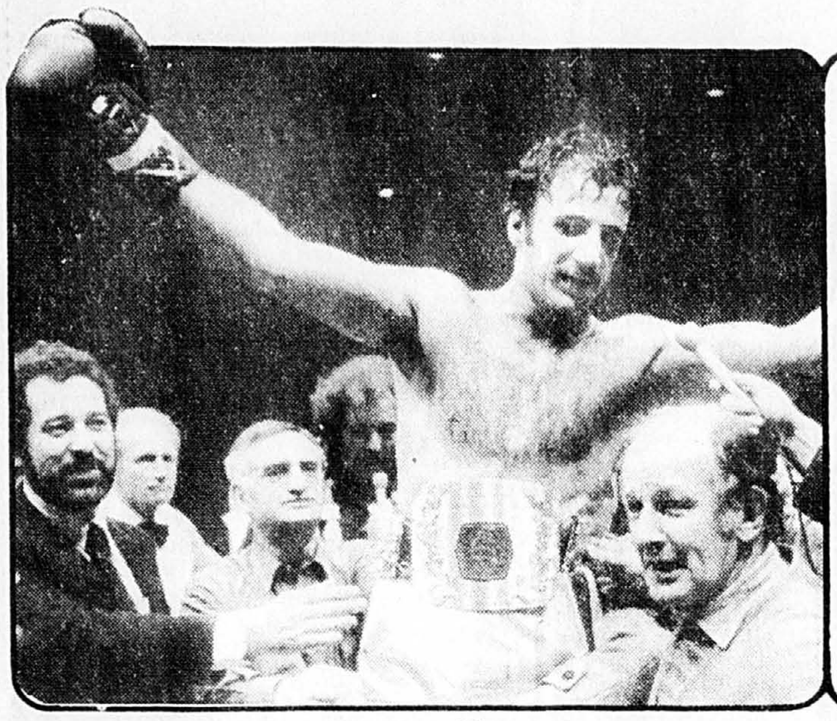


MELO K.-O.-T. AU 5e ROUND

HOLLETT RESTE CHAMPION

■ **Ralph Hollett a malmené l'aspirant Eddie Melo et a finalement conservé son titre de champion canadien des poids moyens à la faveur d'un K.-O. technique de cinquième round, au Centre Paul-Sauvé. Les derniers instants du combat se sont toutefois déroulés dans la confusion alors que le monarque avait durement sonné un Melo démuni.**

pages F 1, F 3

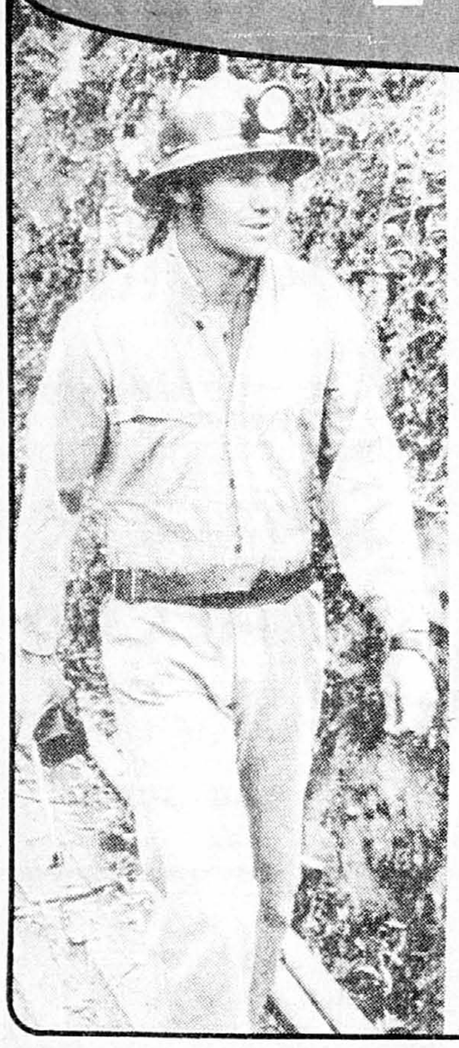
photos Denis Courville

25 CENTS MONTRÉAL, MERCREDI **28** JANVIER 1981, 97e ANNÉE, no 23, **104** PAGES, **9** CAHIERS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75 — EDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI $2.00 — ABITIBI-TEMISCAMINQUE LA TUQUE 30¢

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

Magasiner à Laval, c'est magasiner au CENTRE LAVAL
autoroute des Laurentides, sortie 8 au boul. Saint-Martin



BEL AVENIR POUR LES MINES D'OR DU QUÉBEC

■ **La montée phénoménale du prix de l'or sur les marchés internationaux a provoqué en Abitibi-Témiscamingue une reprise de l'exploitation minière qui pourrait, selon le Conseil régional de développement de ce secteur, faire du Québec le premier producteur d'or au monde en 1985. L'Abitibi-Témiscamingue compte présentement 20 mines en opération, dont onze d'or, et l'on pourrait y assister au cours des 12 prochains mois à l'ouverture de 10 à 12 nouvelles mines, dont huit au moins exploiteraient le minerai aurifère.**

page D 1



Le président Reagan présente un drapeau américain à l'ex-otage Bruce Laingen.

REAGAN: NOTRE PATIENCE A AUSSI SES LIMITES

page B 1

LES ARTISTES

Mieux vaut un petit succès en France qu'un énorme ici

page G 1

ÉDITO

L'ÉCRAN DE FUMÉE DU SALAIRE MINIMUM

PAR IVAN GUAY

page A 6

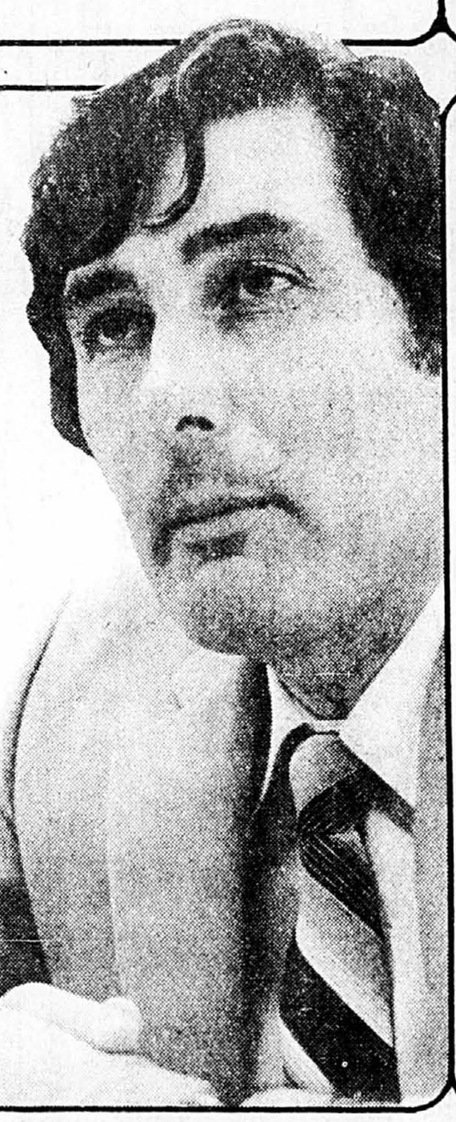




LOGEMENT
LA NOUVELLE RÉGIE INSISTE SUR LES ENTENTES DE GRÉ À GRÉ

■ **Les ententes de gré à gré qui, traditionnellement, ont marqué au Québec les rapports entre propriétaires et locataires seront préservées par la nouvelle Régie du logement, car, selon le président de cet organisme, Claude Chapdelaine, ce n'est pas le rôle de l'Etat de se substituer aux parties intéressées dans la fixation d'un loyer. Tout en s'efforçant de déclencher un dialogue fructueux entre les deux parties afin que celles-ci parviennent à s'entendre à l'amiable, la Régie continuera cependant de répondre à toutes les demandes qui lui seront adressées.**

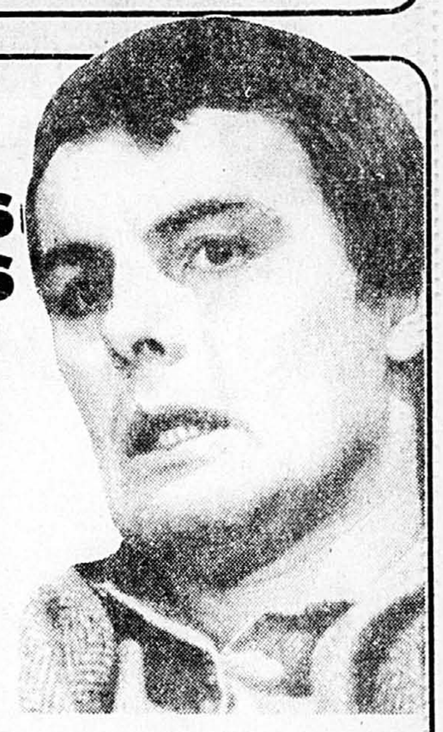
page C 1



TARDIF ENTEND QUITTER LES NORDIQUES

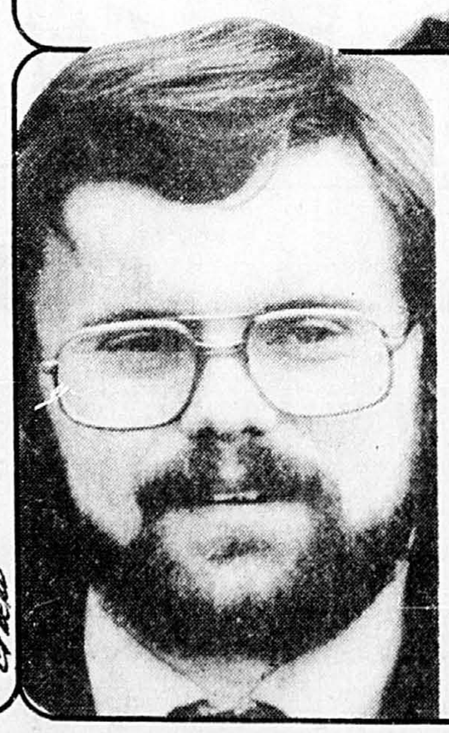
■ **Marc Tardif a formellement demandé hier le divorce avec les Nordiques de Québec. En attendant, l'ailier gauche sera tenu de continuer à jouer tant et aussi longtemps que l'équipe ne lui rachètera pas son contrat, solution à laquelle s'oppose toutefois le directeur général Maurice Filion.**

page F 2



577 NAUFRAGÉS DISPARUS EN MER DE JAVA

page A 3



LE RAPPORT DUCHAÎNE

RIEN N'EXPLIQUE POURQUOI NIGEL HAMER N'A PAS ÉTÉ INQUIÉTÉ PAR LA POLICE

■ **L'enquêteur gouvernemental Jean-François Duchaîne affirme qu'aucune des raisons avancées par la police pour expliquer la décision de ne pas inquiéter Nigel Hamer, qu'elle savait pourtant être l'un des auteurs de l'enlèvement de James Cross, ne justifie l'attitude des policiers. Il ajoute toutefois qu'on ne doit pas y voir la preuve d'une connivence quelconque entre Hamer et les autorités policières. Telle est la principale conclusion de la partie du rapport Duchaîne concernant Nigel Hamer qui a été rendue publique hier par le ministère de la Justice. La première tranche du rapport avait été publiée en octobre dernier.**

page A 8

SOMMAIRE

Annonces classées: H 2 à H 14
Arts et spectacles
— Informations: G 1 à G 3
— Horaires: G 6
Bandes dessinées: I 6
Carrières et professions: D 7 à D 14
Décès, naissances, etc.: H 15
Économie: D 1 à D 7
Êtes-vous observateur?: H 6
FEUILLETON H 4
Horoscope: I 6
Le bridge: I 2
Le monde: B 1 à B 4
Médecine d'aujourd'hui: E 2
Météo: A 2
Mot mystère: I 6
Mots croisés: I 6
Pleins Feux: A 12
Quoi faire aujourd'hui: G 6
Radio et télévision: G 3, G 6
Sports: F 1 à F 8
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 13



METRO
OPÉRATION DÉFI

Voyez nos spéciaux en page G 4 G 5



LaSalle troque le congrès d'orientation de l'UN contre un colloque

Le chef désigné de l'Union nationale, **Roch LaSalle**, a décidé de tenir un colloque et non un congrès d'orientation pour son parti, à Montréal, le 7 février. Cette réunion d'un jour, espère-t-il, permettra aux 1,000 militants de prendre connaissance de l'ébauche de programme électoral qu'il entend proposer à la population à l'occasion des prochaines élections.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le député conservateur de Joliette a souligné que ce document de base préparé par la commission politique de l'UN, présidée par **Robert Rivard** de Saint-Hyacinthe et composée d'une douzaine de personnes, permettra aux associations de comté de faire parvenir par la suite des commentaires appropriés à la direction du parti.

Roch LaSalle soutient ainsi que le congrès qui devait initialement durer deux jours n'était plus nécessaire puisqu'il avait été «élu à l'unanimité» chef de l'Union nationale.

Il espère aussi que les élections générales n'auront pas lieu avant la fin du mois d'avril, ce qui lui permettra, a-t-il précisé, de présenter des candidats dans les 122 circonscriptions du Québec. Sinon, si les élections sont plus tôt, il lui manquera une douzaine de candidats.

D'un autre côté, le chef désigné de l'UN rejette toujours l'accusation de «ses adversaires» à l'effet qu'il aurait accepté de prendre la direction de l'UN pour donner une chance au Parti québécois de conserver le pouvoir ce qui aurait pour effet, si cela se réalisait, de tuer politiquement le chef du Parti libéral **Claude Ryan.**

Cependant, **Roch LaSalle** admet avoir rencontré à quelques reprises le premier ministre du Québec, **René Lévesque** et le ministre de la Justice, **Marc-André Bédard**. Il reconnaît également qu'il a discuté avec ces deux personnalités de ses interrogations face à son avenir politique, mais sans plus.

Même s'il est accusé par le vieux lion unioniste **Maurice Bellemare** d'être une béquille non désirable pour ce parti, **Roch LaSalle** n'en conserve pas moins une grande admiration pour l'ancien député de Johnson. Il espère que ce dernier se ralliera finalement à son leadership. Car, a-t-il rappelé, M. Bellemare



Roch LaSalle

avait sollicité sa candidature à la direction de l'UN en 1976.

Tout ce que **Roch LaSalle** espère finalement c'est d'avoir le temps, un peu de chance et l'argent nécessaire à la fois pour rebâtir ce parti moribond et faire face honorablement à la campagne électorale.

Début de la campagne

Le nouveau chef de l'Union nationale entreprendra donc sa campagne électorale à l'occasion du colloque du 7 février auquel on a invité des conférenciers non partisans pour sensibiliser les militants aux problèmes de l'heure.

On discutera des orientations constitutionnelles avec le politicologue **Léon Dion** pour faire le point sur l'évolution de ce dossier à partir de la thèse d'Egalité ou indépendance avancée par feu **Daniel Johnson.**

Pierre Gaudet, président de l'Union des producteurs agricoles, expliquera de son côté la problématique de l'économie rurale et ses perspectives pour la décennie 1980.

En ce qui concerne les politiques sociales, c'est **Maurice Archambault**, président des Organismes familiaux associés du Québec, qui expliquera aux délégués les modalités d'une future politique globale de la famille. **Christine Gagné**, président de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, parlera de la condition de la femme au foyer et de celle au travail.

Finalement, les questions complexes des relations de travail seront abordées par **Ghislain Dufour**, vice-président du Conseil du patronat du Québec. Pour sa part, l'abbé **Gérard Dion**, professeur en relations industrielles de l'Université Laval et responsable de la revue «Relations industrielles» fera un exposé sur les relations de travail et le droit de grève dans le secteur public.

Deux candidats péquistes dans Verchères

Le député péquiste du comté de Verchères, **Jean-Pierre Charbonneau**, est contesté dans son propre comté. Il aura un adversaire lors de la réunion de mise en candidature pour cette circonscription, vendredi. Un pharmacien de Saint-Hilaire, **Bernard Lefebvre**, non satisfait du travail de ce député, tentera ainsi de le remplacer en vue des prochaines élections. Ce dernier a déjà été candidat du NPD dans ce comté alors que **Robert Cliche** était le chef de file de cette formation politique pour le Québec et il a aussi été militant du RIN et du MSA. Plusieurs militants péquistes de ce comté reprochent entre autre au député sortant, l'ex-journaliste **Charbonneau**, de faire beaucoup trop de la «petite politique partisane» et de s'écarter ou d'ignorer des grandes orientations sociales du PQ.

En convalescence

Michèle Bazin, attachée de presse du Parti libéral à la permanence de la rue Gilford à Montréal, est en convalescence chez sa mère. Elle a subi récemment des interventions chirurgicales aux jambes. Elle devrait être de retour à son poste d'ici à une quizaine de jours. Entretemps, c'est **Jacques Hudon**, secrétaire de presse de **Claude Ryan** à l'Assemblée nationale, qui la remplacera.



Aimeriez-vous savoir
PARLER EN PUBLIC?
Entraînement intensif débutant le 17 février (5 mardis)
Michèle Brien, B.SP. Comm. orale
482-2060

DERNIERS 8 JOURS
Profitez des tarifs modiques de 1980.
Faites vite
VIC TANNY
ÇA MARCHE !
«J'AI PERDU 44 LB»

Vic Tanny me plaît énormément, mais depuis quelque temps, j'ai vraiment insisté sur les exercices au sol... Je trouve que les exercices pour les jambes sont très bons pour le ski. Je me sens comme neuve!



Gail Poirier

Les membres de Vic Tanny peuvent témoigner que ça marche... Certains perdent jusqu'à 10 livres, et d'autres jusqu'à 5 pouces, en aussi peu que 14 jours. Vous pouvez en faire autant! Vic Tanny vous accorde une attention particulière.

Vous le remarquerez dès l'instant où vous passerez votre test d'évaluation physique et vous l'apprécierez en suivant les conseils des instructeurs de Vic Tanny tout au long de votre programme individuel.

FAITES-EN LA PREUVE

OFFRE GRATUITE

Les tarifs modiques de 1980 se terminent bientôt. Faites vite ! Appelez maintenant ! Doublez votre plaisir
2 POUR 1
(2 abonnements pour le prix d'un seul)
VIC TANNY

Profitez des tarifs modiques de 1980. *FAITES VITE!*

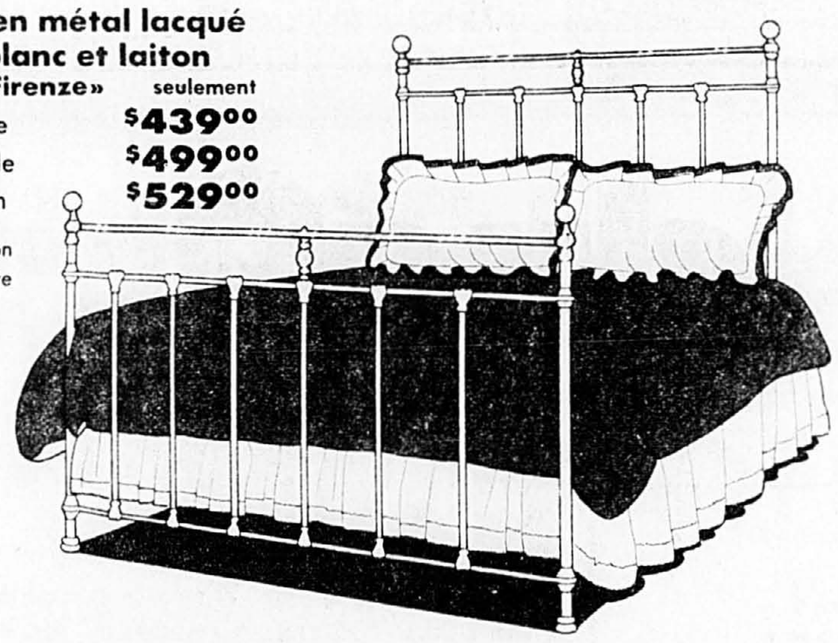
VIC TANNY

MONTRÉAL			
PLACE BONAVENTURE	866-3992	COTE SAINT-LUC	482-7415
CENTRE ROCKLAND	341-3810	BOURASSA	326-8240
MAIL WEST ISLAND	683-2130	QUÉBEC	
LASALLE	366-8080	SAINTE-FOY	659-1775
CHOMEDEY	687-1916	LIMOILOU	626-6216

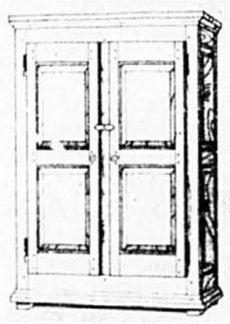
Anglais
4 semaines intensives 4 heures par jour
ou
10 semaines: 2 soirs par semaine
GALOIS
école de langues
1410, rue Stanley
(métro Peel)
844-5060
depuis 1965

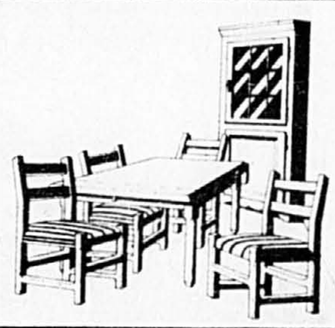
aujourd'hui dans la presse
Lisez les cahiers suivants :
STEINBERG
DOMINION
SIMPSONS

Lit en métal lacqué blanc et laiton
«Le Firenze» seulement
simple $439.00
double $499.00
queen $529.00
Livraison immédiate



le mouton bleu inc
6550 est, Beaubien
Montréal, 255-8512







LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: −20 Maximum: −10
Ensoleillé avec quelques passages nuageux

DEMAIN
Faible neige passagère

La Quotidienne
3 - 8 - 2

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	−12	Ensol. pass. nuageux	Faible neige pass.
Outaouais	—	−10	Ensol. pass. nuageux	Faible neige pass.
Laurentides	—	−12	Ensol. pass. nuageux	Faible neige pass.
Cantons de l'Est	—	−10	Ensol. pass. nuageux	Faible neige pass.
Mauricie	—	−12	Ensol. pass. nuageux	Faible neige pass.
Québec	—	−10	Ensol. pass. nuageux	Faible neige pass.
Lac-Saint-Jean	—	−12	Ensol. pass. nuageux	Faible neige pass.
Rimouski	—	−10	Quelques chutes de neige	Pas de changement
Gaspésie	—	−10	Ciel variable	Peu de changement
Baie-Comeau	—	−10	Ensol. pass. nuageux	Ennuagement
Sept-Iles	—	−10	Ensol. pass. nuageux	Ennuagement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	0	8
Alberta	Nuageux	Edmonton	−16	−4
Saskatchewan	Nuageux	Regina	−15	−10
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	−23	−14
Ontario	Flocons	Toronto	−14	−6
Nouveau-Brunswick	Pass. nuageux	Fredericton	−16	−4
Nouvelle-Écosse	Pass. nuageux	Halifax	−12	−1
Ile-du-Prince-Edouard	Flocons	Charlottetown	−13	−2
Terre-Neuve	Flocons	Saint-Jean	−6	−2

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	3	8	Miami	17	24	Pittsburgh		
Buffalo	2	10	New York	3	9	San Francisco	9	9
Chicago	1	4	Nlle-Orléans	8	23	Washington	8	17

vers les capitales

Amsterdam	4	6	Hong Kong	13	17	Oslo	−10	−1
Athènes	5	10	Le Caire	—	—	Paris	5	9
Berlin	−8	−6	Lisbonne	6	16	Rome	0	7
Bruxelles	3	10	Londres	8	12	Séoul	−13	−3
Buenos Aires	22	29	Madrid	−3	14	Stockholm	−7	−5
Copenhague	−3	1	Moscou	−5	−5	Tokyo	0	8
Genève	−2	2	Mexico	7	25	Vienne	−1	0

vers les plages

Acapulco	17	31	Bermudes	14	17	San Juan	24	32
Barbade	24	30	Nassau	11	24	Trinidad	—	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS
LIVRAISON A DOMICILE : Lundi au samedi $1.75 ; Lundi au vendredi $1.25 ; Samedi seulement 0.75

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)
Nombre de semaines*

CANADA	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ETATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS
Nombre de semaines*

	13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

*Durée minimum 13 semaines

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Tele-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi : 7h à 15h)
285-6911

la presse

NAUFRAGE EN MER DE JAVA: 577 DISPARUS

Cent canots à la mer dans l'espoir de rescaper des survivants

■ JAKARTA, Indonésie (UPI, AFP, AP, CP) — Un bateau indonésien, le «Tamponas II» qui transportait plus de mille passagers et 88 membres d'équipage a coulé hier dans le détroit de Massarka dans la mer de Java, à la suite d'un incendie à bord. Selon le Service indonésien des communications maritimes, hier soir, 525 passagers et 29 membres d'équipage avaient été repêchés tandis que 577 personnes étaient portées disparues. Douze personnes ont été trouvées mortes.

Quatorze bateaux ont été dépêchés sur les lieux du naufrage pour rechercher d'éventuels rescapés pendant la nuit. Les bateaux sont équipés de projecteurs, mais les opérations de secours se révèlent extrêmement difficiles en raison des fortes vagues. Près d'une centaine de canots pneumatiques ont été mis à la mer pour permettre aux survivants, s'il en reste, de s'y accrocher.

Le «Tamponas II», un bateau de 8,000 tonnes qui se rendait de Djakarta à Ujung Pandang, capitale des Célèbes, a sombré par l'arrière à la suite d'un incendie causé par une explosion dans la salle des machines, explosion qui s'est produite dans la nuit de dimanche à lundi.

La tempête qui faisait rage, les vagues immenses, la fumée épaisse qui dégageait du bateau, l'obscurité et la crainte d'une autre explosion ont nui considérablement aux premières opérations de secours. Certains passagers pris de panique ont sauté dans la mer et quelques-uns d'entre eux ont été secourus. Il semble que les autres rescapés soient ceux qui se trouvaient sur le pont au moment où le bateau a coulé. On ignore combien se trouvaient à l'intérieur et si l'incendie avait fait des victimes avant le naufrage.

Le bateau appartenait au gouvernement indonésien qui l'avait acheté du Japon il y a six mois pour la somme de $8.3 millions.

Young incarcéré jusqu'à son enquête

■ «J'avais passé la nuit chez une amie et je me suis levé en retard». C'est l'excuse qu'a donnée Gary Young, le présumé agresseur du journaliste du «Devoir», Bernard Morrier, alors que le juge Rhéal Brunet des Sessions lui demandait, hier, pourquoi il ne s'était pas présenté à son enquête préliminaire, jeudi dernier.

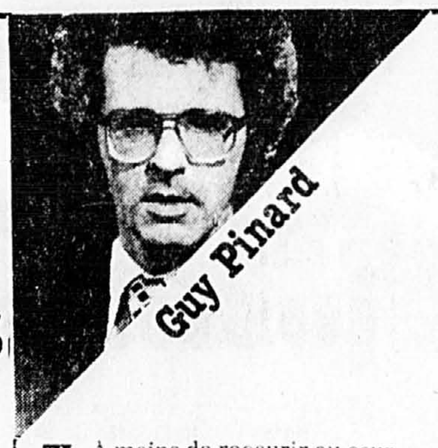
MARTHA GAGNON

«Il ne s'agit pas d'une raison valable», a expliqué le juge qui a décidé que l'accusé devait demeurer incarcéré jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire qui a de nouveau été fixée au 5 février prochain.

L'avocat de Young, Me Michael Kastner, a insisté auprès du juge Brunet pour savoir si la cour pouvait accepter que son client soit hospitalisé et examiné par des psychiatres pour une durée d'au moins 48 heures. Le juge a répondu que s'il acceptait une telle demande, il serait dans l'illégalité.

La semaine dernière, la famille avait obtenu de la Cour provinciale une ordonnance, accordée en vertu de la loi sur la maladie mentale, pour faire examiner Gary Young par deux psychiatres du Jewish Hospital. L'ordonnance qui avait été émise par le juge Bernard Hamel est finalement demeurée sans effet puisque le jeune pompier est resté introuvable.

C'est donc le mandat d'amener qui avait été émis par la Cour des sessions qui a été exécuté.



Les Postes... à moitié efficaces!

■ À moins de recourir au courrier de première classe et d'être assuré de l'exactitude du code postal de votre correspondant, il vaut mieux ne pas vous fier au ministère des Postes si vous désirez absolument que la lettre ou le colis lui parvienne au moment voulu.

J'ai accumulé depuis deux mois quelque 1,500 pièces de courrier et, en donnant la chance au coureur (le postier de votre voisinage) dans la totalité des cas, j'ai pu constater que l'efficacité du ministère des Postes variait de 27.3 à 50.0 pour cent selon les cas.

Établissons tout d'abord les règles du jeu pour ce sondage. Renseignements pris auprès de Jacques Filteau, responsable des relations publiques du ministère des Postes à Montréal, ce dernier considère comme normale la livraison des pièces de courrier selon les critères suivants: 24 heures à l'intérieur d'un rayon de 25 milles, 48 heures à l'intérieur du territoire québécois, et 72 heures à l'intérieur du territoire canadien. Il s'agit, selon Filteau, de «jours ouvrables» dans chaque cas. J'en ai tenu compte, de sorte que pour chacune des pièces de courrier reçue un lundi, j'ai accordé la chance au coureur, soit au ministère, en soustrayant deux jours (quatre dans les cas des longs congés de la Noël et du Jour de l'an) du délai requis pour chaque pièce pour parvenir à LA PRESSE. Devant les résultats obtenus, cette présomption est pour le moins présomptueuse, si vous me permettez le pléonasme!

Mais soyons plus précis. D'abord, le courrier «local», donc à l'intérieur d'un rayon de 25 milles. Pour l'ensemble du courrier (avec ou sans code, toutes classes) seulement 390 lettres et colis sur 1,039 nous sont parvenus en dedans de 24 heures, pour un taux d'efficacité de 37.54. Et la moyenne de livraison s'établit à plus de deux jours et demi, 2.53 pour être plus exact. Concentrons-nous sur le courrier de première classe pour le même secteur. Avec 382 lettres arrivées à temps (une journée) sur 941, le pourcentage grimpe à peine à 40.6 pour cent, et ce courrier a mis 2.46 jours en moyenne à parvenir à LA PRESSE. Et le plus haut pourcentage, 49.27 pour cent, est obtenu avec le courrier de première classe correctement adressé et comportant le code postal exact, soit 336 pièces sur 682.

Le courrier québécois

Faisons maintenant la même évaluation sur le courrier posté au Québec, mais en dehors du rayon de 25 milles. Selon Filteau, nous l'avons vu précédemment, ce courrier aurait dû parvenir à LA PRESSE en 48 heures.

Or, sur les 198 lettres postées sur ce territoire, seulement 81 sont parvenues à nos bureaux dans le délai imparti de deux jours, pour un pourcentage de 40.91 pour cent, avec un temps moyen de 3.49 jours par lettre. Limitons-nous maintenant au courrier de première classe posté en sol québécois. Les 75 lettres parvenues à temps sur 174 ont permis de conserver un pourcentage d'éfficacité de 43.1 pour cent, tandis que la durée moyenne se situait à 3.34 jours par lettre. Le pourcentage grimpe à 50 pour cent exactement, si on ne tient compte que du courrier de première classe correctement adressé et comportant le code postal exact, avec 63 lettres sur 126. Et la moyenne de 2.81 jours par lettre est la meilleure (relativement) des trois secteurs, puisque cette moyenne est de 2.12 jours pour le courrier local (toujours dans des conditions idéales), et de 6.00 jours pour le courrier canadien provenant hors du Québec, soit le double du temps normalement prévu.

Le courrier canadien

Enfin, faisons la même évaluation pour le courrier canadien provenant d'une province autre que le Québec. Encore une fois, j'ai décidé de mettre toutes les chances du côté du ministère, en ne tenant pas compte de deux lettres mallées le même jour à Toronto, et qui ont mis **66 jours** à parvenir à LA PRESSE.

Pour l'ensemble du courrier seulement 44 lettres sur 161 (27.33 pour cent) sont parvenues à nos bureaux en trois jours ou moins (le critère de Filteau encore une fois), et la moyenne s'est située à six jours.

Si nous nous concentrons sur le courrier de première classe et en excluant les deux fameuses lettres mentionnées ultérieurement, 42 lettres sur 133 (31.58 pour cent) sont parvenues à temps. Enfin, dans des conditions idéales (courrier de première classe, avec adresse exacte et code postal exact), 40 lettres sur 110 (36.36 pour cent) sont parvenues à temps.

Pour l'ensemble du courrier et dans des conditions idéales, 439 lettres sur 918 sont arrivées à temps, pour une moyenne de 47.8 pour cent.

J'ai reçu au total 1,398 pièces de courrier postées au Canada, et elles ont mis 4,495 jours à nous parvenir, pour une moyenne de 3.22 jours par lettre.

Ce niveau très faible d'efficacité est d'autant plus facile à comprendre quand on sait que le ministère des Postes a adressé une lettre à LA PRESSE à partir d'une succursale postale. L'adresse et le code postal étaient exacts... et pourtant, la lettre a mis SIX jours à nous parvenir.

DEMAIN: Le code postal et le courrier international

Un bébé à deux têtes

■ VIENNE (Reuter) — Dans une dépêche émanant de Sofia et captée à Vienne, en Autriche, l'agence de nouvelles bulgare BTA rapporte qu'une jeune femme de 23 ans a donné naissance à un bébé à deux têtes.

On précise que le bébé, une petite fille pesant huit livres deux onces, possède deux systèmes nerveux, deux colonnes vertébrales et deux oesophages mais seulement un coeur, une poitrine, une vessie et un système rénal.

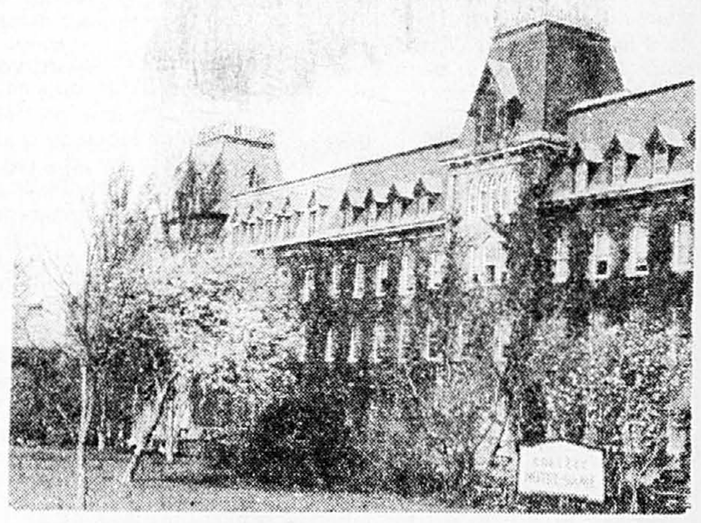
La tête gauche a été baptisé Ana et la droite Maria: Ana est nourrie à l'aide d'un biberon, et Maria par injections intraveineuses.

L'agence souligne que lorsqu'une infirmière chatouilla le pied gauche du bébé, Ana ouvrit les yeux, mair Maria continua de dormir; lorsqu'elle chatouilla le pied droit, ce fut Maria qui ouvrit les yeux, tandis qu'Ana s'endormait de nouveau.

Les spécialistes sont d'avis que l'enfant pourrait survivre, mais qu'il ne serait jamais possible de séparer les deux corps.

UNIFORMES • UNIFORMES • UNIFORMES
VENTE SEMI-ANNUELLE
INFIRMIÈRES - COIFFEUSES - SERVEUSES
15 à 40% de rabais
Gants 15 à 25%
Hâtez-vous 10 jours seulement
Mademoizelle UNIFORMES
6582 ST-HUBERT 271-9884 Metro Beaubien
UNIFORMES • UNIFORMES • UNIFORMES

COLLÈGE NOTRE-DAME
3791, chemin Queen Mary
Montréal H3V 1A8
renseignements
Tél.: 739-3371, poste 231
Cours secondaire complet
Pensionnat — Externat
Garçons, secondaire I à V
Filles, secondaire I et II



EXAMENS D'ADMISSION:
Les examens d'admission ont lieu à 13h30 aux dates suivantes:
Les samedis 17 et 31 janvier 1981
Durée: 3 heures.
L'enfant se présente, sans rendez-vous, avec une photocopie de bulletin de l'an dernier et du bulletin de l'année en cours.

exclusif escompte jusqu'au 3 février
Le Bahutier
toute la richesse et la qualité de l'artisanat traditionnel
10% d'escompte
Selig
Vilas
Sklar-Peppler
jusqu'à 35%





AFORGET vous offre toute sa collection de meubles de haute qualité faits à la main, modernes ou traditionnels avec des escomptes allant jusqu'à 35%.
Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle de venir compléter le confort de votre maison chez les spécialistes de l'ameublement depuis un demi siècle.
vos conseillers en investissement confort
montréal
6725 boulevard St. Laurent 274-5568
brossard
6955 boulevard Taschereau 676-7705
laval
1310 boulevard Labelle 687-1812
AFORGET

COURS DE FLEURISTE
Autres cours: Ikebana et entretien de plantes tropicales.
Une école de fleuristerie fondée en 1963 qui connaît vraiment le goût des Québécois
Renseignements:
ATELIER DE MONTRÉAL
388-6957
Permis no 749516, Ministère de l'Éducation, Culture personnelle

Giroux & Des Lauriers INC.
6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813 MÉTRO JEAN-TALON
1500 EST, RUE MONT-ROYAL 521-3164 MÉTRO MONT-ROYAL
4029, RUE ONTARIO 521-9414 MÉTRO PIE-IX
DERNIÈRE CHANCE
POUR PROFITER DE NOTRE VENTE
Hartt
Fabricants canadiens de chaussures de qualité.
25% DE RABAIS
SUR TOUS NOS PRIX COURANTS



MODÈLE CONFORTABLE DE STYLE BROGUE
PERSONNEL COMPÉTENT ET BILINGUE POUR VOUS SERVIR
CHARGEX VISA master charge

LE LIVRE ROUGE DU PLQ

Naïf et «électoralement élémentaire», dit Parizeau

■ QUÉBEC — Selon le ministre des Finances Jacques Parizeau, la mise en oeuvre du «Livre rouge» du Parti libéral provoquerait les déficits budgétaires les plus élevés que le Québec ait jamais connus ou une hausse du fardeau fiscal des contribuables.

«Les libéraux me reprochent depuis six mois d'avoir des déficits trop élevés, mais une analyse du document indique que s'ils arrivaient au pouvoir, leurs déficits seraient énormément plus élevés que les nôtres», a ajouté le ministre, qui a qualifié le projet de progamme libéral de quelque peu naïf et «électoralement élémentaire».

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

«Il y a quatre lignes pour promettre une réduction des dépenses publiques et 250 pages d'engagements», poursuit M. Parizeau, qui précise avoir noté 60 promesses formelles dont certaines représentent un gonflement excessif du budget des dépenses.

Tout cela, dit le ministre, en promettant de réduire le fardeau fiscal des hauts salariés et des petits contribuables et d'abolir les droits de succession. «Dans la meilleure des hypothèses, il y en aurait pour plusieurs centaines de millions».

Il s'étonne également que le Parti libéral, ennemi juré de la technocratie, puisse proposer 73 études, réévaluations, examens, explorations, etc, dont sept au seul chapitre de l'habitation. «Si c'est comme ça qu'ils veulent réduire l'appareil gouvernemental...»

Municipalités

M. Parizeau se dit par ailleurs estomaqué par des erreurs flagrantes et étonnantes dont la plus spectaculaire est l'affirmation que les municipalités tirent 60 p.c. de leurs ressources du gouvernement alors que le chiffre réel est de 14 p.c. en incluant les en-lieux de taxes. «Des gens qui font de telles erreurs de faits n'ont aucune crédibilité pour discuter des problèmes d'autonomie locale ou de décentralisation et la crédibilité de tout le document est mise en cause.»

«Il y a manque, ajoute le ministre des Finances, une certaine rigueur. Cette rigueur dont M. Ryan aime bien parler».

Quant à la partie économique du document, M. Parizeau en dit qu'il s'agit d'un devoir mal fait, tout en constatant que dans l'ensemble, les libéraux admettent que le gouvernement a fait du bon travail depuis quatre ans et indiquent qu'ils voudraient aller dans la même voie.

Sociétés d'État

Quant à l'intention exprimée par les libéraux de rendre certaines sociétés d'Etat au secteur privé, le ministre se dit d'avis qu'ils n'inventent pas le monde en disant cela, lui-même ayant vendu Samoco. Tout en demandant de quels organismes le PLQ veut disposer, M. Parizeau affirme qu'il faut être empirique, qu'il ne s'agit pas d'une question de religion ou de dogmatisme.

Selon lui, les promesses libérales qui représenteraient un gonflement excessif des dépenses sont notamment l'augmentation des services gratuits dans les secteurs de l'enseignement et de la santé, l'augmentation des crédits affectés à la construction d'autoroute, le développement tout azimut du réseau des affaires sociales, les augmentations de subventions aux entreprises, l'augmentation des dépenses en matière de recherche et de développement jusqu'à 2 p.c. du produit intérieur brut, etc.

Il note également l'accroissement des ressources affectées aux soins psychiatriques et à l'aide aux handicapés, l'intensification des programmes de travaux publics, les propositions visant à éliminer temporairement la taxe sur le gaz.

«Cela est beau et bon, mais cela est aussi très cher».

SHQ: Parizeau dit n'avoir «rien vu passer» qui puisse justifier son intervention

■ QUÉBEC — Tout en reconnaissant la nécessité de resserrer certains contrôles à la Société d'habitation du Québec (SHQ), le ministre des Finances Jacques Parizeau a déclaré hier qu'il n'avait «rien vu passer» qui puisse justifier son intervention à titre de président du Conseil du trésor.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Pour sa part le député libéral Fernand Lalonde, principal accusateur de son parti dans ce dossier, réitère sa demande qu'une enquête soit menée dans l'affaire de la rénovation de l'immeuble qui abritait le café «La grande passe».

M. Parizeau a affirmé que le premier mandat de la SHQ est la construction de logements et qu'elle a à ce chapitre non seulement bien fait son travail mais aussi augmenté son rythme.

«On ne jette pas le bébé avec l'eau», a dit le ministre en constatant que si certaines difficultés avaient pu se présenter, elles ne touchaient pas l'essentiel des activités de la société, mais plutôt le volet de la rénovation.

Quant au rapport interne de la SHQ dont LA PRESSE faisait état hier et qui alléguait que des collaborateurs immédiats du président Jean-Marie Couture avaient fait preuve de négligence flagrante dans le dossier de la rénovation de l'immeuble sis rue Ontario à Montréal, M. Parizeau s'est demandé ce qu'il valait.



Jacques Parizeau



Fernand Lalonde

Il n'a pas été possible d'obtenir hier du ministre Guy Tardif et du président Couture de commentaires sur ce rapport interne qui faisait par ailleurs état d'une somme de $80,000 versée à la Société de logement centre-ville et dont l'auteur du document, Yvan Latouche, n'avait pu trouver traces.

Il a sur un autre plan pu être établi que la Société de logement avait utilisé $5,775 des sommes qu'elle avait reçues dans le cadre du projet de rénovation pour payer les taxes et le permis du bar de «La grande passe».

M. Couture rencontre ces jours-ci les administrateurs de la Société de logement pour leur demander ce qu'ils entendent faire de l'immeuble qu'ils ont obtenu pour $1 en vertu d'un bail emphytéotique de 35 ans, maintenant que le ministre Tardif a refusé à la SHQ l'autorisation de porter l'hypothèque de $381,000 à $1 million.

L'édifice n'appartient plus à Loto-Québec

■ Loto-Québec a cédé en 1978 l'édifice sis à l'angle des rues Ontario et Saint-Denis, à Montréal, à la Société d'habitation du Québec et n'est donc en aucune façon mêlée de près ou de loin à quelque contrat que ce soit, avec quelque firme que ce soit, dans l'affaire de la rénovation de cet édifice. Loto-Québec n'est maintenant propriétaire que d'un seul édifice à Montréal, sis au 2000 rue Berri. LA PRESSE regrette d'avoir publié dans son édition d'hier un titre et un texte qui portaient à confusion entre les deux édifices, et s'excuse auprès de Loto-Québec d'avoir par erreur associé son nom à un édifice qui ne lui appartient plus.

LES RUES DE MONTRÉAL

PLACE D'ARMES (1865)

Située devant l'église Notre-Dame, la place d'Armes est sans doute l'une des principales attractions touristiques du Vieux Montréal. D'ailleurs, la première église Notre-Dame, avant 1829, occupait une partie de la place d'Armes, tandis que le premier puits public de Montréal, d'une profondeur de 50 pieds, fut percé au coin sud-ouest de la place. La ville fit son acquisition des Sulpiciens en 1836.

C'était le deuxième emplacement à porter ce nom, puisque l'actuelle place Royale portait en 1838 lorsqu'elle fut rebaptisée «place de la Douane». Avant 1865, l'actuelle place d'Armes portait le nom de **place de la Haute-Ville.**

On doute cependant que la place d'Armes qui fut le théâtre du combat entre de Maisonneuve et les Iroquois, le 30 mars 1644, se trouvait au même emplacement. On croit pouvoir l'affirmer en sachant que cette «place d'Armes» devait être peu éloignée du fort, alors construit sur l'emplacement de ce qui est aujourd'hui la Pointe-à-Callières.

Le premier monument de la place d'Armes, et le premier érigé à Montréal par la même circonstance, fut un buste du roi George III. Après le désastreux incendie de 1765, le philanthrope anglais Jonas Hanway avait expédié à Montréal deux pompes à incendie, une somme d'argent et le buste en marbre dont il est question. Le buste disparut pendant l'occupation américaine, au cours de l'hiver 1775-1776. Il fut retrouvé en 1834 par des ouvriers qui creusaient le puits public, et il se trouve maintenant au musée McCord de l'université McGill.

Le monument qui occupe la place aujourd'hui, au centre de la fontaine, est celui de Paul de Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Montréal, il s'agit d'une oeuvre du sculpteur Philippe Hébert, érigé à l'instigation de l'administration municipale sous le règne du maire James McShane, et dévoilé le 1er juillet 1895.

Le monument a une hauteur de 30 pieds, tandis que la statue avec socle mesure 10 pieds de hauteur. À chaque angle du socle, on trouve une statue de sept pieds de hauteur représentant Jeanne-Mance pansant un blessé, Lambert Closse avec sa chienne Pilote, un Indien à l'affût et Charles Le Moyne. Le socle comporte aussi quatre bas-reliefs: signature de l'Acte de fondation de Ville-Marie; prise de possession de Montréal et première messe; exploit de la place d'Armes et mort héroïque (les historiens ne seront pas tous d'accord sur cette épithète) de Dollard des Ormeaux.

• • •

PLACE D'ARMES, côte de la (1863)

Jadis connue sous le nom de **petite rue Saint-Joseph,** la côte de la place d'Armes conduit de la rue Saint-Antoine au coin nord-est de la place d'Armes.

SHURE
M95ED, 20 à 20KHz Separation 25DB
Sugg.: 139.95
SPÉCIAL 39.50

DECCA
Brosse pour disque. 1 million de fibres
Sugg.: 17.95
SPÉCIAL 14.50

TDK
SAC60 4.65
10 et plus 4.25
SAC90 5.65
10 et plus 5.25

SANYO
M9902 AM/FM cassette stereo.
SPÉCIAL 137.50

SANYO
RM5100 Radio-reveil
SPÉCIAL 37.50

SOUND DESIGN
Cabinet en bois Radio AM/FM
SPÉCIAL 44.95

AKAI Microphone
ADM20 Special 14.50
ACM50 Special 24.50

T.V. 12" N/B.
SPÉCIAL 87.50

JERROLD L'UNIQUE LE VRAI 99 CANAUX
Starcom 111 137.50

EN GROS DÉTAIL 20 à 60% du prix suggéré

M.T.L.

PAS NO 1 MEILLEUR PRIX SERVICE ESCOMPTE

SAVIEZ-VOUS QUE M.T.L. FAIT SON INVENTAIRE SEMI-ANNUEL LE 31 JANVIER?
PLUS DE 1.5 MILLION DE MARCHANDISE DOIT ÊTRE VENDUE
FAITES VITE PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI

SANYO
20" couleur
3 ans Garantie Total 469.50

PIONEER 40 watts RMS total
2 VOIES SX580
Spéc.: 369.50

TECHNICS Métal
RSM MK II w.f. .06 30-17KHz
Reg: 429.50 Spec.: 289.50

TECHNICS 60 watts RMS total .04 20 a 20KHz
SA202 SLB2 w.f. .045 2 VOIES
Spéc.: 549.50

TOSHIBA
Super special T.V. VIDEO
Avant d'acheter ailleurs venez donc nous voir.

PROXIMITY
Système Disco
Ampli Pouvoir 440 watts RMS total
Le Special comprend 1-500 Proxi 2 boites 9H/V15 1-MX 105 + 2 tables SLB2 Mixeur avec Pre Amp
SPÉCIAL $2195.00

AKAI
Tape à babine à partir de 429.50
Cassette Deck à partir de 179.50
Rendez-vous chez nous vous verrez!

SANSUI
SUPER SUPER SPÉCIAUX EN MAGASIN
Table tournante a partir de 117.50
VENEZ NOUS VOIR VOUS VERREZ

SANSUI 90 WATTS 3 VOIES
90 WATTS RMS TOTAL P50
Spéc.: 789.50

TEAC
CX211 w.f. .07 30-16KHz 207.50
CX271 w.f. .07 259.50
CX350 w.f. .06 30-17KHz 329.50

PIONEER
CF 500 w.f. .05 187.50
CF 600 w.f. .05
Special CTF 1250 03, 20 a 20 kHz 699.50

TECHNICS
Table tournante a partir de 139.50

AUDIO TECHNICA
AT11E 24.50
AT13Ea 52.50

Égalisateur GE206
20 bandes SPÉCIAL 137.50

M5 Mixeur
SPÉCIAL 97.50

SANYO
2400-2 AM/FM tape cassette
SPÉCIAL 66.65

KOSS
Ecouteur a partir de 29.50

RADIO D'AUTO
AM/FM 8 pistes
Sugg.: 179.95 SPÉCIAL 47.50

CORAL 60 watts
SPÉCIAL 127.50
Plan pour dimension de boites inclus

Récepteur AM/FM
a partir de 69.50

TILEC
$299.50
Remplacement du MX3A avec preamplificateur

TECHNICS
1 pr 5800
ST8044 SLB2 SU8044
76 watts RMS total .02, 20 a 20 kHz
3 VOIES
Spéc.: 729.50

IMPORTATION D'ÉLECTRONIQUE M.T.L. INC.
N.B. LES PRIX SONT LES MÊMES AUX 6 ENDROITS
6 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

2335 EST, BÉLANGER (coin des Écores) 721-1106
916 EST, MONT-ROYAL (MÉTRO MONT-ROYAL) 527-9511
4026B STE-CATHERINE ouest (face Plaza Alexis-Nihan)
GALERIE TASCHEREAU 599 boul. Taschereau (Greenfield Park)

(Magasin entrepôt) 6952 EST, SHERBROOKE 255-2893 (métro Radisson)
(Magasin entrepôt) 6555 PAPINEAU 376-8860 (coin Beaubien)

SANSUI
T77 C77 B77
120 watts RMS total
SLB2 AUDIO LOGIC P495 3 voies 1x15 1x5 1x3 150 watts RMS
Spécial $1359.50
FAUT VOIR ET ENTENDRE

MISE AU POINT

NOUS REGRETTONS QUE LES ORANGES TEMPLE, ANNONCÉES DANS LA CIRCULAIRE DOMINION INCLUSE DANS CE JOURNAL, NE SOIENT PAS DISPONIBLES DÛ À DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT EN RAISON DU MAUVAIS TEMPS ET DE L'EMBARGO DÉCRÉTÉ PAR L'ÉTAT DE LA FLORIDE.

Dominion

D-0085



Le premier ministre Trudeau a reçu hier à sa résidence d'Ottawa le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield.

téléphoto PC

PROJET TRUDEAU

C'est le lobbying du Québec à Londres qui est le plus efficace, dit Hatfield

OTTAWA — Si l'on se fie aux propos du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, c'est le lobbying du Québec à Londres contre le projet constitutionnel du gouvernement fédéral, qui aurait le plus de succès parmi les parlementaires britanniques.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

M. Hatfield, qui revient d'une visite à Londres où il a mis les Britanniques en garde contre un éventuel refus d'acquiescer à la requête canadienne de rapatriement de la constitution, a eu une rencontre de deux heures hier avec le premier ministre Trudeau au 24 Susses Drive, pour l'informer de la situation en Grande Bretagne. A sa sortie il a réitéré sa conviction que le Canada pourrait se trouver en terrain hostile lorsque son projet de résolution sera présenté à Westminster, en raison du lobbying exercé par les provinces, et surtout le Québec.

Déclarant à nouveau que les politiciens britaniques sont plus préoccupés par leurs propres problèmes que ceux du Canada, il a fait savoir que l'influence des adversaires au projet fédéral est prédominante auprès des parlementaires qui ont pris le temps de se pencher sur ce dossier. «Ils ont reçu les mauvais conseils de personnes qui sont à Londres pour représenter les intérêts des provinces, et plu particulièrement ceux du gouvernement du Québec», a-t-il répété à deux reprises.

Sur un autre sujet, M. Hatfield a dit s'opposer à la suggestion des conservateurs au pays, qui réclament que l'on ne demande que le rapatriement de la constitution assortie d'une formule d'amendement, et que l'on reporte à plus tard l'enchassement d'une charte des droits. Il a également rejeté la proposition de M. Joe Clark, qui aimerait que tout projet de charte des droits reçoive l'approbation préalable de sept provinces sur 10. «Le problème avec une telle proposition, c'est que nous perdrions tous nos droits acquis au Nouveau-Brunswick» a-t-il déclaré. «Cela fait depuis 1971 que je me bats pour que les droits linguistiques soient reconnus dans la constitution afin d'éviter que ce qui s'est passé dans le cas des minorités anglophones de Montréal ou du Québec ne se reproduise au Nouveau Brunswick a-t-il ajouté. Selon lui, la proposition des conservateurs fédéraux mènerait simplement à l'abandon de la Charte des droits.

Le premier ministre Trudeau n'a pas rencontré les journalistes après sa rencontre avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick, mais ce dernier a soutenu que son interlocuteur avait apprécié son compte-rendu de la situation en Grande-Bretagne vis à vis le projet canadien.

GAZODUC DE L'ALASKA

Lalonde confiant de voir Reagan dire oui

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre de l'Energie, Marc Lalonde, est confiant que le nouveau gouvernement américain, dirigé par Ronald Reagan, a la ferme intention de mener à terme la construction du gazoduc de l'Alaska, un projet de $23 milliards.

M. Lalonde a révélé aux journalistes, hier, qu'il avait discuté de la question dans la matinée avec le nouveau secrétaire américain à l'Energie, James Edwards, qu'il espère rencontrer personnellement très bientôt, soit à Ottawa, soit à Washington.

Le pipe-line doit acheminer le gaz naturel de l'Alaska aux 48 Etats inférieurs, mais dans l'intervalle, il transportera vers le sud du gaz albertain, pour financer la section canadienne.



Une dramatique poignante qui évoque **les derniers moments de quelques victimes du cancer.**

Cette oeuvre d'André Caron, réalisée par Robert Desrosiers, constituait la participation de Radio-Québec au **Prix Louis-Philippe Kammans 1980.**

Interprètes: Paul Hébert, Olivette Thibault, Michel Dumont, Guy L'Ecuyer, Marc Messier et autres.

à 21h

De jour en jour

17 Montréal Câble 8 L'AUTRE TÉLÉVISION

Radio Québec

C'est tout un monde à regarder



NOTRE PAYS, C'EST L'HIVER...

Préparez donc votre voiture à passer à travers sans pépins et profitez des offres d'hiver des pros d'Esso. Vous le savez, les pros d'Esso connaissent les voitures à fond et leur travail, leurs produits sont de qualité hors pair. Notre pays, c'est l'hiver et les pros d'Esso vous aideront à l'affronter.

VÉRIFICATION ET ENTRETIEN DE LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Cette offre comprend:

• Discussion des problèmes de fonctionnement avec le client • Examen de l'état et du niveau du fluide • Détection visuelle des fuites d'huile à l'extérieur de la boîte • Inspection du support arrière de la boîte • Vidange de la transmission et dépose du carter • Pose d'une nouvelle crépine • Nettoyage du carter et pose d'un nouveau joint • Inspection et graissage de la tringlerie de la transmission • Remplissage de la transmission au moyen du fluide recommandé • Jusqu'à quatre litres de fluide.

18.88 ou moins la plupart des voitures

Filtre exclu.

CES OFFRES SONT VALABLES DU 12 JANVIER AU 6 FEVRIER 1981.

MISE AU POINT DE L'ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE

Cette offre comprend:

• Analyse initiale du système d'allumage • Essai et nettoyage des câbles et cosses de la batterie • Pose de bougies neuves • Vérification de la compression • Vérification du câble H.T., du chapeau d'allumeur, de la bobine et du circuit primaire • Vérification du fonctionnement de la soupape de recyclage des gaz de carter • Vérification et graissage du volet de réchauffeur • Vérification du bon fonctionnement de la pompe et du filtre à essence • Vérification de la cartouche du filtre à air • Vérification et réglage de l'avance à l'allumage • Vérification et dosage du mélange de ralenti • Analyse finale du système d'allumage.

4 cylindres - **29.88**

6 cylindres - **34.88**

8 cylindres - **40.88** ou moins la plupart des voitures

GRAISSAGE ET VIDANGE D'HUILE

Cette offre comprend le graissage du châssis, jusqu'à 5 litres d'huile moteur Esso Extra et un nouveau filtre.

12.88 ou moins la plupart des voitures

Travail garanti 3 mois ou 6 400 kilomètres, au premier des deux termes atteint. Comme ces offres s'appliquent à la plupart des voitures, les prix et tarifs sont en vigueur chez les détaillants du groupe des pros d'Esso. Vous pouvez utiliser votre carte de crédit Esso. Les stations Esso acceptent généralement les cartes Visa et Master Charge.

Pour connaître l'adresse des Pros d'Esso le plus proche **à Montréal, composez 364-1781.**

Esso

Les pros d'Esso



ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

L'écran de fumée du salaire minimum

Les organes d'information ont annoncé au cours du week-end que le Conseil des ministres du gouvernement québécois venait de décréter la hausse du salaire minimum qui passera de $3.65 l'heure à $3.85 le 1er avril et à $4 le 1er octobre. C'est la première fois depuis deux ans que l'on accorde deux hausses du salaire minimum au cours de la même année. Il n'est pas nécessaire de détenir un doctorat en psychologie pour déceler la motivation électorale d'une telle mesure. Mais ce décret, qui n'est qu'un bidule politique, ne doit pas être pour les citoyens un écran de fumée qui leur cache les vrais problèmes des salaires et des revenus.

Le premier ministre Lévesque déclarait au cours du week-end au réseau de télévision TVA, pour justifier ces hausses du salaire minimum: «Aucun père de famille ne choisirait d'aller travailler alors que le salaire minimum équivaut à peu près à ce qu'il toucherait du bien-être social.» C'est là un sophisme lamentable, indigne d'un premier ministre. Comment M. Lévesque peut-il encore confondre une politique des salaires avec une politique des revenus? Une telle confusion, d'ailleurs tout à fait consciente dans la plupart des cas, fait partie de l'arsenal des arguments revendicatifs des pires démagogues syndicaux.

Il faut rappeler à M. Lévesque que le salaire est de nature strictement économique et qu'il est soumis aux lois du marché (offre et demande, concurrence, etc.). Le revenu au contraire n'est pas soumis aux lois du marché et peut comporter toutes sortes de composantes (allocations, indemnités, gains à la loterie, fraudes, vols, etc.). C'est pourquoi le salaire minimum est une invention récente et artificielle des gouvernements pour établir une pseudo-justice sociale. Toutes les études sérieuses sur cette question démontrent que le salaire minimum est un leurre et ne résout aucunement le grave problème des revenus des gagne-petit.

Par exemple, les travailleurs occasionnels, à temps partiel, ou facilement remplaçables sont souvent rémunérés à forfait ou acceptent des taux inférieurs à ceux du salaire minimum pour ne pas perdre leur emploi. Quand, par hasard, le gouvernement intervient, les employeurs réduisent en général leur personnel puisqu'il s'agit presque toujours de petites entreprises où le coefficient de main-d'oeuvre est élevé et la marge de profit étroite. Les «sous-payés» deviennent, pour un certain nombre d'entre eux, des «non-payés», c'est-à-dire des chômeurs.

En outre, dans les moyennes entreprises le salaire minimum est le premier échelon de l'échelle salariale et celle-ci ne peut être haussée impunément sans rendre l'entreprise moins et souvent peu ou pas concurrentielle. L'employeur doit alors réduire proportionnellement son personnel. Les «sous-payés» deviennent là encore des «non-payés», c'est-à-dire des chômeurs. Bref, le salaire minimum aggrave au lieu de résoudre le problème salarial des travailleurs. C'est une mesure simpliste qu'on croirait inspirée d'une philosophie de taverne ou d'une sociologie de brasserie.

Si les gouvernements étaient moins démagogiques, une large partie de leurs allocations de bien-être et un pourcentage de l'assurance-chômage (par entente avec le fédéral) seraient utilisés à accroître les revenus des gagne-petit au travail au lieu d'entretenir les chômeurs qu'ils créent par le salaire minimum.

Malheureusement, la plupart des politiciens s'intéressent peu aux questions économiques qu'ils comprennent d'ailleurs assez mal, comme en témoignent les propos du premier ministre. M. Lévesque a déclaré, en effet, que le salaire minimum des Américains, par suite de la valeur d'échange de leur dollar, atteignait $4 l'heure et que le Québec devait demeurer concurrentiel. Un tel raisonnement est si incroyable qu'il en est désarmant. C'est au contraire en haussant le salaire minimum que le Québec cessera d'être concurrentiel puisque sa productivité est non seulement inférieure mais ne cesse de baisser. D'ailleurs les Canadiens dans leur ensemble vivent déjà bien au-dessus de leurs moyens, c'est-à-dire de la productivité et de la production de leur économie.

Bien sûr, il est inévitable que les politiciens dans leurs déclarations, surtout quand elles sont improvisées, secrètent autant de sophisme que de salive. Mais sur une question aussi importante que la politique salariale, en particulier dans une conjoncture d'inflation et de chômage exceptionnel, la légèreté de leurs propos devient scandaleuse. Ces politiciens donnent raison à l'actuel président des USA, M. Ronald Reagan, qui a dit à plusieurs reprises: le gouvernement n'est pas la solution des problèmes, il est le problème.

IVAN GUAY

Pour un médiateur spécial à R.-Canada

Le député néo-democrate Mark Rose vient de proposer la nomination d'un médiateur indépendant dans le conflit qui oppose Radio-Canada à ses journalistes. Il n'est pas le premier à le faire. Les grévistes eux-mêmes, entre autres, l'ont déja demandé.

On devrait se rendre à cette requête. L'effort vaut, en effet, d'être tenté, même après l'échec de l'intervention de M. Guy de Merlis, directeur du service de la conciliation au ministère fédéral du Travail. Ce n'est d'ailleurs aucunement nier les talents et la compétence de M. de Merlis que de prétendre qu'une tierce personne, venant de l'extérieur de la fonction publique, jouirait au départ d'une plus grande crédibilité dans une négociation où est impliquée une société de la Couronne.

M. Francis Fox, porte-parole aux Communes de la société d'Etat, devrait intervenir auprès de cette dernière pour qu'elle accepte ce genre d'intervention.

Lors de la médiation de M. de Merlis, les journalistes ont fait un certain nombre de concessions intéressantes, aux chapitres de la semaine de quatre jours, du principe de l'indexation et de la durée des vacances. Il ne semble pas, du moins si l'on s'en tient à la version syndicale, que Radio-Canada ait profité de l'occasion pour bouger sensiblement de ses positions. Un médiateur de l'extérieur aurait probablement plus de poids auprès d'elle pour la convaincre de mettre elle aussi de l'eau dans son vin.

Dans deux jours cette grève entrera dans son quatrième mois. Elle a sûrement assez duré. Dans les grands débats actuels, la population a besoin de toutes ses sources d'information, particulièrement de celle de Radio-Canada.

Si le gouvernement ne se montre pas disposé à accroitre ses crédits à Radio-Canada pour lui permettre d'accéder aux demandes des journalistes et des autres syndiqués de la maison dont les négociations doivent commencer incessamment, la société d'Etat pourrait tout de même étudier la possibilité de couper ailleurs dans son budget pour trouver l'argent nécessaire.

Les journalistes réclament par ailleurs depuis les débuts une enquête sur l'administration et la politique d'information de Radio-Canada. La chose peut sûrement attendre le règlement du différend actuel. Cette enquête pourrait alors être même plus globale et s'étendre tant aux pratiques syndicales que patronales en matière de relations de travail.

VINCENT PRINCE

LE «NOUVEAU FÉMINISME» A CRÉÉ DES ATTENTES

Les femmes veulent exprimer leur sexualité

En 1979 apparait au Québec la théorie sur le «nouveau féminisme». Médecins, psycho... unité multidisciplinaire du CSSMM sur le planning familial, «le nouveau féminisme a créé ... rapie sexologique, le manque de désir, l'orgasmie, l'éjaculation précoce. «Nos comporte...



Droits reserves

L'Université de Montréal craint les amputations

Quand le ministre des Finances du Québec décide de faire des coupures de $1 milliard, il a nécessairement la tentation, surtout avant des élections générales, de couper dans les budgets qui touchent le moins l'ensemble de la population. L'importance du budget se calcule donc en rapport avec les cris que la population peut lancer dans le cas d'amputations.

Comme le Québec ne compte, chez ses 15 ans et plus, que 5,8 pour cent de diplômés universitaires dont un certain nombre demeure inconscient de son rôle social, le gouvernement n'a pas trop à s'inquiéter des coupures qu'il ordonne dans les budgets des universités. Et comme les gouvernements, encore une fois surtout avant des élections générales, n'entretiennent principalement que des politiques à court terme, on ne s'inquiète pas trop des conséquences néfastes que peuvent entrainer, à long terme, les budgets réduits des maisons d'enseignement universitaire.

Mais à l'Université de Montréal, on s'en rend compte.

Le recteur de l'Université de Montréal, M. Paul Lacoste, craint présentement que la réforme de l'éducation, au Québec, soit compromise par la maigreur des subventions gouvernementales. Or, le Québec ne peut se permettre de connaître des échecs à ce plan.

Au Québec, le nombre des diplômés universitaires, chez les 15 ans et plus, n'est que 5,8 pour cent, disions-nous. Il faut savoir qu'en Ontario, il est de 8,2 pour cent. Pire que cela: chez nous, cette proportion se partage en 12,2 pour cent d'anglophones et 4,2 pour cent de francophones.

D'autre part, à l'Université de Montréal, au cours des cinq dernières années, l'accroissement de la clientèle étudiante est essentiellement dû aux inscriptions féminines: les femmes forment présentement la moitié de la population étudiante de l'université. Le gouvernement risque fort de ralentir maintenant.

Mais c'est tout le Québec qui peut s'attendre à payer le prix d'une diminution des budgets universitaires.

L'administration de l'université peut sûrement s'obliger à certains sacrifices qui correspondent à ceux que tous les secteurs de la société doivent présentement s'imposer. Au nom d'une certaine égalité sociale, il faut accepter des diminutions de budget raisonnables dans le monde de l'éducation comme ailleurs.

Ce qui gêne le plus, c'est quand une administration se voit retirer des subventions qu'on lui avait promises au temps de la séduction irraisonnée. L'engagement d'une université envers son corps professoral, par exemple, et aussi envers ses étudiants, ne devrait pas se voir bouleversé par de brusques changements de décisions ou par des politiques d'opportunisme.

Mais surtout, ce qu'il faut savoir, c'est que la qualité première d'une université lui vient de celle de son personnel enseignant. Si l'on diminue la qualité et le nombre de spécialistes et de chercheurs, on diminue d'autant la qualité et le nombre de spécialistes et de chercheurs québécois dont on a pourtant énormément besoin.

Si le Québec continue à marquer le pas au plan scientifique, s'il avoue constamment un retard devant tous ceux qui l'entourent, et si, pour ajouter à la désolation du portrait, la minorité anglophone du Québec continue à s'offrir une plus grande proportion d'universitaires de qualité, on peut se demander à quoi servira notre identité culturelle.

L'université, nous le savons tous, ne sert directement qu'une partie infime de la population; et cette partie est probablement la plus privilégiée. Mais indirectement, au plan de la qualité de notre survie, au plan du bien-être de la collectivité et du progrès de l'ensemble, elle sert tous les Québécois.

JEAN-GUY DUBUC

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Le sommet islamique met en lumière de vives dissensions

Le sommet islamique inquiète les éditorialistes parisiens. «Libération» (extrême gauche) souligne le climat d'intolérance qui semble y régner: «Peu importe en fait qu'il se passe, durant ce sommet islamique, quelque chose qui puisse être compris par le reste du monde, peu importe qu'il s'y décide des mesures importantes susceptibles de modifier l'existence des habitants de cette planète. L'essentiel est qu'il ait lieu. À La Mecque, sous l'oeil d'Allah, huit souverains, 19 présidents de la république et dix hommes d'État, rejetés par une bonne partie de leur population respective, peu avares d'exécutions, de tortures ou d'emprisonnement, communiqueront dans un au-delà impalpable qui effacera leurs divergences aussi efficacement qu'il justifie en permanence leurs conflits. (...) Au sanctuaire du prophète on sait aujourd'hui que le danger menace. Deux pays sont en effet absents et un autre n'a droit qu'à un strapontin. L'Iran de Khomeiny et la Libye de Kadhafi n'ont pas tourné sept fois autour de la Kaaba et le Liban de Sarkis ne pouvait pénétrer dans la ville sainte. (...) Leur absence au sommet islamique ne prouve qu'une chose: ils inquiètent autant l'Islam que le reste du monde. Si les invités du roi Khaled n'osent encore les traiter d'hérétiques, ils en sont aujourd'hui arrivés à un point d'accord avec les infidèles du monde entier: des deux côtés on les considère comme des excommuniés. Que Dieu y reconnaisse les siens.»

De son coté «Le Figaro» (droite modérée) fait observer que tous les pays islamiques ont cherché un point d'accord. Ils l'ont trouvé, c'est la Palestine: «Il faut l'admettre: il existe une sensibilité commune et une solidarité dans le monde islamique. Mais elle n'empêche pas que ce monde soit traversé d'impitoyables dissensions. Les deux sont vrais, il faut le savoir quand on s'efforce à des analyses trop rationnelles, à des schémas peut-être trop clairs, et se souvenir du précédent qu'était l'Europe d'avant les guerres de religions, unie dans la chrétienté et déchirée de guerres sans fin. On pouvait donc prévoir qu'à cette conférence de Taef il n'y aurait pas d'accord sur les principales crises qui divisent les pays islamiques: entre l'Irak et l'Iran, ou entre le Maroc et l'Algérie. Et l'on pouvait prévoir aussi que l'on rechercherait passionnément les points d'accord. (...) Il apparait aujourd'hui que dans l'équilibre établi par les Saoudiens entre la question de la Palestine et celle de l'Afghanistan, celle-ci n'est peut-être qu'une «fausse fenêtre», pour une raison simple: c'est que la conférence était divisée sur l'Afghanistan et unanime sur la Palestine. (...) C'est donc sur la Palestine — et sur elle seule — que l'on s'est retrouvé. Et, indiscutablement, l'O.L.P. a occupé à cette conférence une position très forte et en sortira politiquement renforcée.»

Enfin, «Le Parisien Libéré» (informations générales) s'attarde plus précisément sur le «rapprochement entre le Maroc et l'Algérie»: «L'obsession du monde musulman, c'est l'unité, but idéal qui semble sans cesse fuyant. (...) Mais le soutien aux Palestiniens est en réalité le seul point de ralliement du monde musulman. L'histoire des trente dernières années l'a amplement démontré dimanche. (...) Les observateurs avaient attaché une grande signification à la poignée de main échangée entre le roi Hassan II du Maroc et le Président algérien Chadli Benjedid. (...) La rencontre de la Kaaba montre les limites actuelles d'un «rapprochement» algéro-marocain auquel d'ailleurs s'emploient les Saoudiens. (...) Il est certain que la présidence Chadli imprime à la politique d'Alger plus de pondération et de pragmatisme. Des signes cités par des sources diplomatiques le confirment. Mais Chadli ne veut ni ne peut renverser brutalement la politique algérienne. La mise au point après la poignée de main de La Mecque en témoigne.»

(Agence France-Presse)

Non, l'U N n'est pas morte!

Lorsque Mme Lysianne Gagnon écrit (LA PRESSE, 10 janvier) que l'Union nationale «est un parti-légume, sans membership réel, sans base solide, sans argent, sans militants, et, ce qui est plus grave encore, sans idées...», je crois qu'elle y va un peu fort. Mme Gagnon dont l'intégrité et l'honnêteté intellectuelle ne font aucun doute, devrait se rappeler que l'U N possède un programme très clair depuis le congrès d'orientation de septembre 1976.

Tout en étant fédéraliste, l'U N a toujours été un parti nationaliste qui savait (et qui saura) défendre les droits des Québécois à Ottawa. De plus, c'est sous les régimes de l'Union nationale que se sont effectués le plus de rapatriements de pouvoir. Que l'on se rappelle le droit à l'imposition, le financement des universités, l'éducation, etc....

L'Union nationale possède des idées. Elle croit à l'entreprise privée, à l'émancipation personnelle du citoyen sans l'intervention toujours croissante de l'Etat, au fait français québécois, à une progression normale des réformes sociales, à un climat social serein.

Pour sa part, M. Roch LaSalle, notre nouveau chef, apporte à l'U N un souffle nouveau dont elle avait grand besoin. Il perpétuera l'idéologie de Paul Sauvé et de Daniel Johnson. Grand nationaliste, il défend d'ailleurs les droits du Québec depuis plus d'une douzaine d'années.



Roch LaSalle

Lorsque Mme Gagnon écrit que l'Union nationale a perdu son âme au moment du départ de Maurice Bellemare, elle se trompe royalement, bien que M. Bellemare fut celui qui a donné un second souffle à l'U N (...)

Mme Gagnon semble regretter le passé «qu'elle veut» folklorique de l'U N Une dame aussi sérieuse et cultivée devrait analyser la venue de Roch LaSalle d'une façon plus sérieuse. Si elle croit que le nouveau chef de l'U N est un «sauveur du Parti québécois» elle se trompe. Analysons objectivement les possibilités de l'U N lors du prochain scrutin québécois:

1) La nouvelle politique linguistique du P L Q lui fera perdre des votes chez les nationalistes québécois qui s'apprêtaient à voter pour ce parti.
2) Le Parti québécois perd de plus en plus de sympathisants depuis qu'il s'accroche au pouvoir. La mise en veilleuse de son projet fondamental de souveraineté-association a semé la confusion à l'intérieur de ses rangs. Le parti gouvernemental en est réduit à se défendre «comme un bon gouvernement», un gouvernement à tendance social-démocrate. Les militants péquistes le savent, la social-démocratie est en perte de vitesse, ce qui, de toute évidence, coûte cher en impôts aux contribuables du Québec.
3) Avec d'un côté le P L Q avec sa nouvelle politique sur la langue et son à plat ventrisme devant Ottawa et, de l'autre côté, le gouvernement péquiste «qui coûte cher» aux contribuables, l'U N peut se tailler une place au soleil. Il serait illusoire de penser que l'U N puisse prendre le pouvoir aux prochaines élections, mais, assurément, ce parti mélangera les cartes électorales tant chez le P L Q que chez le P.Q. Plusieurs observateurs politiques prédisent même que l'U N peut devenir l'opposition officielle. Cette prédiction peut paraitre absurde à première vue, mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'elle offre matière à réflexion. (...)

Jacques de LAPLANTE
Ville de Le Gardeur
Comté de L'Assomption

Sans carte d'identité, mon nom est personne...

Nous n'avons plus d'identité sans carte. On est poinçonné pour la vie et s'il vous arrive de perdre ou de vous faire voler vos cartes, tant pis pour vous, vous n'existez plus et vous n'avez droit à rien. C'est un cri de rage que je lance contre le système.

Je commence mon histoire. Dans un premier temps, en octobre dernier, j'ai eu mon divorce conditionnel, donc baptistère, contrat de mariage, etc. sont retenus temporairement à la Cour. En décembre, on me vole mon portefeuille avec toutes les cartes d'identité et les cartes de crédit. J'appelle tout le monde et on s'occupe de refaire d'autres cartes. Entre-temps, je n'ai aucune pièce d'identification. Alors je me dis, je peux attendre, ici il n'y a pas de contrôle comme dans d'autres pays; on peut vivre sans carte.

La semaine dernière, je décide d'aller ouvrir un compte à la Banque Nationale. Surprise! Avez-vous des cartes d'identification? Non. Alors nous regrettons mais à cause de plusieurs cas de fraude, vous ne pouvez ouvrir un compte sans carte. On refuse mon argent.

Je travaille à l'Université de Montréal. J'avais une carte d'identité qui donne beaucoup d'avantages aux employés comme les frais réduits pour les cours. Je veux prendre un cours; même si je dis que je travaille à l'université c'est pas bon, il faut la carte. Je dois payer le plein montant. L'assurance sociale me dit: il faut venir sur place avec votre certificat de naissance. On me dira, fais en faire un autre. OK, mais c'est encore $2.00, plus une à deux semaines avant de le recevoir, plus ½ journée de salaire pour aller à l'assurance-chômage. On renouvelle mes cartes de crédit. Facile! Je reçois une carte de la poste disant que j'avais une lettre enregistrée et d'aller la récupérer. La même question se pose. Avez-vous des cartes d'identification? Non. Pas de carte, pas d'enveloppe qui elle contient une carte d'identification acceptable (Master Charge). Et l'assurance-maladie, alors là il faut avoir de l'argent et demander un remboursement. Belle affaire, chez nous l'argent il y en a plein les tiroirs, quoi!

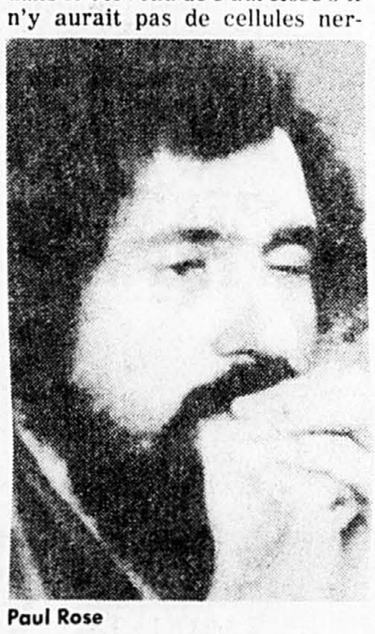
Cartes ou argent = CARTES. Bye Bye 80 avait bien raison de rire de ces fameuses cartes: moi j'en rage. Une affaire de cartes à en perdre la carte.

Diane BRUNETTE
Montréal

Paul Rose, prisonnier politique

Dans un éditorial de Vincent Prince dans La Presse du 8/1/81 sur le refus de la libération conditionnelle de Paul Rose, plusieurs points soulevés ont écorché le bon sens. Vous soutenez que Paul Rose est un détenu de droit commun et qu'il est important de lui appliquer les mêmes normes de libération qu'à tous les prisonniers ordinaires. Or, voyez-vous, Paul Rose est un détenu politique puisque les gestes posés en octobre 1970 sont fondamentalement politiques. L'enlèvement, la séquestration et l'homicide involontaire de Pierre Laporte n'ont rien de comparable à l'affaire Marion ou à des vols de banque avec prises d'otages. S'il fallait déclarer la loi des mesures de guerre et exiger la venue de l'armée canadienne à toutes les fois qu'un acte de nature criminelle, selon le code, est posé, nous vivrions dans un régime politique digne du Chili et des juntes militaires.

Bien sûr, le Canada ne reconnait pas le statut de prisonnier politique, l'URSS non plus. Par contre, cela ne veut pas dire que cette situation n'existe pas. Si elle n'existe pas, arrêtons de faire les gorges chaudes sur les méchants Soviétiques qui enferment des prisonniers d'opinion dans les goulags et les hôpitaux psychiatriques. Selon votre raisonnement, il est facile de dire qu'Amnistie Internationale écrit des rapports (ex. «prisonniers politiques en URSS») sur des choses inexistantes puisque non reconnues. S'il n'a rien de politique dans le cas de Paul Rose, alors pourquoi la commission des libérations conditionnelles vient-elle étaler partiellement dans l'opinion publique les motifs de son refus alors qu'elle ne le fait pas pour le plus ordinaire des prisonniers de droit commun? On exige de lui un repentir de ses actes alors que pour obtenir une libération conditionnelle, l'on se base sur la conduite du détenu et de ses possibilités de réinsertion sociale pour qu'il vive en société selon les normes. D'ailleurs toute la panoplie d'experts dont les titres finissent en «ogues» (psychologues, sociologues...) sont unanimement d'accord pour déclarer que Paul Rose est très socialisé et le parfait modèle de l'homme «sage comme une image», mais l'on rejette sa libération car il ne regrette pas les actes de 70. Les commissaires se comportent en neurologues qui cherchent à trouver dans le cerveau de Paul Rose s'il n'y aurait pas de cellules nerveuses felquistes qui agiraient dans la plus totale clandestinité, afin de pouvoir y pratiquer une lobotomie et de le rendre à l'état de végétation (légume) politique. Ce n'est pas politique cette situation?



Paul Rose

Pour être libéré, faudra-t-il qu'il écrive un livre comme Pierre Vallières (l'Urgence de choisir) pour dénoncer le terrorisme et mener la lutte de l'indépendance à l'intérieur du P Q ? Faudra-t-il que Paul Rose fasse une profession de foi dans le fédéralisme canadien et qu'il souhaite ardemment que le capitalisme passe harmonieusement vers un nouveau stade fordiste de son développement? Faudra-t-il qu'il aille en appel de la décision de la commission pour se faire juger par les mêmes membres du tribunal qui ont rendu la première décision? C'est ça la justice rendue avec équité et impartialité? C'est plutôt une parodie de la règle de justice naturelle du «audi alterem partem». (...)

Francine TELLIER
Mario MARTEL
Montréal

VIA Rail s'explique sur les «odyssées» des Fêtes

La lettre ouverte publiée dans votre édition du 8 janvier 1981 sous la signature de M. Michel Gallant a retenu toute mon attention. Inutile de dire que nous sommes désolés des circonstances dans lesquelles M. Gallant ainsi que d'autres voyageurs ont effectué leur voyage en train certains jours de la période des fêtes de fin d'année.

Il semble toutefois que M. Michel Gallant écarte un peu trop facilement les conditions climatiques particulièrement rigoureuses dans lesquelles s'est déroulé son voyage. Il affirme qu'avions et autobus étaient à l'heure. Or, il suffit de lire les journaux pour s'apercevoir que c'était tout le contraire.

M. Gallant souhaite «qu'on ait au moins le courage de faire le choix», soit d'améliorer ou de supprimer le service. Depuis la création de VIA Rail en 1978, notre personnel a justement eu le courage de choisir, c'est-à-dire de relever le défi et d'assurer l'exploitation de services ferroviaires voyageurs au Canada dans des circonstances difficiles et avec un matériel roulant qui a parfois plus de vingt-cinq ans d'âge. Rome n'a pas été bâtie en un jour et il serait illusoire de penser que VIA Rail puisse du jour au lendemain effacer une trentaine d'années de négligence.

En 1981, nous mettrons en service de nouveaux trains modernes. Ces trains seront chauffés à l'électricité alors que, jusqu'à maintenant, tous les trains dont VIA a hérités du CN et du CP sont chauffés avec la vapeur qui provient des locomotives ou des génératrices.

Les incidents de l'ordre de ceux qui ont été rapportés par M. Gallant sont plutôt rares et surviennent évidemment lorsque les conditions météorologiques sont des plus rigoureuses. On nous a indiqué que le froid fut tel qu'un nouveau record de plus de cent ans a été battu.

Je lui renouvelle l'expression de mes regrets pour les conditions anormales dans lesquelles s'est déroulé son voyage, mais je me permets toutefois de lui rappeler que dans le cas du transport par train, notre personnel et nos services sont à sa disposition 24 heures par jour alors que, bien souvent, la circulation routière et la circulation aérienne sont complètement au point mort. Au moins, grâce au courage de nos employés et de ceux des chemins de fer concernés qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour se sortir d'une impasse exceptionnelle, nous nous sommes rendus à destination.

La prochaine fois, peut-être faudra-t-il que le train également s'arrête complètement?

J.L. MOISAN
Vice-président
VIA Québec

Jean-Paul II mal interprété

Réponse à l'article de Lysiane Gagnon paru dans LA PRESSE du 8-1-81, intitulé «Les malheurs de Jean-Paul».

Madame,

J'aurais voulu avoir le temps de mieux vous écrire. Je prends l'avion ce soir pour Paris après un trop court séjour à Montréal, comme Québécoise travaillant à l'étranger. Un mot pour relever ce que vous écrivez sur Jean-Paul II.

1) La citation est inexacte («... l'adultère dans son coeur»);
2) Elle est hors contexte;
3) Vous avez commis, volontairement ou non, un contresens.

Voici le sens du texte et de la pensée du Pape:

Un homme qui s'unit à sa femme en ayant dans l'imagination ou la mémoire, une autre femme; un homme qui désire une autre femme que la sienne au moment où il fait l'acte d'amour, commet l'adultère. Ce cas, on s'en doute, peut s'appliquer autant à la femme qu'à l'homme. Au fond, c'est tout à votre honneur si vous n'avez pas saisi le sens des paroles du Pape!!! D'une part, vous faites le métier de journaliste.

Le cas que je viens de décrire n'est pas de pure invention. Bien entendu, on peut tout justifier en culture de vulgaire hédonisme où tout est permis: l'ère du porno et du collectif sexuel. Peut-être ira-t-on jusqu'à dire que la femme est libre de servir de simple matelas ou d'objet sexuel parmi d'autres. Encore faut-il savoir sur quelle longueur d'ondes on se situe (et le dire) quand on s'adresse à l'opinion publique.

Jusqu'à nouvel ordre, LA PRESSE n'est pas le CANARD ENCHAINE qui rend, à ses heures, certains services, je ne le nie pas. Dans la même perspective, il faudrait bien en finir avec d'autres sornettes: «la femme libre de son corps» lorsqu'il s'agit d'avortement. Le «foetus» ou l'enfant n'est pas une dent à extraire selon ses humeurs! Nuance: liberté avant et après la conception... On vient d'avoir une année de l'Enfant... notamment, incapable de parler... Les propos de Jean-Paul II ne sont peut-être pas aussi idiots que vous le laissez entendre... Un souhait: que les Québécois reçoivent aussitôt que possible la visite de Jean-Paul II.

Une anecdote: après la visite de trois jours à Paris, Roger Peyrefitte (des «Amitiés particulières») a déclaré sur les ondes de Radio-France, lui qui avait eu des paroles malveillantes à son endroit: «Je fais amende honorable... Jean-Paul II est maintenant dans le coeur de tous les Français»... Une façon de dire que Jean-Paul II n'est pas qu'un «vieux célibataire sympathique d'extrême droite»... mais plutôt un homme de bonne volonté parmi d'autres qui croit, qui essaie de croire, envers et contre tout et tous, en la dignité de l'être humain. Des centaines de milliers de jeunes (France, Allemagne, Amérique du Sud, Pologne) semblent, eux, l'avoir compris.

Gaétane LAPERRIÈRE
Montréal,

Un critique, c'est quoi?

M. Martial Dassylva,
Critique de théâtre,
LA PRESSE

Je me demande sérieusement quel est le rôle d'un critique et sur quels critères vous évaluez une création? Je ne conteste pas votre expérience théâtrale; vous devez faire ce métier depuis des années. Ce que je conteste, ce sont vos opinions (...).

J'ai été renversée par votre papier sur la pièce «Des diamants pour mourir», qui débutait en première le vendredi 9 janvier. Est-ce que vous vous relisez lorsque vous écrivez? N'en voyez-vous pas les contradictions? Vous dites noir sur blanc que vous vous faites une règle de conduite de donner une chance à ceux qui débutent (merci, M. Dassylva pour votre charité!). Par ailleurs, vous ne contestez méchamment et irrémédiablement que les débutants, le décor et les costumes, (...) Je commence à croire qu'un critique n'est qu'une personne capable de formuler une opinion. Comment se sent un critique critiqué?

Hélène MAGNY
Montréal

Le conflit des agents de la paix

M. J.A.Y. Gallant
a/s LA PRESSE
Monsieur,

Vous n'êtes pas le seul malheureusement à dénoncer les travailleurs qui veulent défendre leurs droits et revendiquer de meilleures conditions de travail(...)

Lorsque vous parlez des événements du 3 décembre devant le parlement, il me semble de toute évidence que vous étiez très loin de l'incident pour comprendre quoi que ce soit et je souhaite sincèrement que vous allez vous rétracter.

Le travail n'a rien à avoir avec nos revendications syndicales; nous n'avons pas de masque à laisser tomber, nous ne sommes que des travailleurs «Agents de la Paix» qui ont été bafoués dans leurs droits et nous cherchons par conséquent à améliorer nos conditions de travail, tout en améliorant par le fait même la vie de nos délinquants. L'un ne va pas sans l'autre. (...)

Jorge ESCOLA
Section Prévention
Parthenais

Le coût des produits dentaires

Docteur Jacinthe Larivée,
dentiste
a/s LA PRESSE

Pour faire suite à votre lettre publiée dans LA PRESSE du jeudi 8 janvier 1981, nous aimerions vous expliquer la position de Johnson & Johnson Inc., en tant que seul manufacturier canadien d'amalgame dentaire, face aux modifications apportées récemmment par le gouvernement fédéral aux tarifs douaniers touchant les produits dentaires importés.

Le gouvernement canadien a, depuis toujours, imposé des tarifs douaniers sur les produits dentaires importés au Canada. Cependant, en date du 9 novembre 1979, suite à l'appel no 177 de la Commission des tarifs douaniers, Revenu Canada, Douanes et Accises, décidait de modifier sa politique concernant l'application tarifaire de l'item 47810-1, entrainant automatiquement le même changement pour l'item 47900-1. Cette nouvelle politique n'offrait aucun avantage, soit à court ou à long terme, pour un manufacturier intéressé à fabriquer au Canada des produits dentaires pour le marché canadien. Nous avons donc, en collaboration avec d'autres manufacturiers et distributeurs, demandé que cette décision soit révisée.

Les tarifs douaniers ne sont pas l'apanage du gouvernement canadien et ils ne sont pas réservés à cette seule catégorie de produits. Cette politique a pour but d'inciter les manufacturiers étrangers à fabriquer leurs produits au Canada. De nombreux avantges découlent de cette politique, dont l'accroissement des investissements au Canada, la création de nouveaux emplois, la réduction de la balance des paiements et l'assurance d'un approvisionnement continu (...)

D'ailleurs, lorsqu'une entreprise canadienne tente d'exporter des produits aux États-Unis, ou ailleurs, elle doit se plier aux exigences tarifaires locales. Il existe chez Johnson & Johnson une politique favorisant la création d'usines de fabrication locale lorsque la chose est possible, et ceci afin de participer à la vie économique du pays. C'est la raison pour laquelle Johnson & Johnson Inc., a mis sur pied en 1975 une usine de produits dentaires située à Montréal.

Contrairement à ce qui est mentionné dans votre article, Johnson & Johnson Inc., ne fabrique pas **qu'un seul produit dentaire au Canada**. Il nous fait plaisir de vous informer qu'en plus de l'amalgame en question, nous fabriquons plusieurs autres produits pour la profession dentaire, sans mentionner ceux qui sont destinés au consommateur. De plus, nous comptons continuer à investir dans ce secteur, car nous croyons qu'à longue échéance, nos clients bénéficieront de cet investissement. (...)

Si Johnson & Johnson Inc. s'est joint à d'autres manufacturiers et distributeurs afin de demander au gouvernement canadien de rétablir les tarifs douaniers sur les produits dentaires, c'est dans le but d'inciter l'accroissement d'investissements au Canda dans ce secteur, vu que ces investissements n'étaient plus favorisés par l'abolition des tarifs douaniers.

Il est malheureux que la plupart des produits utilisés par les dentistes canadiens soient des produits importés d'autres pays. Il serait souhaitable que les dentistes exercent des pressions pour qu'un plus grand nombre de compagnies s'installent et fabriquent au Canada et, de cette manière, contribuent à l'économie canadienne.

Dans votre lettre vous mentionnez que l'amalgame que nous fabriquons au Canada est d'un coût plus élevé que les autres produits du même genre. Pour votre information, notre produit se compare avantageusement au point de vue de prix avec les produits compétiteurs. (...)

G.-R. PAQUIN,
Vice-président,
Johnson & Johnson
Division dentaire,
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

TOUT EN N'EXPLIQUANT PAS LE RETARD DES POLICIERS À L'ARRÊTER

Duchaîne rejette l'hypothèse voulant que Hamer ait été un informateur de police



■ QUEBEC — Même s'il n'a pas obtenu d'explication satisfaisante à la décision des corps policiers de ne pas inquiéter Nigel Hamer qu'ils savaient être un des auteurs de l'enlèvement de James Cross en octobre 70, l'enquêteur gouvernemental Jean-François Duchaîne n'en rejette pas moins l'hypothèse voulant que le felquiste ait été un informateur de police.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

C'est là la principale conclusion de la partie du rapport Duchaîne concernant M. Hamer qui a été rendue publique hier par le ministère de la Justice. On se souvient que le reste du rapport avait été publié en octobre dernier.

Après avoir démontré que M. Hamer avait participé activement à l'enlèvement et à la séquestration du diplomate britannique et que les policiers le savaient de façon certaine depuis la fin de 70, l'enquêteur analyse les trois raisons invoquées pour expliquer leur manque de zèle.

Me Duchaîne rappelle d'abord que dès le 6 octobre, soit le lendemain de l'enlèvement de M. Cross, un informateur donne à la police les noms de cinq personnes qu'il croit susceptibles d'avoir pris part à cette action. Il s'agit de Jacques Lanctôt (que la police recherche déjà), de Réal Michon et Georges Campeau (qui seront arrêtés puis relâchés, n'ayant rien à voir avec la crise d'octobre), de Gilles Cossette et Nigel Hamer.

Les policiers expliquant qu'on n'ait pas alors enquêté sur Hamer en disant que ces renseignements faisaient partie de l'afflux journalier et qu'ils n'étaient pas en mesure d'évaluer la validité de chacun d'eux ni de déclencher des opérations sur la foi de chacun d'eux. A cela, l'enquêteur rétorque que le rapport du 6 octobre «a justement été suivi d'une action policière puisque deux de ces personnes ont été arrêtées. La raison pour laquelle Hamer ne l'a pas été par la même occasion demeure donc obscure.»

Me Duchaîne rejette également l'argument du manque de preuve en disant que la Loi des mesures de guerre aurait permis aux policiers d'en construire une avec une relative facilité. D'autant plus qu'à partir de novembre, les révélations de l'informatrice Carole Deveault permettaient aux policiers de suivre de près les activités de Hamer. Ils avaient à ce moment-là la certitude de sa participation à l'affaire Cross et avaient même réussi à le photographier en compagnie des Cossette-Trudel.

La troisième explication fournie par les policiers est que l'arrestation de Hamer à cette époque aurait pu mettre en péril leur infiltration de la cellule Viger (par Carole Deveault). Hamer faisait à la fois partie de cette cellule et de celle qui avait enlevé Cross. Cette dernière étant démantelée, il était logique, pense l'enquêteur, de croire que le FLQ tenterait de se réorganiser à partir de la cellule Viger. Il était donc vital de l'infiltrer.

Même s'il semble accorder plus de poids à cette dernière raison (encore qu'elle ne valait plus après 72 alors que le FLQ était «complètement neutralisé»), Me Duchaîne conclut qu'aucune de ces raisons «ni la somme d'entre elles, n'est suffisante pour expliquer pourquoi on ne s'est pas préoccupé davantage de faire enquête sur le rôle de Nigel Hamer dans l'affaire Cross. De quelque manière que l'on considère le dossier, les raisons invoquées pour justifier l'attitude des policiers laissent un résidu inexpliqué».

Mais il ajoute aussitôt qu'on ne doit pas «y voir la preuve d'une connivence quelconque entre Nigel Hamel et les autorités policières». Son explication: ce n'est qu'après 72 que les policiers pouvaient rouvrir le dossier Hamer sans compromettre leurs sources. Mais «la crise était déjà loin et il n'était pas opportun politiquement de remuer ses cendres». Et puis ça aurait pu compromettre un nouvel informateur recruté en mai 72.

Un rôle de premier plan

Le rapport Duchaîne nous apprend également que M. Hamer avait joué un rôle de premier plan dans l'affaire Cross. C'est vrai que ce n'est que quelques jours avant l'enlèvement qu'il a été intégré à la cellule Libération, mais ne venait-il pas de faire ses preuves de façon éclatante quelques jours plus tôt en volant quelque 1,100 livres de dynamite qu'il s'est ensuite chargé d'entreposer. A noter qu'il n'a pas été accusé pour sa participation à ce crime que la police connaît depuis le 29 mai 72.

Le jour de l'enlèvement, c'est lui qui pénètre le premier dans la maison de M. Cross et, la menaçant de son arme, force sa servante à le conduire à la chambre du diplomate. Il est le seul alors à porter un déguisement, ce qui explique que les Cross et leur servante n'aient pu l'identifier comme un des ravisseurs par la suite.

Pendant quelques jours, Hamer ne sait pas où est situé le lieux de détention car on l'y conduit toujours les yeux bandés. Mais cette marque de non-confiance sera rapidement abandonnée et Hamer fera le lien entre les deux repaires des terroristes et plus tard entre la cellule Libération et la cellule Viger. Il habitera au même endroit que Cross pendant la première semaine et reviendra y résider un moment par la suite.

Le lendemain de l'enlèvement, c'est lui qui verra à obtenir le médicament dont M. Cross a besoin. Le 18 octobre, il quitte définitivement le repaire de la rue des Récollets où est détenu Cross. Parce qu'il est surpeuplé depuis qu'on a abandonné celui de la rue Saint-Hubert et parce qu'il sera plus utile à l'extérieur pour faire le lien avec la cellule Viger.

Peu de révélations sur «la jeune femme» qui aurait servi de geôlier à Cross

■ QUEBEC — Si le rapport Duchaîne consacre beaucoup d'espace à décrire le rôle de Nigel Hamer et à tenter d'expliquer son inculpation si tardive, il se montre autrement plus discret à propos d'un septième membre de la cellule Libération qui n'a jamais été inquiété pour son rôle dans l'affaire.

L'enquêteur Duchaîne dit à son sujet: «Une femme n'a jamais été mise en accusation pour sa participation à l'opération et il ne nous appartient pas de l'identifier publiquement. C'est pourquoi elle sera désignée dans ce rapport par l'expression «la jeune femme».

Il nous apprend à son sujet qu'elle était membre du groupe qui a enlevé Cross avant l'arrivée de Hamer et qu'elle a surtout servi de geôlier. Ce n'est que vers le 12 novembre qu'elle quittera le lieu de détention.

Au ministère de la Justice, on explique sa non-inculpation par une «absence de preuves». On ajoute que même si on connaît son identité et qu'on a la certitude morale de sa participation à l'affaire, on est dans l'impossibilité d'obtenir une identification suffisante pour mener à sa condamnation.

On comprend à mots couverts que, comme dans le cas de Hamer, d'autres membres de la cellule Libération ont révélé son identité lors de l'enquête de Me Duchaîne. Mais ce témoignage est la seule preuve qu'on possède et on doute fort qu'ils voudront le répéter devant un juge.

Pourtant Me Duchaîne explique qu'on ait décidé d'accuser Hamer parce que le retour d'exil des Cossette-Trudel et de Jacques Lanctôt faisait qu'on «disposait désormais d'un élément de preuve très important, à savoir le témoignage potentiel des complices de l'enlèvement».

Pourquoi cela n'a-t-il pas valu dans le cas de la jeune femme? Parce que, semble-t-il, dans le cas de Hamer on disposait déjà d'un très bon début de preuve alors que le témoignage des complices était le seul élément contre la jeune femme.

Le cas Gilles Cossette

Une autre personne fait une apparition remarquée dans le rapport Duchaîne. Il s'agit de Gilles Cossette qui a joué un rôle important en périphérie, si l'on peut dire, de l'affaire Cross. Or lui aussi ne semble pas avoir été inquiété.

D'abord, fin septembre, c'est avec Cossette que Hamer vole 1 100 livres de dynamite sur un terrain de la société Demix à Saint-Hyacinthe. Dynamite qui servira ensuite aux ravisseurs de Cross.

C'est lui aussi qui, à la demande de Hamer, ira acheter le médicament dont a besoin le diplomate séquestré. On le retrouve ensuite dans la cellule Viger qui servira de support à la cellule Libération et publiera ses communiqués, notamment celui qui était accompagné d'une photo de M. Cross assis sur une caisse de dynamite.

Voici finalement, en vrac, un certain nombre d'autres faits révélés dans la tranche du rapport Duchaîne publiée hier:

— dès le 11 octobre, six jours après l'enlèvement, le plus vieux des ravisseurs, Marc Carbonneau, «manifeste son intention de se dissocier de la cellule Libération et son attitude est source de tension à l'intérieur de celle-ci». Trois jours plus tard, Carbonneau annonce qu'il veut revenir à la surface et reprendre son travail dès le 19 octobre «car il veut se dissocier de l'action de la cellule Libération». Mais ses plans seront contrecarrés le 18 quand sa photo et celle de Paul Rose sont diffusées par la police. Il revient alors, déguisé en femme, se cacher rue des Récollets. Son comportement «irrite les membres de la cellule et sera cause de nombreux conflits»;

— fin novembre, les ravisseurs de Cross ont tenté de mener des négociations secrètes avec le gouvernement. Le rapport n'en dit pas plus à ce sujet;

— le 3 décembre, alors que les ravisseurs savent qu'ils sont encerclés par la police, des négociations s'engagent entre Me Bernard Mergler, qui représente les felquistes, et Me Robert Demers, avocat du gouvernement. Or la police toujours soupçonneuse et rarement scrupuleuse a tenté d'enregistrer la conversation entre les deux hommes de loi, mais sans succès, leur matériel n'étant pas adéquat;

— dès la mi-décembre, Carole Deveault dit à la police que Hamer a enlevé Cross (elle avait dit bien avant qu'un anglophone avait participé à l'affaire) et donne l'adresse où il se cache. Il ne sera à cette adresse que quelques jours plus tard mais de toute façon l'erreur est sans importance puisque la police ne s'intéresse pas à Hamer;

— le 29 juin 1975, Nigel Hamer s'est rendu à Paris pour rencontrer des ex-collègues de la cellule Libération.

Energie: Ottawa et l'Alberta tentent un rapprochement

■ OTTAWA (PC) — Des représentants du gouvernement fédéral et de celui de l'Alberta se rencontrent aujourd'hui, à Edmonton, pour tenter de trouver un terrain d'entente en vue de la reprise des négociations énergétiques.

Les deux parties semblent, dans la conjoncture actuelle, aussi éloignées que jamais d'une entente sur les prix et le partage des recettes énergétiques, alors que l'échéance du 1er mars approche. A cette date, si aucun accord n'est conclu, l'Alberta menace de réduire sa production pétrolière de 60,000 barils par jour.

La réunion d'Edmonton — dont la durée n'a pas encore été déterminée — aura lieu au niveau des experts, l'Alberta refusant de reprendre les négociations au niveau ministériel, tant qu'Ottawa n'aura pas donné des signes d'assouplissement de son attitude au sujet des nouvelles mesures fiscales fédérales touchant au gaz naturel et au pétrole.

Les deux parties se sont enlisés dans une guerre de chiffres au sujet du partage des recettes énergétiques.

La formule proposée par Ottawa attribue 43 p.c. des recettes aux provinces, 33 p.c. aux sociétés pétrolières et 24 p.c. au gouvernement fédéral.

GRAND SO
avant l'inve
SAUVÉ
MERCREDI / JEUDI
VENDREDI / SAMEDI

PLAZA ST-HUBERT SEULEMENT

POUR HOMMES
Lot de complets assortis
Modèles et grandeurs variés.
Ord. jusqu'à $225.00
SPÉCIAL $79.98

POUR HOMMES
Chandails et débardeurs
Couleurs et grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $30.00
SPÉCIAL $4.98

POUR GARÇONS
Complets et ensembles safari
Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $74.98
SPÉCIAL $9.98

POUR HOMMES
Vestons sport
Modèles, couleurs et grandeurs assortis.
Ord. jusqu'à $115.00
St-Hubert et Anjou ESCOMPTE 60%

POUR JEUNES HOMMES
Lot de complets
Modèles et couleurs variés.
Grandeurs 34 à 40.
Ord. jusqu'à $170.00
SPÉCIAL $49.98

POUR GARÇONS
Lot de parkas
Modèles et couleurs variés.
Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. jusqu'à $62.98
SPÉCIAL $54.98

POUR HOMMES
Lot d'imperméables
Modèles et grandeurs assortis.
Ord. jusqu'à $105.00
SPÉCIAL $39.98

POUR JEUNES HOMMES
Lot de pantalons
Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $28.98
SPÉCIAL $9.98

POUR GARÇONS
Vestes de ski
Modèles et couleurs assortis.
Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. jusqu'à $34.98
SPÉCIAL $19.98

POUR HOMMES
«Car coat» en suède
Col de mouton, intérieur borg.
Grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $295.00
SPÉCIAL $249.98

POUR JEUNES HOMMES
Pantalons assortis
Couleurs et grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $28.98
SPÉCIAL $19.98

POUR GARÇONS
Lot de chandails et débardeurs
Modèles, couleurs et grandeurs assortis.
Ord. jusqu'à $17.98
SPÉCIAL $5.98

POUR HOMMES
Lot de bottes d'hiver
Doublées en mouton. Couleurs et pointures assorties.
Ord. jusqu'à $65.00
SPÉCIAL $29.98

POUR JEUNES HOMMES
Jeans en velours côtelé
Fins de séries. Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $38.00
SPÉCIAL $9.98

POUR GARÇONS
Lot de chandails style «kangourou»
En coton ouaté. Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $14.00
SPÉCIAL $2.98

POUR HOMMES
Souliers de toilette
Couleurs et modèles assortis. Pointures 6 à 12 assorties.
Ord. jusqu'à $55.00
SPÉCIAL $19.98

POUR JEUNES HOMMES
Lot de chandails
Modèles et couleurs assortis.
Grandeurs TP.P.M.G.
Ord. jusqu'à $29.98
SPÉCIAL $9.98

POUR COLLÉGIENNES
Lot de blouses
Couleurs et grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $14.98 SPÉCIAL 99¢

POUR HOMMES
Lot de robes de chambre et d'ensembles «relax»
Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $65.00
SPÉCIAL $29.98

ÉDUCATION PHYSIQUE
Chandails
Manches courtes. Grandeurs: enfant et adulte assorties.
Ord. $6.98
SPÉCIAL $1.98

POUR COLLÉGIENNES
BLAZERS:
Couleurs et grandeurs variées
Ord. jusqu'à $56.98 SPÉCIAL $5.00

POUR HOMMES
Chemises de toilette
Manches longues ou courtes. Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $25.00 SPÉCIAL $9.98

POUR GARÇONS
Complets assortis
Modèles et couleurs variés.
Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. jusqu'à $119.98
SPÉCIAL $29.98

POUR GARÇONNETS
Tous les vêtements pour bébé
Grandeurs 0 à 24 mois
ESCOMPTE JUSQU'À 80%

POUR HOMMES
Lot de cravates
Couleurs et motifs assortis.
Ord. jusqu'à $12.50
SPÉCIAL $4.98

POUR GARÇONS
Vestons sport
Modèles, couleurs et grandeurs assortis.
Ord. jusqu'à $74.98
SPÉCIAL $29.98

POUR GARÇONNETS
Ensembles 2 pièces
Vestes et pantalons ou ensembles safari. Couleurs assorties. Grandeurs 4 à 6X ans.
Ord. jusqu'à $49.98
St-Hubert et Anjou SPÉCIAL $19.98

Les vetements pour jeunes hommes, garçons et ga

6554 Plaza Saint-Hubert / 273-6392
Centre Laval / 688-6292
Les Galeri 351-

UN AUTRE TÉMOIGNAGE SUR CORRIDART:

Obscénité et provocation n'avaient pas leur place

■ «L'obscénité et la provocation n'avaient pas leur place dans une exposition artistique, comme prétendait l'être Corridart».

MARTHA GAGNON

C'est du moins l'avis exprimé en Cour supérieure hier, par M. **David McDonald Stewart qui, en** tant que dirigeant d'une fondation qui porte son nom, s'occupe depuis 25 ans de projets d'embellissement de la ville de Montréal. Selon lui, le maire Jean Drapeau devait prendre ses responsabilités, surtout à l'occasion d'un événement d'envergure comme les Jeux olympiques, **pour voir à ce que Montréal soit propre pour recevoir ses visiteurs.**

Témoignant en défense dans la poursuite de $355,000 intentée par 13 artistes contre la ville de Montréal par suite du démantèlement de Corridart, M. Stewart a déclaré: «Si on veut voir de l'obscénité, on n'a qu'à se rendre à Amsterdam, où il y a un musée de sexe et, encore là, il n'est pas dans la rue». Il a expliqué qu'il ne pouvait s'imaginer que la pornographie et les insultes soient des éléments d'une exposition artistique. En consultant son dictionnaire, il a noté qu'a mot «art», il est dit quelque chose de beau, de gai, de joli.

M. Stewart a été celui qui en 1955 a mis sur pied le musée militaire de l'île Sainte-Hélène. Il a aussi été à la tête du groupe des Fraser Highlanders. Il s'est également occupé de la restauration du Château Dufresne en 1975 et ce, à la demande de MM. Drapeau et l'Allier, ce dernier étant alors ministre des Affaires culturelles.

Il a insisté à plusieurs reprises pour dire qu'à l'occasion des Jeux olympiques, Montréal se devait d'être une ville digne. Il **fallait que les visiteurs la trouvent merveilleuse.**

C'est une réplique de la croix du Mont-Royal qui a vivement choqué M. Stewart. D'ailleurs, il a même refusé de regarder les autres exhibits de l'exposition Corridart. Il a précisé que son témoignage a été fait à la demande du maire Drapeau qu'il connait depuis 25 ans.

Un autre témoin, l'architecte et urbaniste David Farley, directeur de la section planification urbaine à McGill, est venu dire qu'apres plusieurs promenades sur la rue Sherbrooke, il s'était rendu compte que les échafaudages en plus d'être une obstruction donnaient l'impression d'un vaste chantier de construction.

«Le tout avait l'air d'un boom town», selon son expression, c'est-à-dire comme le centre-ville de Calgary. M. Farley en juillet 1976 a écrit une lettre au Montreal Star pour féliciter l'administration Drapeau d'avoir procédé au démantèlement.

Concernant l'exposition elle-même, il a expliqué que l'idée générale était excellente mais que la présence des échafaudages était vraiment désagréable. Il a reconnu que plusieurs exhibits étaient intéressants bien que controversés.

Un autre témoin, M. Richard Vanier, directeur du service des Travaux publics de la ville de Montréal, est simplement venu affirmer que son service n'avait aucune juridiction sur Corridart et démentir l'affirmation voulant qu'il ait été présent à la conférence de presse lorsque les plans de l'exposition ont été dévoilés.

Tout porte à croire que les plaidoiries finales débuteront aujourd'hui ou demain au plus tard. Ce procès qui a lieu devant le juge Ignace Deslauriers dure depuis plusieurs semaines.

Un ex-dirigeant du CEC accusé d'une fraude de $51,000

■ Un ancien cadre du Centre éducatif et culturel (CEC) de Ville d'Anjou, M. Claude Lagacé, 51 ans, qui est accusé d'avoir commis un vol et une fraude de $51,120 durant la période de 1976 à 1978 lors de la longue grève des employés, subit actuellement son procès devant le juge Benjamin Schecter des Sessions.

MARTHA GAGNON

La Couronne représentée par Me Michel Saint-Cyr a fait entendre, hier, un expert-comptable du ministère du Revenu, M. Ernest Sanschagrin, qui est venu déclarer que, d'après les vérifications qu'il avait effectuées, on pouvait constater que de 1976 à 1979, M. Lagacé qui était alors vice-président aux finances touchait à chaque semaine, en plus de son salaire net de $344, un montant additionnel de $300. Pour ces années, M. Lagacé a reçu $82,801.

M. Sanschagrin a aussi expliqué que le journal des salaires dont M. Lagacé était le responsable au cours de cette période, révélait qu'a chaque semaine, un salaire de $300 était versé à Nancy Spencer. À ce sujet, la Couronne a déjà démontré qu'il s'agissait d'un nom fictif puisque la personne n'était plus à l'emploi du Centre éducatif depuis 1971 et que durant les années mentionnées, elle était à l'extérieur du Canada.

M. Sanschagrin a aussi déclaré qu'on pouvait tres bien établir une relation entre ces montants d'argent versés à Nancy Spencer et ceux déposés **hebdomadairement dans le** compte personnel de M. Lagacé à la Banque de Montréal. Selon lui, il est clair que la totalité des salaires attribués à Nancy Spencer a été déposée dans le compte de M. Lagacé, soit un montant de $51,000.

«Quand on compare le journal des salaires avec les feuilles individuelles des cadres, tout concorde», a précisé le comptable. «Lorsqu'on additionne tous les montants versés à Nancy Spencer, on arrive toujours au montant déposé dans le compte personnel de M. Lagacé.

Un autre témoin, M. Claude Trudel, le président et directeur général du CEC qui a été nommé après la grève, a expliqué que c'est lui qui, en regardant les livres et en questionnant les gens, avait découvert que quelque chose ne tournait pas rond.

Quant à M. Denis Lacasse, un administrateur, il a affirmé que jamais le conseil d'administration n'avait autorisé M. J. Claude **Lagacé à retirer des montants d'argent au** nom de Nancy Spencer. Le C.A. n'a jamais non plus voté ou décidé de payer certaines sommes d'argent supplémentaires à M. Lagacé.

À une question de l'avocat de la défense, Me Robert Beaudet qui voulait savoir s'il était normal qu'avant de signer des chèques un p.d.g. ou un directeur s'assure s'il y a des pièces justificatives, M. Lacasse a répondu positivement.

Parmis les documents déposés comme exhibits par la Couronne se trouve une déclaration qu'a faite M. Lagacé aux policiers en janvier 1979 et dans laquelle il explique qu'en raison de la grève et comme il était responsable de la préparation et du dépôt des chèques **de paie des cadres, il lui fallait payer différents frais, dont des salaires aux scabs. Le** procès se poursuit ce matin.

Le Centre éducatif et culturel est la propriété de Hachette et des journaux Trans Canada.

France-Film songeait avant la grève à remplacer les placiers

■ Avant même le déclenchement de la grève le 12 novembre, la compagnie France-Film avait laissé entendre qu'elle envisageait de demander à des agences de sécurité d'effectuer à longueur d'année le travail des placiers et ouvreuses.

C'est ce qu'a expliqué hier, l'un des directeurs, M. Roger Khayat, qui a confirmé que des approches avaient été faites auprès des agences Philipps et Nac.

M. Khayat témoignait devant le juge Claude Benoit de la Cour supérieure qui entend la demande d'injonction du syndicat du cinéma et du théâtre St-Denis et des cinémas du complexe Desjardins pour que France-Film cesse d'utiliser les agences de sécurité comme briseurs de grève. M. Khayat a aussi précisé que la compagnie dépensait de $3,000 à $4,000 par semaine pour les services de l'agence de sécurité Nac.

LDE
ntaire
FRÈRES
RÉDUCTIONS JUSQU'A 70%
ÉCHANGES OU REMBOURSEMENTS MÊME DURANT CETTE VENTE
À NOS 5 MAGASINS

POUR HOMMES
Paletots assortis
Modèles et couleurs variés
Grandeurs 36 à 46
Ord. jusqu'à $300.00
SPÉCIAL $199.98

POUR HOMMES
Pantalons de toilete et en velours côtelé
Modèles et couleurs variés.
Tailles 28 à 44.
Ord. jusqu'à $45.00
SPÉCIAL $19.98

POUR JEUNES HOMMES
Lot de bombers
Couleurs assorties. Grandeurs 34 à 40.
Ord. jusqu'à $100.00
SPÉCIAL $29.98

POUR HOMMES
Lot de complets 2 ou 3 mcx
Modèles et couleurs assortis.
Grandeurs 36 à 46.
Ord. jusqu'à $275.00
SPÉCIAL $199.98

POUR HOMMES
Souliers de toilette
Lacé ou loafer. Brun ou tan.
Pointures 6 à 12 assorties.
Ord. jusqu'à $99.00
SPÉCIAL $49.98

POUR JEUNES HOMMES
Vestons sport
Modèles et couleurs variés.
Grandeurs 34 à 40.
Ord. jusqu'à $82.98
SPÉCIAL $29.98

POUR HOMMES
Lot de paletots
Fins de séries. Couleurs et grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $250.00
SPÉCIAL $159.98

POUR HOMMES
Lot de chemises sport
Couleurs assorties. Grandeurs P.M.G.TG.
Ord. jusqu'à $32.50
SPÉCIAL $9.98

POUR JEUNES HOMMES
Complets assortis
Modèles et couleurs variés.
Grandeurs 34 à 40.
Ord. jusqu'à $170.00
SPÉCIAL $89.98

POUR HOMMES
Paletots assortis
Modèles, couleurs et grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $375.00
ESCOMPTE 30%

POUR HOMMES
1,000 chandails assortis
Couleurs variées. Grandeurs P.M.G.TG.
Ord. jusqu'à $35.00
SPÉCIAL $12.98

POUR JEUNES HOMMES
Lot de chemises et chandails
Fins de séries. Couleurs et modèles assortis.
Ord. jusqu'à $49.98
SPÉCIAL $14.98

POUR HOMMES
Lot de vestons, safari ou bombers.
En cuir. Grandeurs 36 à 46.
Ord. jusqu'à $330.00
ESCOMPTE 50%

POUR HOMMES
Chemises de toilette
Marque Arrow. Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $32.00
SPÉCIAL $16.98

POUR JEUNES HOMMES
Chemises et chandails assortis
Couleurs variées. Grandeurs TP.P.M.G.
Ord. jusqu'à $29.98
SPÉCIAL $9.98

POUR HOMMES
«Subberban coat»
En velours côtelé ou melton.
Grandeurs 36 à 46.
Ord. jusqu'à $165.00
SPÉCIAL $99.98

POUR HOMMES
Pyjamas longs
Couleurs et grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $25.00
SPÉCIAL $16.98

POUR GARÇONS
Lot de vareuses
En melton. Couleurs assorties.
Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. jusqu'à $69.98
SPÉCIAL $39.98

POUR HOMMES
Lot de «car coat» Stormsheild
Modèles long ou court. Fins de séries. Grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $175.00
SPÉCIAL $129.98
St-Hubert seulement

POUR HOMMES
Chandails à col roulé
Beau choix de couleurs.
Grandeurs P.M.G.TG.
Ord. $10.98
SPÉCIAL $6.98

POUR GARÇONS
Lot de parkas
Couleurs variées. Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. jusqu'à $52.98
SPÉCIAL $44.98

POUR HOMMES
Vestes de ski
Couleurs et grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $165.00
ESCOMPTE 60%

POUR HOMMES
Col de chat sauvage.
Naturel ou argenté.
Ord. $149.00
SPÉCIAL $89.98

POUR GARÇONS
Lot de chemises sport
Couleurs et modèles assortis.
Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. jusqu'à $16.98
SPÉCIAL $6.98

POUR HOMMES
1,500 pantalons
Modèles et couleurs assortis. Tailles 28 à 44.
Ord. jusqu'à $35.00
SPÉCIAL $9.98

POUR JEUNES HOMMES
Lot de paletots et vareuses
Couleurs assorties. Grandeurs 34 à 40.
Ord. jusqu'à $160.00
SPÉCIAL $59.98

POUR GARÇONS
Lot de pantalons de toilette ou en velours côtelé. Modèles et couleurs assortis. Grandeurs 7 à 18 ans.
Ord. jusqu'à $25.00 SPÉCIAL $9.98

garçonnets non-disponibles au Complexe Desjardins

ies d'Anjou/ Carrefour Laval/ Complexe Desjardins
-6810 681-9213 281-1611

Hier, au Motel Suez à Miami Beach, la température maximale a atteint 75° F
Pour réservations: 305-947-6748

LOUEZ UNE 1981 ET EPARGNEZ

1981 CITATION
2 portes coupé, 6 cylindres, transmission automatique, servofreins, servodirection, miroirs sport, pneus radiaux flancs blancs, radio AM, traction avant. Prix de base pour une location nette de 36 mois, 80,000 km gratuits.
$229 (par mois + taxe)

1981 MONTE CARLO
Modèle coupé, vitres électriques, sièges baquets, miroirs sport, console, peinture 2 tons, V-8, 4.4 litres, pneus radiaux blancs, roues Rallye, dégivreur électrique, radio AM/FM. Prix de base pour une location nette de 36 mois, 80,000 km gratuits.
$259 (par mois + taxe)

PLAN DE PROTECTION CONTINU GM INCLUS
Nous louons toutes marques et tous modèles et sommes spécialisés en voitures et camions GM

Park Avenue Location
376-7312 — 5094 est, rue Jean-Talon, Montréal

Hôpitaux ontariens: durcissement des moyens de pression

de notre bureau de Toronto

TORONTO — Un durcissement des moyens de pression a marqué hier la deuxième journée de la grève illégale déclenchée par la majorité des employés de soutien de 65 des 240 hôpitaux de l'Ontario.

Les représentants syndicaux et patronaux se sont rencontrés dans l'après-midi, mais de part et d'autre on n'était pas optimiste sur l'issue de cet entretien alors que le gouvernement tente d'obtenir une injonction auprès de la Cour suprême de l'Ontario pour obliger les travailleurs à retourner au travail et à se plier à l'arbitrage.

Même s'ils encourent des amendes lourdes et des peines d'emprisonnement sévères, les syndiqués ont déclenché la grève dans 40 des 65 institutions hospitalières qui regroupent des membres du Syndicat de la fonction publique. Mais les hôpitaux affectés constituent les plus importantes et englobent ceux de la région du Toronto métropolitain.

Les hôpitaux ont continué à renvoyer les patients à leur domicile et assuraient les services dans les cas d'urgence. Il en était de même pour les cas d'opérations. Les hôpitaux non affectés par le conflit ont vu leur clientèle se gonfler et se sont plaints de charges de travail trop lourdes.

La grève a pris de l'ampleur lorsque les piqueteurs — maintenant en plus grand nombre — ont refusé l'accès des hôpitaux aux camions chargés d'approvisionne les institutions.

Des citoyens bénévoles ont pu assurer le déroulement normal des activités dans certains hôpitaux tandis que d'autres institutions invitaient la parenté des malades à agir en suppléance.

Les employés en grève sont principalement des infirmières auxiliaires et des préposés à la buanderie, à la cuisine, à l'entretien et aux bénéficiaires.

C'est la première fois en Ontario qu'une grève illégale prend une telle envergure. Les salaires, les définitions de fonctions et les vacances sont au centre du conflit. À minuit ce matin, la grève entrait dans sa troisième journée.

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P

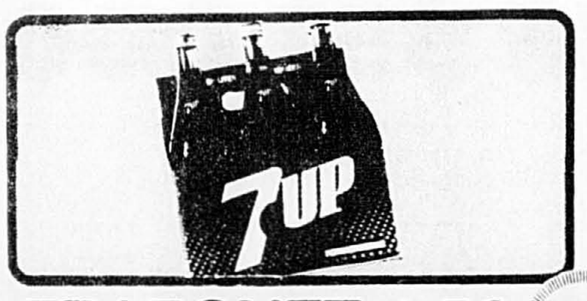
A&P

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux besoins normaux de chaque famille!

C'EST MIEUX

Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur jusqu'au samedi 31 janvier 1981.

Notre politique d'achat minimum ne s'applique pas aux gens de l'âge d'or (pièces d'identités requises)



EPARGNEZ 1.50 PRIX REDUIT

7 UP
Pqt de 6 bout de 750 ml
2.39
Plus dépôt sur bout consignée
Notre prix rég 3.89



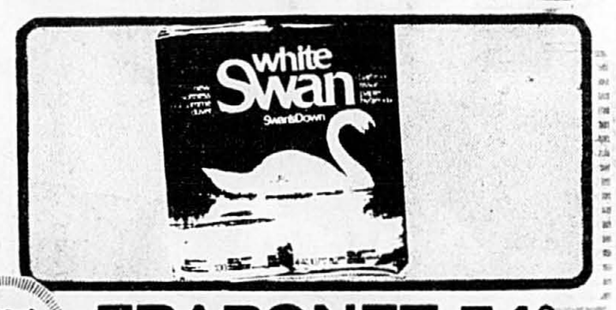
EPARGNEZ 38¢ PRIX REDUIT

JUS DE TOMATES
De fantaisie, Heinz
Boîte 48 oz 69¢
Notre prix rég 1.07



EPARGNEZ 50¢ PRIX REDUIT

CAFE 8 O'CLOCK
En fèves, un superbe mélange de riches cafés brésiliens
Sac 1 lb 2.99
Sac 3 lb 8.89
Notre prix rég 10.39
Epargnez 1.50
Notre prix rég 3.49



EPARGNEZ 74¢

PAPIER HYGIENIQUE
Couleurs variées, White Swan
Limite 3 pqts par client
Pqt de 4 roul 99¢
Notre prix rég 1.73

C'est beaucoup mieux chez A&P vous obtiendrez fraîcheur et qualité



ORANGES NAVEL
Provenance de la Californie, grosseur 138
chacune 8¢

POMMES DE TERRE
Provenance du Nouveau-Brunswick, Canada No. 1
Sac 10 lb 1.89

CELERI
Provenance de la Floride, Canada No. 1
ch 99¢

CHOU-FLEUR
Provenance des E.U., Canada No. 1
ch 99¢

Avocats 2 pour 99¢
Provenance de la Californie, grosseur 32

Laitue Romaine ch 59¢
Provenance des E.U.

Pommes MacIntosh 1.59
Provenance du Québec, Canada No. 1 Sac 5 lb

Echalottes 4 paquets 99¢
Provenance des E.U.

Champignons lb 1.89
Frais provenance du Québec

Choux de Bruxelles lb 89¢
Provenance des E.U., Canada No. 1

Poires Anjou lb 69¢
Provenance de la Colombie-Britanique, Canada No. 1

Nourriture pour oiseaux Sac 10 lb 2.69
Sauvages Thompson

Achetez-en 4 Epargnez 49¢
SOUPE AUX TOMATES
Heinz
Boîte 10 oz 4 pour 99¢
Notre prix rég 37c ch.

Reelle aubaine
MARGARINE MOLLE
Blanchet
Cont 4 lb 2.59

Epargnez 40¢
CREME GLACEE CASCADE
Variétés assorties
Cont 2 litres 1.59
Notre prix rég 1.99

Epargnez 32¢
PATES ALIMENTAIRES
Spaghetti, spaghettini ou macaroni coupé, Lancia
Sac 1 kg 1.39
Notre prix rég 1.71

MELANGES A GATEAU
Variétés assorties, Robin Hood
Sachet 9 oz 2 pour 99¢
Reelle aubaine

PAPIER MOUCHOIR
White Swan blanc seulement
Boîte de 200 tissus 69¢
Epargnez 36¢
Notre prix rég 1.05

BISCUITS DARE
Chocolat fondant, brisures de chocolat ou beurre d'arachides
Sac 450 g 1.39
Epargnez 42c
Notre prix rég 1.81
PRIX REDUIT

PATE DE TOMATES
Bravo
Boîte 5.5 oz 39¢

SAUCE BRAVO
A la viande, pour spaghetti
Boîte 14 oz 69¢
Epargnez 12c
Notre prix rég 81c
PRIX REDUIT

DETERSIF ALL
En poudre
Boîte 6 litres 6.99
Epargnez 46c
Notre prix rég 7.45

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P

Stupéfiants: le fédéral habilité à poursuivre

OTTAWA (d'après CP) — Décidant à l'encontre de la Cour d'appel du Québec, la Cour suprême du Canada a décrété que le gouvernement fédéral était habilité à formuler des accusations dans des causes relatives à l'usage ou au trafic des stupéfiants.

La Cour suprême a ainsi maintenu, hier, le jugement rendu à l'endroit d'Abdellatif Aziz, de Montréal, qui avait été condamné à huit ans et demi de détention après avoir été reconnu coupable d'avoir conspiré, en 1975, pour importer 50 livres de haschish au Canada.

Ce jugement illustre encore une fois la lutte que se livrent les provinces et le gouvernement fédéral pour déterminer qui détient l'autorité constitutionnelle d'instruire les causes criminelles.

La Cour suprême a déjà souligné que la Loi sur le contrôle des stupéfiants n'était pas une législation relevant du droit criminel, mais un simple statut fédéral, ce qui signifiait que le pouvoir exclusif des provinces d'instruire les causes criminelles n'était pas enfreint par Ottawa.

Dans la cause Aziz, on avait avancé que l'accusation de conspiration pour violer la loi sur les stupéfiants plaçait cette affaire sous la juridiction du Code pénal, enlevant ainsi au fédéral le pouvoir de poursuivre.

Toutefois, le juge Ronald Martland, appuyé par six autres membres du tribunal, a souligné que le Parlement «aurait pu prévoir la conspiration pour violer la loi dans la Loi sur le contrôle des stupéfiants elle-même».

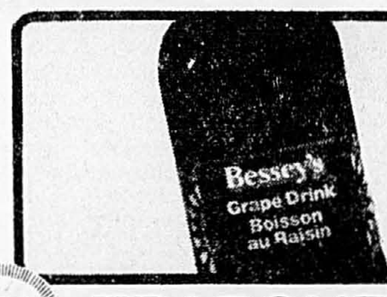
Or, la chose n'était pas nécessaire, puisque le Code pénal prévoit la possibilité de poursuites par le gouvernement fédéral en vertu des dispositions relatives à la conspiration.

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P

BEAUCOUP CHEZ A&P!

A&P LES MAGASINS SITUES A
MONTREAL *6415 Rue Sherbrooke Ouest, 5405 Chemin de la Reine Marie, 3421 Avenue du Parc, 455 Boul. de Maisonneuve Est, 1953 Rue St-Catherine Ouest
*GREENFIELD PARK, 645 Boul. Taschereau
*ST-LAMBERT, 1461 Avenue Victoria
*ST-ANTOINE DES LAURENTIDES, Galeries des Laurentides
*SHERBROOKE, Plaza Centre d'achat, Quatre Saisons
*MAGOG, 401 rue Principale
*DRUMMONDVILLE, Galeries Drummond
*COWANSVILLE, Domaine du Parc, 175 rue Principale
*TROIS-RIVIERES, 850 rue des Récollets
*STATIONNEMENT GRATUIT





ACHETEZ-EN 3 EPARGNEZ 51¢ — PRIX REDUIT — EPARGNEZ 26¢

DINER KRAFT
Macaroni au fromage
Pqt 225 g 3/99¢
Notre prix rég 50c ch

BREUVAGES BESSEY
Aux raisins ou à l'orange
Bout 64 oz 99¢
Notre prix rég 1.25

Service personnalisé. Viandes de qualité aux prix des supermarchés.

Epargnez 50¢ lb — POULETS FRAIS
Eviscérés, catégorie Utilité
Environ 5 à 7 lb
lb 99¢
Notre prix rég lb 1.49

Epargnez 1.30 lb — Coupe de boeuf du Canada catégorie "A"
ROTIS DE BOEUF
De croupe ou d'extérieur de ronde, désossés
lb 2.59
Notre prix rég lb 3.89

COUPE DE BOEUF DU CANADA CATEGORIE "A"
ROTIS DE BOEUF — Epargnez 1.19 lb
De pointe de surlonge ou d'intérieur de ronde, désossés
lb 2.79
Notre prix rég lb 3.98

Reelle aubaine
ASSOUPLISEUR DE TISSU
Liquide, printemps
Cont 128 oz 1.59

Reelle aubaine
FARINE MONARCH
Tout usage
Sac 2.5 kg 1.99

BIFTECKS D'INTERIEUR de ronde lb 2.99
Ou de pointe de surlonge, désossés
Coupe de boeuf du Canada catégorie "A"

ROTI DE NOIX DE RONDE lb 3.39
Coupe de boeuf du Canada catégorie "A"

ROTIS DE SOC lb 1.49
De porc, désossés

EPAULES DE PORC Environ 4 à 6 lb lb 1.29
Fumées, genre Picnic, emb cello, Maple Leaf

AILES DE DINDE lb 59¢
Déjà été surgelées

PILONS DE DINDE lb 79¢
Déjà été surgelés

Prix reduit
THE TETLEY
Orange Pekoe
Boite de 72 sachets 1.99

Epargnez 38¢
ESSUIE-TOUT WHITE SWAN
Couleurs assortis
Pqt de 2 roul 1.29
Notre prix rég 1.67

SEMAINE MAPLE LEAF CHEZ A&P!

SAUCISSES FUMEES Emb herm 1 lb 1.79
Régulières ou tout boeuf, Maple Leaf

CUISSES DE JAMBON lb 1.59
Fumées, un bout ou l'autre, Maple Leaf
Quarts de jarrets lb 1.69

Croquettes de poulet lb 1.19
Panées, surgelées, chauffer et servir

Pepperoni lb 1.99
Ou salami en morceaux, Maple Leaf

Bacon de flanc Emb herm 500 g 2.09
Tranché, régulier ou avec un soupçon d'érable, Maple Leaf

Viandes cuites Emb herm 175 g 99¢
Tranchées, variétés assorties, Maple Leaf

Biftecks de jambon Pqt 175 g 1.79
Maple Leaf

Jambon cuit Emb herm 175 g 1.69
Tranché, Maple Leaf

Saucisson Maple Leaf Pqt 250 g 1.79
En bâtonnets, pepperoni, salami ou salami au boeuf

Bologne en morceaux Emb herm lb 1.59
Ciré, Maple Leaf

KETCHUP HEINZ
Aux tomates
Bout 15 oz 89¢ — Epargnez 17¢
Notre prix rég 1.06

RINCE-BOUCHE
Listerine
Bout boni de 900 ml 2.99

PRIX REDUIT

FOIES DE POULET
Surgelés
lb 59¢ — Epargnez 60c lb
Notre prix rég lb 1.19

JARRETS DE PORC
Surgeles
lb 59¢

VIANDES ET FRUITS DE MER SURGELES

Filets de Sole lb 2.69
Surgelés, emb au magasin

Poulet surgelé Baril 2 lb 3.99
Flamingo

Dans nos magasins avec rayon de charcuterie

Jambon cuit lb 2.69
Tranché, très maigre, Maple Leaf

Liverwurst lb 1.99
Régulier ou aux fines herbes, Maple Leaf

Pain de simili-poulet lb 1.69
Tranché, Maple Leaf

Pepperoni lb 2.29
Ou salami, Maple Leaf

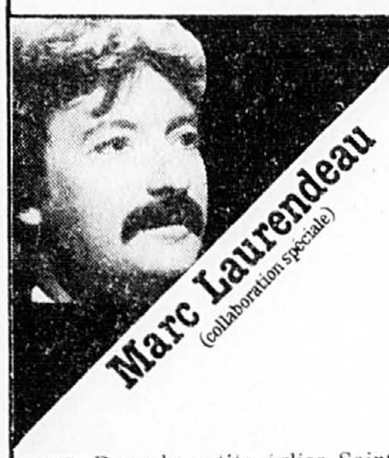
Pain de porc lb 1.99
Maple Leaf

Fromage Cheddar lb 2.79
5 variétés, St-Hilaire

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 28 JANVIER 1981



Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

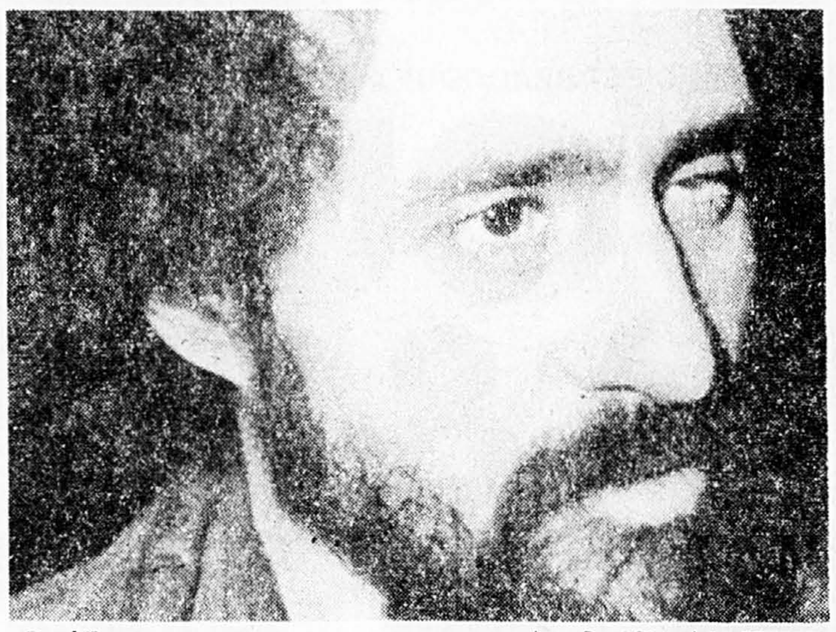
Paul Rose et l'incohérence des libérations conditionnelles

Dans la petite église Saint-Pie X de Longueuil, remplie à craquer par une foule bigarrée de parents, d'amis, de militants indépendantistes de gauche, de vieux nationalistes de droite, d'artistes, de voisins, de curieux, de jeunes sympathisants, la voix forte de Paul Rose, prononçant l'homélie, a fait trembler les murs. En apprenant cela, les commissaires aux libérations conditionnelles vont certainement sourciller. Mais ils sont en partie responsables des accents quelque peu rageurs qui pointaient parfois dans l'envolée oratoire de l'ancien felquiste de 1970.

Car les circonstances qui ont entouré la mort de Mme Rosa Rose, mère des deux célèbres frères activistes de la Crise d'octobre, apportent une tragique illustration de la nature arbitraire de certaines décisions rendues par la Commission des libérations conditionnelles. Un tel organisme doit certes accomplir de lourdes tâches, pas toujours aisément conciliables: faciliter la réinsertion sociale, au moins pour des motifs humanitaires et, en même temps, protéger la sécurité du public. Ces objectifs ne sont réalisables que si la Commission s'impose un souci de logique et de cohérence. On cherche en vain, dans la décision de ne pas accorder à Paul Rose un très bref séjour dans sa famille pour les Fêtes et dans le récent refus de lui octroyer une libération conditionnelle, quelque fil conducteur satisfaisant pour l'esprit.

En novembre 1980, Paul Rose demande d'effectuer un très bref séjour avec escorte (il nous le certifiait au cours d'une entrevue hier) dans sa famille durant la période des Fêtes. On lui refusa cette permission qui avait pourtant été consentie à 637 autres détenus. Paul Rose réitéra sa démarche par écrit en janvier 1981 à plusieurs reprises (nous avons examiné les photocopies). Sa mère étant mourante, Paul Rose, souhaitait la voir une dernière fois; il réclame donc encore une liberté sous escorte (en dépit de ce que les médias ont rapporté alors). La requête fut refusée. Pourtant, hier, on lui permettait d'assister aux funérailles de sa mère et, cette fois, sans surveillance. La logique qui aurait présidé à tout cela ne paraît guère consistante.

Une décision de le laisser rencontrer sa famille pour les Fêtes aurait été d'autant plus justifiée et apaisante que Paul Rose, après plusieurs mois d'étude de son dossier, se voyait refuser la demande de libération conditionnelle complète à laquelle il était pourtant éligible. Son agent de probation (chargé de représenter les intérêts de la société), M. André Dupont, avait néanmoins déposé un rapport favorable auprès de la Commission; dans le même sens, son officier de classement (chargé d'incarner l'institution pénitentiaire), M. Philippe Godin, avait aussi présenté un rapport recommandant la libération de Paul Rose. La Commission annonça pourtant, le 31 décembre, une décision négative.



Paul Rose — photo Rene Picard, LA PRESSE

En guise d'unique texte justificatif, on trouve une lettre terriblement laconique que la Commission expédiait à Paul Rose. Un seul motif était invoqué: Paul Rose serait resté le même homme et son analyse serait marquée de «rationalisation» et d'«intellectualisation». Il limiterait «son introspection» à l'approche «collective» et n'accepterait pas «ses propres responsabilités en tant qu'individu».

Dans ce jugement d'une étonnante brièveté, ce sont les convictions de Paul Rose qui sont visées. On oublie sans doute que Paul Rose, condamné pour le meurtre de Pierre Laporte, n'était pas là (suivant le rapport Duchaine) lorsque le ministre du Travail est mort. Comment voudrait-on qu'il assume, dans cette mort, des responsabilités autres que collectives? Son attitude peut, au contraire, être perçue comme altruiste: Paul Rose sait très bien lesquels de ses camarades ont tué Pierre Laporte et dans quelles circonstances. Plutôt que de repousser le fardeau sur eux, au moyen d'une délation, il assume le geste fatal comme découlant de l'action de sa cellule.

Quant à ce «risque trop grand pour la société» que voit encore la Commission chez Paul Rose, a-t-on songé un seul instant qu'il lui serait complètement impossible de retourner au terrorisme?

Sa notoriété l'a complètement brûlé à cet égard. De plus, rien ne prouve qu'il appliquerait son analyse de la période d'octobre 1970 aux années que le Québec traverse présentement. Mme Rosa Rose, dans sa toute dernière lettre à la Commission avait trouvé les mots justes: «Mais qu'est-ce que le système carcéral entend par réinsertion sociale? Une personne qui n'a plus d'idées personnelles. Une personne qui perd son sens des responsabilités. Une personne qui, même après avoir payé de son temps, doit s'excuser des gestes qu'elle a posés».

Le genre de lavage de cerveau auquel la Commission semble convier les détenus est d'autant plus inconvenant que l'organisme est farci de créatures politiques. A côté d'un policier éducateur, comme le criminologue Jean-Paul Gilbert, doté de la compétence et de l'expérience nécessaires, on trouve notamment deux anciens députés libéraux et un ancien conseiller du cabinet Trudeau en matière de sécurité. A l'approche des élections de 1979, le gouvernement Trudeau, voulant renouveler son équipe de députés, avait truffé la Commission de l'exquise présence de Prosper Boulanger, ancien député libéral de Mercier, et Gaston Clermont, ancien député libéral de Gatineau. Sans que ces gens aient nécessairement été les principaux signataires de la décision concernant Paul Rose, on peut au moins croire que la commission possède des antennes branchées directement sur l'appareil politique.

Les paroles de Paul Rose, durant son homélie sur la tombe de sa mère, avaient des accents à la fois courageux et provocants. Ironisant sur la vertu de charité, si souvent prêchée dans la petite église, il invoquait le concept de partage, impliquant la relation entre deux personnes égales, plutôt qu'entre un donateur et un receveur. La foule entière était interloquée. Elle le fut encore lorsque Paul Rose loua sa mère pour avoir partagé son idéal politique, même durant les périodes les plus difficiles. La Commission des libérations conditionnelles n'appréciera guère cette homélie. On comprend certes qu'elle veuille s'assurer qu'un citoyen en voie de réhabilitation renonce à la violence, mais elle pourrait respecter ses convictions intimes. C'est là un des prix à payer pour vivre dans une société libre.

L'insurrection, le seul moyen pour le peuple de venir à bout de la junte au Salvador

Les voyageurs qui se trouvaient à bord de l'autocar effectuant la liaison Managua-San Salvador devaient s'y attendre un peu. Le voyage avait été calme jusqu'à présent, et l'express filait à vive allure sur la petite autoroute. A l'approche d'un petit pont, l'autocar ralentit. Des soldats en tenue de combat s'étaient attroupés à l'entrée du pont et certains d'entre eux dirigeaient tant bien que mal la circulation qui était beaucoup

MICHEL ARSENEAULT
collaboration spéciale

plus lente que d'habitude. Quelques secondes après s'être engagé dans la traversée du pont, le chauffeur comprit la cause du ralentissement. «Le han cortado la cabezza! (Ils lui ont coupé la tête), s'exclama-t-il. La tête d'un homme avait été plantée au beau milieu de la chaussée, et son corps avait été jeté dans la rivière. Alors que certains voyageurs se précipitaient aux fenêtres, l'autocar accéléra et poursuivit sa route en direction de San Salvador.

Qui était responsable de la mort de cette nouvelle victime de la guerre civile? Le fait que le cadavre ait été mutilé laissait peu de doute dans l'esprit de la plupart des gens. L'extrême-droite était à blâmer comme dans le cas des 9.000 autres victimes civiles de la violence politique l'an dernier au Salvador.

Les bureaux de la Commission salvadorienne des droits de l'homme se trouvent dans un édifice qui ressemble à n'importe quelle maison privée. Seule une petite plaque indique qu'il ne s'agit pas d'une maison comme les autres. Il y a bien sûr des soldats qui montent la garde de l'autre côté de la rue, mais c'est semble-t-il, parce qu'il faut assurer la protection des bureaux du ministère de l'Immigration qui sont à quelques rues de là.

Chaque jour de nouvelles victimes

Tous les jours les membres de la Commission voient défiler devant eux de nouvelles victimes de la répression; ils viennent témoigner de la vague de violence qui s'est abattu sur ce petit pays. Un paysan viendra raconter les détails de l'invasion et de l'occupation de son village par l'armée; une étudiante expliquera comment elle a été capturée et torturée par des membres de la Garde nationale avant de pouvoir s'enfuir et se cacher dans un camp de réfugiés; une mère viendra pleurer la disparition de son fils...

La Commission s'est aussi chargée de la compilation des données en ce qui a trait au nombre de victimes de la répression. À partir d'un minutieux examen des quotidiens de San Salvador, elle a réussi à obtenir des renseignements sur 9,000 victimes en 1980. D'autres sources affirment que le véritable nombre de morts pourrait facilement atteindre 15,000, ce qui fait dire à certains analystes qu'on est en présence d'un véritable génocide.

Le travail de la Commission des droits de l'homme n'est guère apprécié dans les milieux militaires et gouvernementaux. Les documents de cet organisme soulèvent tous la question de la complicité des corps de sécurité avec les commandos d'extrême-droite. Faut-il alors s'étonner que les locaux de la Commission ont été attaqués à plusieurs reprises, que deux de ses employés ont été assassinés, et que des cadavres sont régulièrement laissés à la porte en guise de «carte de visite»... Pour le régime actuel, la Commission a assumé le rôle d'un groupe d'opposition. Par conséquent, il s'agit d'un ennemi de plus à abattre.

Jusqu'à présent, la violence a particulièrement frappé les paysans, les ouvriers et les étudiants, trois secteurs d'opposition qui ont traditionnellement été la cible de l'extrême-droite. En 1980, un nouveau groupe est venu s'ajouter aux secteurs visés par la répression; il s'agit de l'Église catholique.

L'Église catholique visée par la répression

Même s'il n'en laisse rien paraître dans sa voix, l'administrateur apostolique de l'archidiocèse de San Salvador est un homme inquiet. Mgr Arturo Rivera y Damas ressemble à n'importe lequel représentant de la hiérarchie catholique en Amérique latine. Il porte le col romain et un complet noir. Ses cheveux gris très courts et ses lunettes lui donnent un air sévère. Mais contrairement à la plupart des autres archevêques d'Amérique latine, Mgr Rivera y Damas a pris position «en faveur des pauvres» en paroles et dans les gestes, ce qui a attisé une violente campagne de persécution à l'égard de l'Église de la part de l'extrême-droite appuyée par les corps de sécurité. Pas moins de trente-deux prêtres, religieuses et autres collaborateurs de l'Église ont été tués, dont l'ancien archevêque de San Salvador, Mgr Arnulfo Romero. D'autre part, des dizaines d'églises, de collèges et de couvents ont été attaqués à la mitraillette. Plusieurs bombes ont même été installées dans la cathédrale de San Salvador.

Ce qui est particulièrement difficile à avaler pour la droite est le fait que l'Église parle du «droit du peuple à l'insurrection» et que la hiérarchie catholique rende la junte civile et militaire coupable de la campagne de persécution. Après tout, la complicité, voire même la participation directe des forces armées aux actes de persécution sont connues des autorités religieuses.

L'opposition de l'Église s'est aussi concrétisée par la mise sur pied d'une douzaine de camps de réfugiés dans autant d'églises, de couvents ou de collèges à l'échelle du pays. Ces centres servent d'asile à environ 11,000 des 70,000 réfugiés salvadoriens qui ont dû abandonner leur foyer. Soixante-dix mille autres sont allés jusqu'à abandonner leur pays.



La foule se masse à l'entrée de la cathédrale de San Salvador, le 3 décembre dernier, pour assister aux funérailles des six leaders du Front révolutionnaire démocratique (FDR) assassinés.

Les camps de réfugiés

Le plus important des camps de réfugiés se trouve à San Salvador dans les jardins du Séminaire de San José de la Montana, un édifice voisin de l'archevêché. Environ mille réfugiés y vivent dans des conditions pitoyables. Il y manque d'eau, de nourriture, et de médicaments. La plupart des réfugiés sont des paysans très pauvres dont les maisons et récoltes ont été brûlées. La plupart sont des femmes sans mari, accompagnées de nombreux enfants. La majorité des maris ont été tués, d'autres se sont joints aux rangs de la guérilla. Un grand nombre de réfugiés proviennent de régions qui ont littérallement été envahies et massacrées par l'armée et des commandos de droite, tel le redoutable ORDEN — Organisation démocratique nationaliste, dont l'abréviation signifie «Ordre» —. Les victimes de ses invasions et massacres se comptent par milliers.

Depuis le 13 décembre, le président du Salvador est le démocrate - chrétien José Napoléon Duarte, le premier président civil depuis un demi-siècle. Mais on ne saurait exagérer l'importance de ce détail sans mettre en relief le pouvoir du vice-président, le Colonel Jaime Abdul Guttierez, qui est commandant en chef des forces armées et, en tant que tel, le véritable «homme-fort» du régime.

Soucieuse de ce qu'on dit d'elle dans l'opinion publique internationale — si importante pour assurer les livraisons d'armes en provenance des États-Unis —, la junte souhaite projeter l'image de «l'arbitre» coincé entre l'extrême-droite et l'extrême-gauche. Mais où se trouve donc cette fameuse droite?

De l'aveu-même du Colonel Majano, un ex-membre de la junte qui a été écarté du pouvoir au cours du remaniement de décembre dernier, l'extrême-droite est infiltrée, aux plus hauts niveaux, par les forces armées et par le gouvernement. De plus en plus, on indique que l'extrême-droite et la junte ne font qu'un.

Les paysans sont sans terre

La situation n'a pas toujours été ainsi. Au lendemain du coup d'État qui renversait le président Oscar Humberto Romero en octobre 1979, les militaires qui prennent alors le pouvoir décident de faire participer des civils à la junte et de mettre en branle un vaste programme de réformes dont la plus importante devait être la réforme agraire. Une telle réforme était jugée essentielle pour mettre fin à l'injustice la plus criante: le fait que 2 p. cent de la population détienne les deux tiers des terres arabes.

A peine trois mois après le putsch du 15 octobre 1979, les civils qui avaient été intégrés à la junte se retirent les uns après les autres, parce que les militaires n'ont réussi à obtenir l'appui d'aucune organisation de masse, entre autres. Ces groupes, tels les Ligues populaires du 28 avril, ou le Bloc populaire révolutionnaire, regroupent les syndicats payans, ouvriers et étudiants, ainsi que d'autres groupes populaires. C'est avec le retrait des civils — associés à la social - démocratie — que les militaires décident de faire appel aux démocrates - chrétiens pour combler le vide. Les militaires et leurs nouveaux alliés décident d'aller de l'avant avec leurs projets de réforme agraire, en dépit des protestations populaires.

Aujourd'hui, les paysans sans terre ont perdu toute illusion quant aux supposés bénéfices de la fameuse réforme agraire. On fait remarquer qu'elle a surtout servi à la militarisation des campagnes. L'Institut national de réforme agraire s'est chargé de mettre sur pied des coopératives auxquelles les petits cultivateurs étaient obligés de s'intégrer. Des élections ont été organisées pour choisir les dirigeants des coopératives, dirigeants qui ont été systématiquement assassinés les uns après les autres. (Il est aussi intéressant de noter que le principal conseiller américain de l'Institut de réforme agraire est nul autre que Roy Prosterman, qui avait été le maître d'oeuvre de «l'opération Phoenix» au Vietnam. Supposant «qu'il n'y a rien de plus conservateur qu'un petit agriculteur», les États-Unis s'étaient faits les promoteurs d'une réforme agraire au Sud-Vietnam dans les régions frontalières avec le Nord-Vietnam pour freiner l'avance des Vietcongs).

Un masque réformiste très peu convaincant

Le masque réformiste de la junte civile et militaire n'arrive plus guère à convaincre personne au Salvador. Même les démocrates - chrétiens n'accordent plus leur appui à leurs dirigeants. Tout indique que des factions importantes, voire même une majorité de membres de la démocratie - chrétienne sont prêts à s'intégrer au parti social-chrétien, qui est membre du Front révolutionnaire démocratique (FDR). Il apparaît de plus en plus clair que la clique démocrate - chrétienne qui partage le pouvoir avec les militaires ne sert qu'à légitimer et justifier les actions de ses alliés et qu'elle ne jouit que de très peu d'appui dans la population. Jusqu'à présent, les seules organisations qui se sont prononcées en faveur de la junte ont été quelques grandes organisations patronales, qui représentent, dans un pays comme le Salvador, des secteurs extrêmement monoritaires.

Au cours des derniers mois, les rangs de l'opposition se sont progressivement gonflés au point d'incorporer maintenant ce que certains observateurs estiment être une majorité de la population. L'opposition a récemment atteint un niveau d'organisation et d'unité sans précédent et elle est plus que jamais un adversaire redoutable pour la junte. Les forces d'opposition se sont regroupées autour du Front démocratique révolutionnaire. On y retrouve un large éventail de partis politiques qui vont de la social - démocratie jusqu'au marxisme - léninisme. S'ajoutent aux partis politiques cinq organisations de masse dont l'appui est absolument essentiel. Ces cinq organisations ont chacune un bras armé qui est en fait une organisation politico-militaire composé de guérilléros. Ces groupes forment depuis peu le Front Farabundo Marti de Libération nationale (FMLN), chargé de coordonner la lutte armée contre la junte. Pourquoi la lutte armée? «Il n'y a aucun autre moyen! Comment dialoguer avec la junte quand on sait qu'elle est responsable de l'assassinat de milliers de personnes?» expliquent-on.

BAIL TERMINÉ



C'est avec un immense regret que la maison Harry Gold annonce qu'après avoir servi sa charmante clientèle depuis plus de 50 ans, doit fermer les portes de ses 2 magasins, au centre-ville et au Centre commercial Rockland.

MARQUE HARRY GOLD
COMPLETS
AVEC GILET POUR HOMMES
100% LAINE
Ord. $200 **99.90**

COMPLETS
AVEC GILET POUR HOMMES
TISSUS IMPORTÉS
100% LAINE
Ord. $250 **139.90**

MANTEAUX SPORT POUR HOMMES
100% LAINE
PLAID UNI
TWEED
Ord. $150-200 **79.90**

FAMEUX PARDESSUS HARRY GOLD
Choix complet de tailles
Ord. $300 **159.90**

CHEMISES HABILLÉES
COMPRENANT UNE GAMME SPÉCIALE DE CHEMISES SPORT MARQUES RÉPUTÉES
2 pour 29.
Ord. $30 ch.

CHANDAILS POUR HOMMES
Col roulé, encolure ras du cou, encolure en V, veste
25% DE RABAIS

CRAVATES
Motifs en vogue.
Valeur jusqu'à $20 ch.
3 pour 15.
Création en soie — 3 pour $29

MASTER CHARGE
BANKAMERICARD (VISA)

RETOUCHES AU PRIX COÛTANT

harry Gold

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI-MERCREDI 9h-18h
JEUDI-VENDREDI 9h-21h
SAMEDI 9h-17h

474, RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL • CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND

Le meurtre du motard Lapointe: la police poursuit son enquête

Les policiers de Sorel, ainsi que les enquêteurs de l'escouade des Crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, poursuivent leur enquête dans le but de retracer le ou les auteurs du meurtre de Cyrille Lapointe, âgé de 31 ans, membre du groupe de motards les Hell's Angels, qui a été abattu de cinq coups de feu de calibre .12.

Selon les policiers, Lapointe, aussi connu sous le sobriquet de «grosse poche» dans le milieu des motards à Montréal, a été trouvé sans vie vers 6h30 hier, à l'intérieur du 25 de la rue Huart, à Sorel.

Lapointe était connu des policiers pour avoir été arrêté à Vancouver en avril 1974 en possession d'une arme prohibée. Il avait ensuite été libéré de cette accusation. Au moins d'août 1976, il avait été accusé d'un vol qualifié et avait par la suite été acquitté.

Depuis ce temps, il semble qu'il ait habité au Québec.

D'après un policier, le fait que Lapointe ait été atteint de cinq projectiles provenant d'un fusil de calibre .12 et qu'il ait été membre de la bande des Hell's Angels laisse croire qu'il a pu être victime d'un règlement de comptes, provenant d'une bande rivale, notamment les Outlaws, qui depuis trois ans sont en guerre ouverte tant au Canada qu'aux États-Unis contre les Hell's Angels.

Simpsons MD



Rabais 14% à 16%

Vente de bas «Whisper»

Maintenant jusqu'au 7 février

No 6700 — Collant haute mode; culotte-et-bas-en-un. Culotte fantaisie. Pointes invisibles. Petite: 5'0"-5'4" (95-110 lb), Moyenne: 5'3"-5'7" (110-135 lb), Élancée: 5'5"-5'10" (135-155 lb.). Culotte beige/jambe épice, culotte beige/jambe érable ou culotte gris/jambe gris fumé.
Prix ord. Simpsons 2.79 2.37 ou **3/6.95**

No 6955 — Collant culotte-et-bas-en-un. Culotte soyeuse. Pointes invisibles. Petite: 5'0"-5'4" (95-110 lb). Moyenne: 5'3"-5'7" (110-135 lb). Élancée: 5'5"-5'10" (135-155 lb), Queen: 5'4"-5'10" (160-200 lb). Culotte beige/jambe épice, culotte beige/jambe érable, culotte beige/jambe beige tendre, culotte beige/jambe baie, culotte gris/jambe gris fumé.
Prix ord. Simpsons 2.49 2.11 ou **3/6.19**

No 6805 — Collant avec culotte de maintien. Culotte nylon/spandex. Pointes renforcées. Petite, moyenne, élancée, très élancée, Queen. Cannelle, érable, taupe ou épice.
Prix ord. Simpsons 2.49 2.11 ou **3/6.19**

No 6497 — Collant taille Queen. Pointes et culotte renforcées. Mini ou maxi. Cannelle, épice, érable ou taupe.

No 6790 — Collant taille Queen. Culotte renforcée. Pointes invisibles. Mini ou maxi. Érable, épice, beige tendre ou fusain.

No 6385 — Collant diaphane pour le soir. Ultraphane, pointes invisibles. Petite, moyenne ou élancée. Érable, beige tendre ou gris fumé.
Prix ord. Simpsons 2.29 1.95 ou **3/5.69**

No 6471 — Collant entièrement diaphane. Pointes renforcées. Petite, moyenne, élancée, très élancée. Cannelle, érable, épice.

No 6434 — Collant ordinaire. Culotte et pointes renforcées. Petite, moyenne, élancée, très élancée. Cannelle, taupe ou érable.
Prix ord. Simpsons 1.99 1.69 ou **3/4.95**

No 6900 — Collant entièrement diaphane. Pointes renforcées. Taille unique. Cannelle, érable, épice, taupe, gris doux ou baie.

No 6500 — Collant ordinaire. Culotte et pointes renforcées. Taille unique. Cannelle, épice ou blanc.

No 6300 — Collant entièrement diaphane. Pointes invisibles. Taille unique. Cannelle, épice, beige tendre, gris fumé ou baie.
Taille unique pour 5'0"-5'4" (100-150 lb).
Prix ord. Simpsons 1.39 1.18 ou **3/3.45**

No 6277 — Bas extensibles pointure unique. Pointes renforcées. Cannelle, épice ou érable.
Prix ord. Simpsons 1.49 1.27 ou **3/3.69**

No 6100 — Bas au genou diaphane, semelle coton. Pointure unique. Érable ou beige tendre.
Prix ord. Simpsons 1.19 99¢ ou **3/2.89**

No 6117 — Bas au genou. Pointes renforcées. Pointure unique. Cannelle ou épice.
Prix ord. Simpsons 99¢ 84¢ ou **3/2.45**

No 6210 — Bas à la cheville diaphanes. Pointes renforcées. Pointure unique. Cannelle.
Prix ord. Simpsons 89¢ 76¢ ou **3/2.19**

Pointure unique pour 8½-11.

Tableau de tailles (sauf avis contraire)

Petite	4'10"-5'2"	90-110 lb
Moyenne	5'2"-5'4"	110-120 lb
Élancée	5'4"-5'6"	120-135 lb
Très élancée	5'6"-5'8"	135-160 lb
Mini	4'10"-5'5"	150-225 lb
Maxi	5'2"-5'10"	180-250 lb

Rayon 229, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Modèle exclusif à Simpsons! Bottes «Pajar» en suède

Prix Simpsons
79.99

Offre à succès répétée!

Vous marcherez d'un pas plus allègre cet hiver, en chaussant ces confortables bottes en suède, fabriquées au Canada! Modèle «Balaika» exclusif à Simpsons, chaudement doublé en laine de mouton. Glissière pleine longueur dissimulée. Robustes semelles agrippantes. Choix de noir ou brun. Pointures (avec ½): 6 à 10.



Rayon 276, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

SELON LE CONSEIL CENTRAL DE MONTRÉAL

Dismat: pas de saccage mais un coup monté de la police

■ Pour les dirigeants du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, il n'y a pas eu de «saccage» des locaux de la Dismat, vendredi dernier, à Boucherville.

PIERRE VENNAT

Au contraire, il y aurait plutôt eu un «véritable coup monté des policiers de Boucherville, de Longueuil et de la Sûreté du Québec», bref un «scénario de mauvais western».

C'est ce qu'a soutenu en conférence de presse le président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, Gérald Larose, entouré de la plupart des 122 personnes arrêtées vendredi après-midi à Longueuil et détenues de longues heures dans des autobus puis au poste de police de Longueuil.

L'atmosphère ne se prêtant pas beaucoup pour la poignée de journalistes présents aux questions, après la lecture de la dénonciation des agissements des policiers, il a été néanmoins permis de savoir que les personnes arrêtées étaient allées faire une «visite d'appui» aux 34 grévistes de Dismat, et que ce genre de «visites d'appui» a lieu périodiquement auprès des divers groupes en grève dans la région de Montréal. Lors de ces visites, il est coutume de souligner la visite en posant des collants ici et là sur les locaux visités mais on n'a pas pu savoir s'il est coutume d'entrer dans les lieux ainsi bruyamment visités.

Quoi qu'il en soit, selon le leader syndical montréalais, il n'y aurait que cinq des 122 personnes arrêtées qui seraient des grévistes de Dismat. Toutes les autres seraient des «supporteurs».

Dans le texte qu'il a lu, M. Larose soutient: «Nous pouvons certifier qu'il n'y a eu aucune espèce de saccage de la part de ceux qui sont allés témoigner leur solidarité aux travailleurs de Dismat. Qu'il y ait eu quelques collants et qu'au passage des papiers soient tombés par terre, peut-être, d'autant plus qu'il y avait une panne d'électricité dans le quartier. Si les patrons de Dismat prétendent qu'il y a eu $50,000 de dommages par bris, de deux choses l'une: ou bien ils mentent effrontément, ou bien ils ont saccagé eux-mêmes.»

L'accusé: la police

Bref, pour les dirigeants syndicaux montréalais, il n'y a qu'un coupable dans cette affaire: la police.

Celle-ci serait coupable de plusieurs sévices: racisme contre des travailleurs haïtiens, qui ont été brutalisés et insultés, sexisme envers les femmes qu'on a non seulement ridiculisées mais aussi ennuyées avec des questions comme «que portes-tu comme petites culottes» et autres plaisanteries de mauvais goût du même genre.

Tout ce monde, hommes et femmes, furent enfermés plusieurs heures, sans manger, dans des autobus où l'on ne pouvait ouvrir les fenêtres, et on ne permit aux hommes d'uriner qu'en public (et devant leurs consoeurs) en plein air tandis que les femmes durent attendre plus de quatre heures avant qu'on les autorise à faire la même chose, dans une salle de toilettes du poste de police, en faisant la queue.

Personne ne put appeler son avocat.

On désire donc une enquête sur tous les policiers, mais pas une enquête de la Commission de police mais bien d'un organisme indépendant comme la Ligue des droits et libertés.

Et M. Larose de conclure: «Où est-ce qu'on a vu des raids s'organiser en autobus? Où est-ce qu'on a vu 122 saccageurs et saccageuses se promener tout bonnement en autobus à la queue leu leu, en pleine ville, s'arrêter d'eux-mêmes devant le poste de police de Longueuil à la recherche de restaurants pour, dans les minutes qui suivent cet arrêt, être interrogés par des policiers sans opposer aucune espèce de résistance?»

A noter que si la conférence de presse avait lieu dans les locaux de la CSN, aucun dirigeant de la centrale n'y était présent. Pourtant, à peine cinq minutes auparavant, dans la même salle, le président, Norbert Rodrigue, assistait à une conférence de presse de deux mineurs polonais de «Solidarité» en visite en Amérique.

CTL: la grève écartée

■ Les usagers du transport en commun de l'île Jésus et des environs n'auront pas à se chercher un autre moyen de transport à compter de demain. En effet, dans une proportion de 85 p. cent, les chauffeurs d'autobus de la Commission de transport de Laval ont ratifié, hier soir, l'entente de principe intervenue quelques heures auparavant entre les négociateurs syndicaux et patronaux.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus de la CTL, Louis Prévost, a déclaré, peu avant minuit, que sur 380 chauffeurs 354 s'étaient présentés au sous-sol de l'église Saint-Norbert pour voter sur l'entente de principe.

M. Prévost a ajouté que les autres syndicats membre du front commun de la CTL seront appelés à se prononcer au cours de la nuit par vote secret comme les chauffeurs. «On peut dire que la grève prévue pour minuit et une seconde le 29 janvier est écartée», a précisé M. Prévost.

Pour ce qui est des salaires, les syndiqués reçoivent pour 1980 — à compter du premier août — une augmentation de 11,2 p. cent et pour 1981, 8,75 p. cent avec une clause d'indexation.

Des gains ont également été faits pour ce qui est des vacances et des congés statutaires.

Rien ne fonctionnait

Il en a fallu de peu cependant pour que les milliers d'usagers du transport en commun de Laval et de certaines municipalités des Basses Laurentides soient privés d'autobus. Au début des négociations, rien ne fonctionnait entre les deux parties et le front commun syndical regroupant des chauffeurs, des employés de garage, du terminus, des répartiteurs avait demandé au ministre du Travail de nommer un conciliateur.

Un matin, une quarantaine d'autobus étaient demeurés au garage parce que des chauffeurs s'étaient déclarés malades. Les syndiqués avaient même décidé de ne plus effectuer de temps supplémentaire, mais afin de ne pas pénaliser la population, ils étaient revenus sur leur décision.

Une série de rencontres de conciliation présidée par M. Marcel Boisvert, du ministre du Travail, a rapproché les deux parties et, la semaine dernière, on avait senti un réel déblocage.

Dans le but de permettre à tous son personnel d'aller voter, la CTL avait interrompu son service d'autobus entre 20h et 24h.

Simpsons MD

ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier **«Audio Vidéo Plus»** de Simpsons encarté dans La Presse d'aujourd'hui mercredi 28 janvier 1981.

Page 4, article 1: chaîne stéréo «Fisher». Le modèle devrait être RS2004/MT6410/RS350.

COLLÈGE FRANÇAIS

— 185 ouest, rue Fairmount, Montréal

- reconnu d'intérêt public
- membre de l'A.I.E.S. et de l'A.C.Q.
- mixte avec programmes et examens du ministère.



ANNEXE LONGUEUIL

PENSIONNAT

Au primaire :
à Longueuil (270 places)
et au secondaire
à Montréal (132 places)

EXAMEN D'ENTRÉE EN SECONDAIRE I

LE SAMEDI 31 JANVIER DE 9h30 à 12h

Communiquer avec le secrétariat ou se présenter avec le bulletin au

185 OUEST, RUE FAIRMOUNT (métro Laurier)

Autres inscriptions :

— **PRIMAIRE** 1re à 6e année (Longueuil, Montréal ou Cartierville)
— **SECONDAIRE** II, III, IV, V (Sur présentation du bulletin)
— **COLLÉGIAL** I et II (Session d'hiver 1981 — Janvier à juin)
Préparation au DEC (Diplôme d'Etudes Collégiales)
Cours préparant aux structures d'accueil universitaires

— Sciences de la santé
— Sciences pures et appliquées
— Sciences de l'administration
— Sciences humaines
— Lettres — Langues

À TITRE D'INFORMATION

Le Collège Français transmet les inscriptions à l'académie d'art lyrique et dramatique de Montréal *(Yoland Guérard)*

— Le Collège Français reçoit une majorité d'élèves canadiens-français (2,500 environ)
— Les programmes d'études et les examens sont ceux de la province de Québec
— Le Collège Français est un des rares collèges privés où les cours sont déclaisonnés avec promotion par matière.
— Le Collège Français assure, avec ses autobus scolaires, le transport à des prix très abordables.

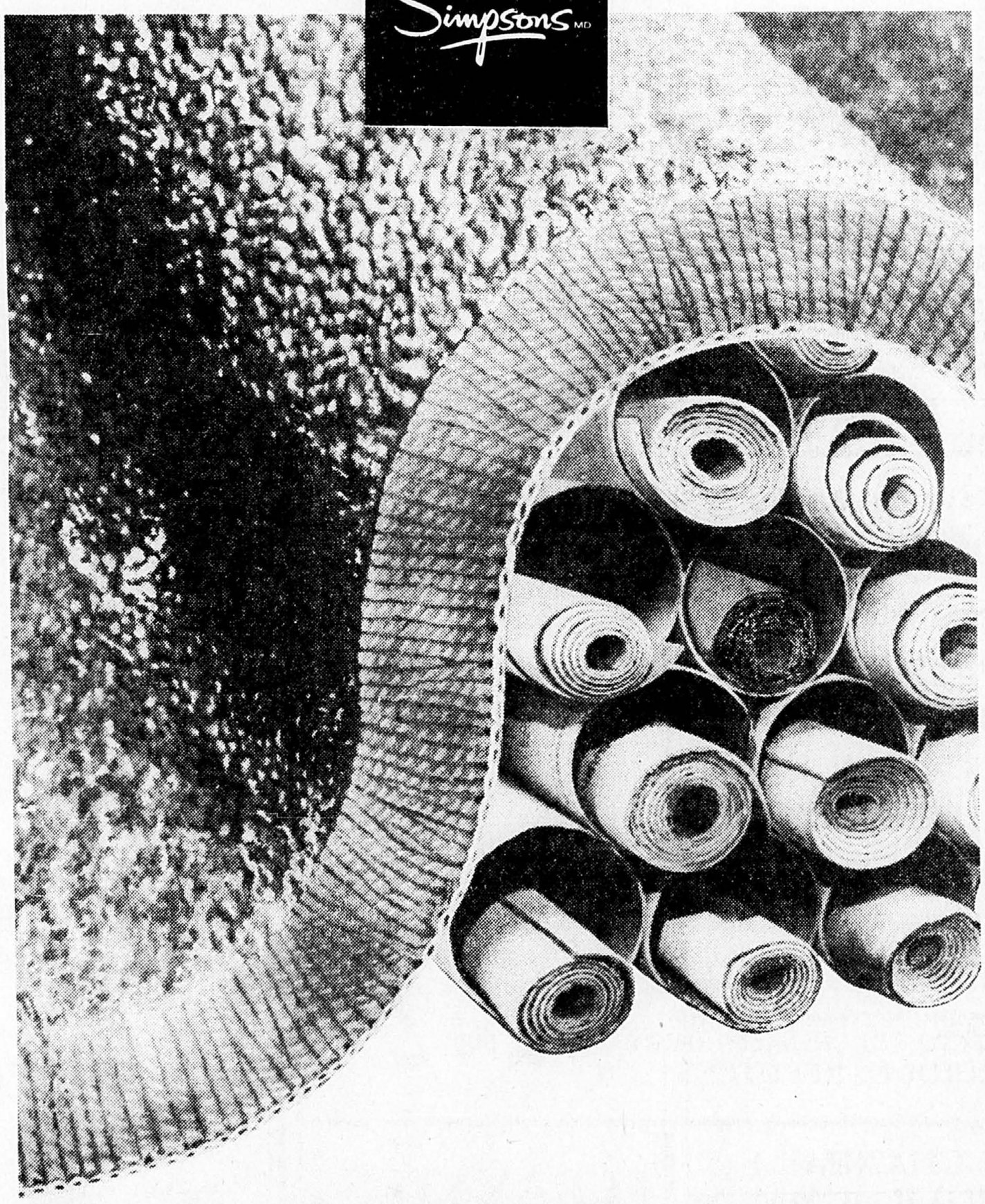
TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES :

• Saint-Hilaire, Beloeil, Saint-Basile, Saint-Hubert, Montréal rue Fairmount • Sainte-Julie, Saint-Bruno, Longueuil, Montréal rue Fairmount • Brossard, Lafleche, Greenfield Park, Montréal rue Fairmount • Preville, Saint-Lambert, Lemoyne, Montréal rue Fairmount • Sainte-Therese-en-Haut, Lorraine, Vimont, Bois-des-Filion • Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Eustache, Sainte-Dorothée, • Ville de Laval, Saint-Vincent-de-Paul • Pierrefonds, Roxboro, Dollard-des-Ormeaux, Montréal.

Pour renseignements, inscriptions et prospectus:

272-0754 272-1455 272-3848 274-9401

Simpsons MD



Rabais 30% à 50%

Solde! Moquette
Coupons et séries interrompues
Chez Simpsons, centre-ville seulement

Maintenant jusqu'au 7 février

Dorlotez vos pieds... et rehaussez vos planchers grâce à ces remarquables rabais! Sélection imposante de coupons de moquette et fins de rouleaux en peluche nylon, nylon mixte, «Acrilan» acrylique, polyester «Trevira Star» et «Fortron» polyester. Choix de textures pelucheuses, «Saxony», coupée-bouclée, torsadée et bouclée en relief. Envers jute ou caoutchouc. Venez chez Simpsons dès aujourd'hui... et n'oubliez pas d'apporter les dimensions de vos pièces!

Rayon 376, au quatrième, centre-ville seulement

Pour achat en personne seulement

Journées de concertation sur la

RÉCUPÉRATION et le RECYCLAGE

13 - 14 - 15 février 1981

Collège de Maisonneuve
2700, Bourbonnière, Montréal

AU PROGRAMME

Des conférences de

MARCEL LÉGER, ministre de l'Environnement du Québec
et de
Jean-Claude Marsan, de l'Institut québécois de recherche sur la culture

Un forum avec

Normand Maurice, *Président*
Récupération Bois-Francs
Kimon Valaskakis, *Directeur*
Centre de prospective Gamma
Jacques O'Bready, *Maire de Serbrooke*
et *Président de l'Union des municipalités du Québec*
Pierre Gaudet, *Président*
Union des producteurs agricoles
Charles Planzer, *Directeur de l'environnement et de l'énergie*
Dominion Textiles Inc.
Guy Garneau, *Directeur de l'expansion des marchés, section recyclage*
Domtar
Lise Scott Thibodeau, *Présidente*
Association des consommateurs du Québec
Fernand Daoust, *Président*
Fédération des travailleurs du Québec

Des ateliers sur

Le rôle de l'éducation • La durée de vie des biens • Les déchets: ressource énergétique • La recherche scientifique et l'innovation technologique • Les municipalités et le tri à la source • Les emballages et les contenants • Le papier et le carton • Le verre • Les métaux • Le caoutchouc • Les plastiques • Les boues et déchets organiques • Les déchets agricoles • Les résidus industriels • Les huiles usées.

Toutes les manifestations et expositions sont ouvertes gratuitement au public. Toutefois, pour participer aux ateliers, il faut s'inscrire par téléphone ou par écrit, avant le 6 février 1981, dans les dix directions régionales du ministère de l'Environnement à travers le Québec ou au

Secrétariat des journées de concertation
5199, rue Sherbrooke est
Suite 3860
MONTRÉAL H1T 3X9

À Montréal: (514) 873-4154
À Québec: (418) 643-4115

«DE LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION À LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION: UN PROJET COLLECTIF»

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement

MARCEL LÉGER, *ministre*

LE SERVICE DE LA CTCUM PERTURBÉ

400 chauffeurs décident de vérifier leur autobus

■ Le service de transport en commun de la CTCUM a été passablement perturbé dans le secteur ouest de la ville, tôt hier matin et ce durant environ une heure, à la suite de l'interruption du service par quelque 400 chauffeurs d'autobus.

GEORGES LAMON

En effet, les chauffeurs des garages Saint-Denis, Saint-Michel et Saint-Henri, prétextant la malpropreté de leurs véhicules, ce qui représente selon eux un danger pour la sécurité des passagers, ont décidé avant de prendre la route de vérifier le bon état de fonctionnement de leur véhicule.

Toutefois la situation s'est normalisée vers 7h15 hier matin, une fois les vérifications faites par les chauffeurs en question.

A la CTCUM cet arrêt de travail incompréhensible des chauffeurs d'autobus a pris un peu tout le monde par surprise étant donné qu'il s'agissait d'un premier acte du genre posé par des chauffeurs en service.

Une situation bien bizarre

M. Laurence Hanigan, président de la CTCUM, a expliqué à LA PRESSE, hier, qu'il avait d'ailleurs demandé un rapport sur la situation pour étudier l'attitude à prendre face à de tels arrêts de travail.

«Je ne crois pas que cet arrêt de travail ait été spontané, a précisé M. Hanigan, au contraire, cela m'apparaît comme une situation qu'on a planifiée. Ça me semble bien bizarre.»

Le président de la CTCUM a admis la possibilité que certains autobus n'aient pu être lavés, au garage Saint-Denis, par exemple, mais selon lui, «ce n'était quand même pas une raison suffisante pour empêcher tout un secteur de fonctionner».

M. Hanigan a rappelé qu'il existait à la CTCUM un comité paritaire sur la santé et la sécurité au travail et que dans une situation comme celle qui s'est produite, l'employeur aurait dû être mis au courant, «ce n'est pas un comité à sens unique», a encore ajouté M. Hanigan.

De son côté, la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro et services connexes de la CTCUM, a expliqué cet arrêt de travail comme une situation «normale».

«Régulièrement, le syndicat fait des vérifications des autobus pour voir si ceux-ci sont en bon état de rouler et s'ils ne présentent aucun danger pour les voyageurs, a expliqué le président de la Fraternité. Depuis plusieurs mois, il existe un laisser-aller de la part de la CTCUM sur l'état des autobus.»

M. Jean-Claude Baillargeon a par ailleurs affirmé que cet arrêt de travail ne pouvait être interprété comme faisant partie de certaines «pressions syndicales».

«Ça survient assez régulièrement quand la CTCUM ne fait pas son travail, a précisé M. Baillargeon. Nous ne voulons pas du tout partir en guerre contre la CTCUM mais nous voulons avant tout que la sécurité des chauffeurs et des voyageurs soit assurée à bord des autobus. Et ce matin, c'était surtout une question de propreté des véhicules, notamment des vitres et des rétroviseurs, le manque de lave-vitre pour les pare-brise, toutes des choses qui ont des conséquences directes sur la sécurité.»

Manque de directives

M. Baillargeon a d'autre part signalé que la situation lamentable de certains autobus se ressentait d'ailleurs d'une façon plus aiguë dans certains garages, par rapport à d'autres.

«Si la CTCUM faisait convenablement l'entretien de ses véhicules, nous n'aurions pas des situations comme celle qui s'est produite ce matin, a mentionné M. Baillargeon, on veut que la CTCUM émette des directives pour l'entretien de ses autobus.»

Deux individus recherchés pour tentative de meurtre

■ Les policiers de la CUM recherchent présentement deux individus en rapport avec une tentative de meurtre survenue hier matin peu avant 9 heures à Montréal, où Gaétano Torré, âgé de 38 ans, a été atteint d'une décharge de fusil de calibre .12 tirée à travers une porte d'aluminium à son domicile du 7201 de la rue Molson.

Torré qui a été atteint de quelques plombs au bras a été transporté à l'hôpital Jean-Talon pour y être soigné.

Selon les policiers, Torré aurait déjà eu des démêlés avec la justice pour des affaires mineures.

L'enquête policière dans cette affaire a été confiée aux sergents-détectives Jacques Langlois et Jean-Louis Lafleur du poste 11 de la police de la CUM.

D'après un policier, Torré n'aurait aucune idée pourquoi quelqu'un chercherait à la liquider.

Par ailleurs, un individu âgé de 66 ans, Jean-Paul Lessard, demeurant au 298 de la rue Principale à Grenville près de Lachute, a comparu hier après-midi au palais de justice de Saint-Jérôme pour répondre à une accusation de tentative de meurtre sur la personne de Serge Dupuis, âgé de 33 ans, qui a été atteint lundi soir de plusieurs coups de couteau à la figure et au thorax.

Le blessé repose présentement dans un état satisfaisant à l'hôpital de Hawkesbury.



ERICA JONG
À MONTRÉAL

Erica Jong, auteur du roman FANNY (Acropole), donnera une conference publique

à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM
405 Sainte-Catherine est, Montréal
Le jeudi 29 janvier à midi (12h)

La conference aura pour thème: «L'Ecrivain derriere le masque: du roman a l'autobiographie». Le texte français du discours qu'Erica Jong prononcera en anglais sera disponible a l'entrée. L'aide de traductrices est prévue pour la période de questions.

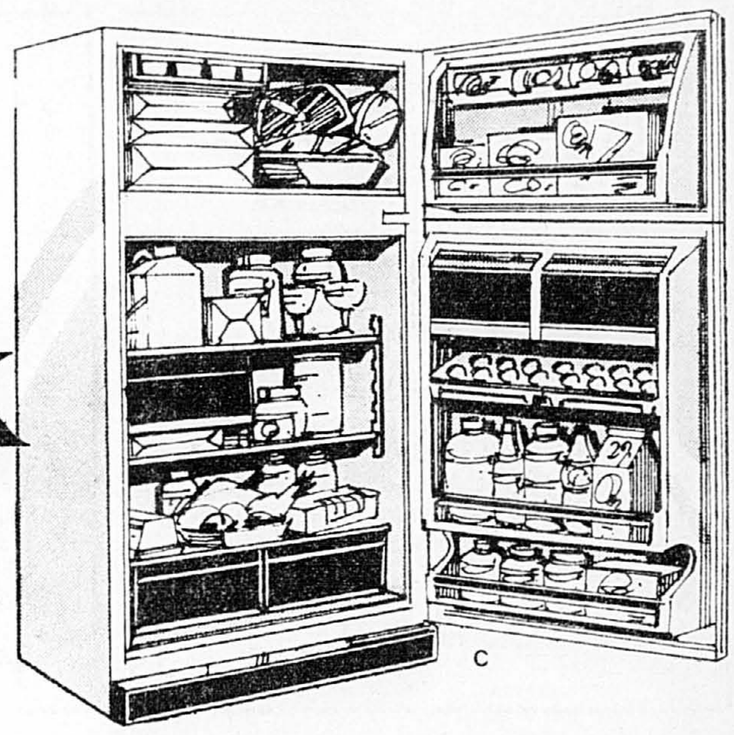
Informations: 282-4154

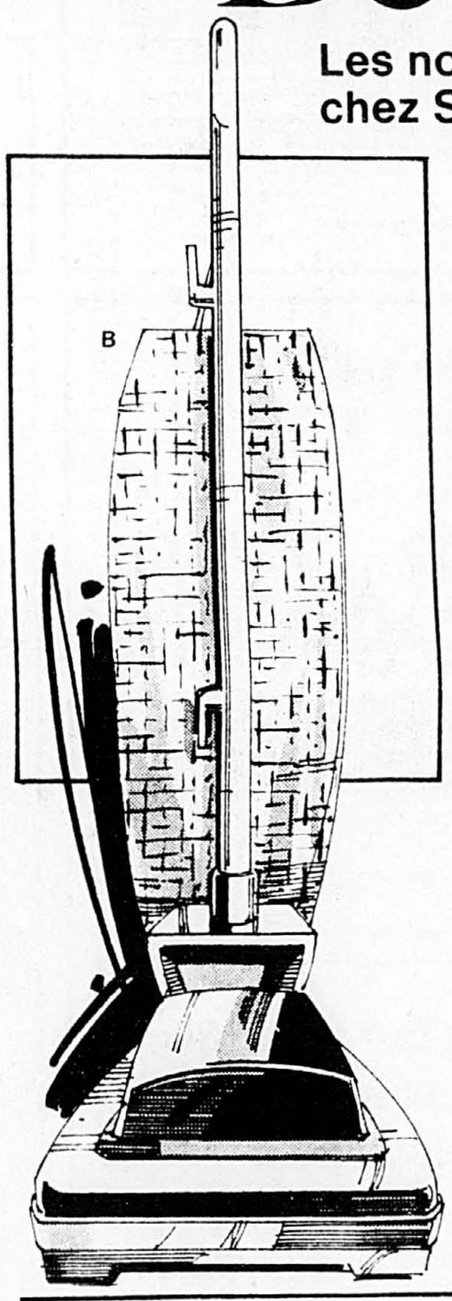


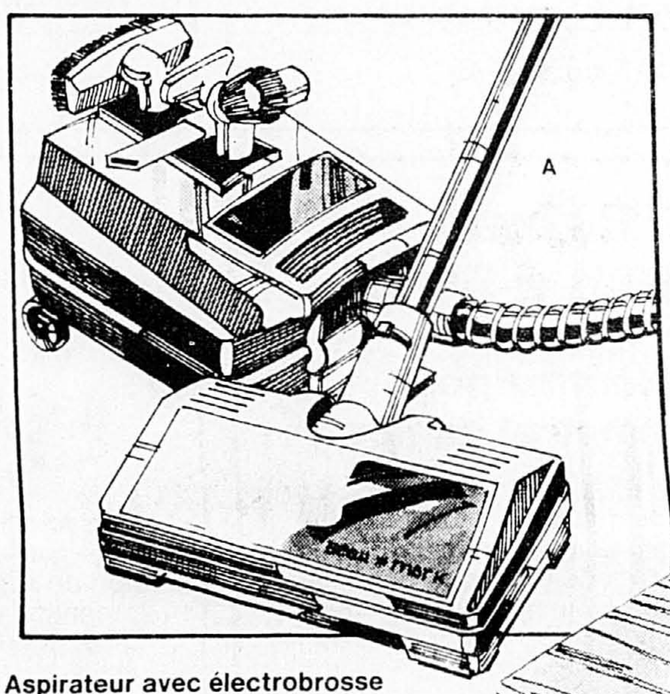
Simpsons sable le champagne!

Beaumark

Les nouveaux électroménagers chez Simpsons







Aspirateur avec électrobrosse

Prix Simpsons **259.99**

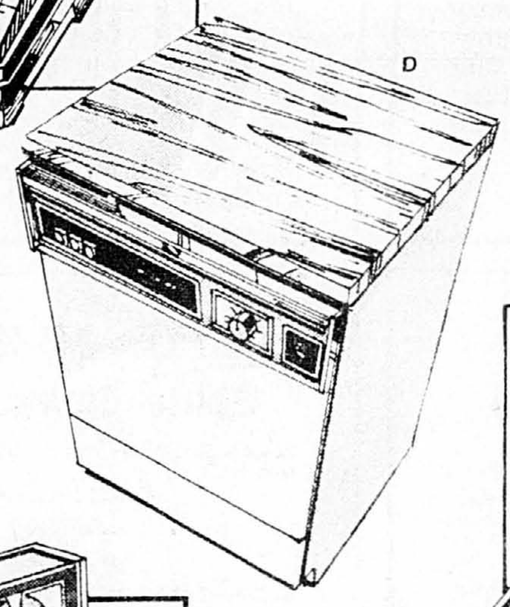
A. Ce merveilleux aspirateur est muni d'une barre de battage acier/brosse pour nettoyer une profondeur tous vos tapis! Boyau conducteur, cordon 21 pi. à enroulement automatique. Large interrupteur genre pédale. Pare-chocs. Porte-accessoires amovible comprenant: brosses pour murs et planchers, rallonges en acier chromé. Modèle 8400.

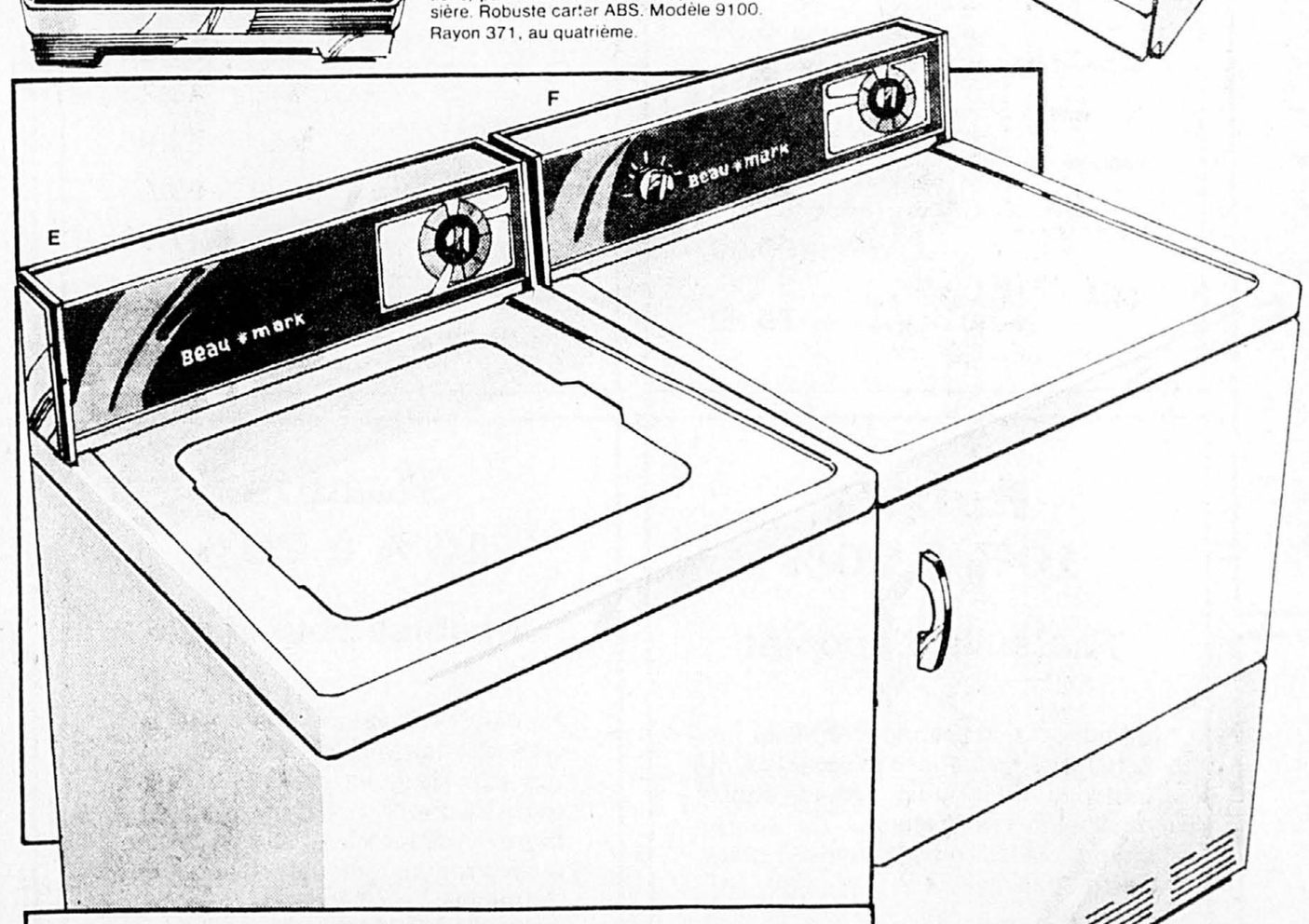
Aspirateur-balai

Prix Simpsons **94.99**

B. Ce modèle à vitesse unique est idéal pour la plupart de vos travaux de nettoyage! Manche 3 positions, pare-chocs. Cordon 15 pi. Grand sac à poussière. Robuste carter ABS. Modèle 9100.

Rayon 371, au quatrième.





Rabais $60

Réfrigérateur sans givre

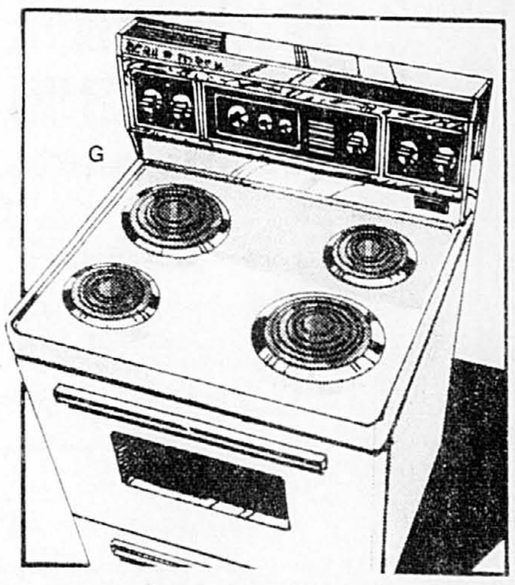
Prix ord. Simpsons 639.95 **$579**

C. Modèle 13.4 pi. cu. avec section congélateur pouvant contenir 109.2 lb d'aliments congelés, plateaux pour glaçons. Section réfrigérateur à 3 clayettes: une fixe et 2 réglables 10 positions. Garde-viande, 2 hydrateurs pour légumes, compartiments pour beurre et fromage, 4 roulettes. 76 x 67 x 147 cm (30" x 26½" x 58"). Blanc. Modèle 33950.
Couleurs... $10 de plus.

Lave-vaisselle portatif

Prix Simpsons **$419**

D. Cycles: plats et casseroles, normal, normal/«écono», rinçage/attente, lavage court, lavage court/«écono» et chauffe-assiettes. 3 niveaux de lavage. Macérateur d'aliments mous, distributeur jumelé pour détergent. Paniers exensibles, panier pour argenterie. Loquet de sûreté. Pieds stabilisateurs escamotables. Dessus en érable 63 x 64 x 91 cm (24⅞" x 25" x 36¼"). Blanc. Modèle 40030.
Couleurs... $10 de plus



Cuisinière 30" Beaumark

Prix Simpsons **$389**

G. Four facile à nettoyer, à pré-chauffage automatique, fonctions délai/cuisson/arrêt et grilloir à contrôle variable. 4 éléments à chaleur infinie: deux de 8" et deux de 6". 77 x 66 x 117cm (30" x 26" x 46½"). Blanc. Modèle 13050.
Couleurs...$10 de plus.
Rayon 430, au cinquième.

Rabais $50

Machine à laver 2 vitesses

Prix ord. Simpsons 459.95 **$409**

E. Programmes: lavage prolongé, normal et repassage permanent. 2 combinaisons de température pour lavage/rinçage. Niveau d'eau pré-réglable, agitateur à pales droites. Filtre à charpie autonettoyant. 69 x 64 x 110 cm (27" x 25" x 43½"). Blanc, seulement. Modèle 53000.

Séchoir 2 programmes

Prix Simpsons **$259**

F. Programmes: normal et pour gonfler le linge. Intensités pré-réglables. Séchage minuté. Système de circulation d'air pour séchage uniforme. Filtre à charpie monté devant. Mise-en-marche de sécurité. Dimensions identiques à l'article E. Blanc seulement. Modèle 62010.
Rayon 430, au cinquième.

Toutes les dimensions sont approximatives. Tous les articles sur cette page sont disponibles aux magasins Simpsons centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit

PARTICIPEZ AU CONCOURS
des appareils ménagers BEAUMARK chez Simpsons.

Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno. Maintenant jusqu'au samedi 31 janvier. Vous pourriez gagner l'appareil «Beaumark» de votre choix! Aucun achat requis. Il suffit de visiter le rayon des appareils ménagers «Beaumark» d'un des magasins Simpsons et de demander une formule de participation au concours. Choisissez l'appareil que vous aimeriez gagner, remplissez la formule de participation et déposez-la dans la boîte destinée à cet usage, au plus tard le samedi 31 janvier 1981, avant 5h du soir. Toutes les formules de participation restent la propriété de Simpsons. Une seule formule par personne. Les participants qui auront rempli plus d'une formule seront disqualifiés.

Un appareil à gagner dans chaque magasin

Le tirage aura lieu le lundi 2 février 1981 à 11h du matin, au rayon des appareils ménagers «Beaumark» dans chaque magasin. Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la «Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires». Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la «Régie des loteries et courses du Québec».

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées

Simpsons 1 123 456 789 0

Profitez de notre garantie prolongée sur tous les appareils «Beaumark»! Vous êtes ainsi assuré que votre nouvel appareil continuera à jouir de la fameuse protection Simpsons!
Appelez-nous dès aujourd'hui pour plus amples renseignements.
Composez 842-3241, poste 506

Simpsons MD

CLINIQUE MÉDICALE
DOCTORS' REPLACEMENT SERVICE
Depuis 1972
6555, CÔTE-DES-NEIGES, SUITE 390
Gynécologie, Médecine Générale et Maladies Infectueuses, Dermatologie.
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à vendredi (les congés inclus) 9h à 21h
Samedi ..... 10h à 17h
Dimanche ..... 10h à 14H
MÉDECINE FAMILIALE—SERVICE D'URGENCE DE 24 H.
TÉL.: 731-1186

FAMEUX CENTRE DES CURES DE SANTÉ
PSYCHOSOMATIQUE APPLIQUÉE: aux reconditionnements: physique, émotionnel, mental, spirituel (supervision médicale s'il y a lieu).
CURE ANTI-STRESS par bio-beedback et psycho-cybernétique.
Sous les auspices de La Fondation Canadienne d'Exploration Psychique Inc.
2870, Notre-Dame, à Pointe du Lac, G0X 1Z0
Pour renseignements: 1 (819) 377-2081 (entre 10h et 18h).

solde
après-inventaire chez Simpsons

Simpsons MD

A PARTIR DU JEUDI 29 JANVIER AUX 5 MAGASINS SIMPSONS (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Vaste sélection de vêtements et accessoires pour vous, votre famille et votre foyer. Pièces disparates. Séries interrompues. Pour achat en personne seulement. Disponibles jusqu'à épuisement du stock.

Bottes de fabrication canadienne pour dames

Prix orig. Simpsons $90 à $110

49.99

De notre sélection automne 80... bottes de ville de marques réputées telles que «Bootlegger», «La Vallée» et autres. Toutes à empeignes en cuir véritable. Noir, brun et teintes-mode. Pointures (avec ½) 6 à 9 dans le groupe.

Rayon 276, au deuxième.

Rabais 33%
Maillots tricot pour dames

Prix ord. Simpsons 4.49

2.99

Sélection de maillots à manches courtes pour dames. Devant boutonné ou genre pull. Tricot polyester/coton d'entretien facile. Couleurs variées. Tailles moyennes 10 à 16; P, M, G dans le groupe.

Rayon 617, au sous-sol.

Rabais $5 à $15
Blouses pour dames

Prix ord. Simpsons 14.99 à 39.99

9.99 à 24.99

Renouvelez votre garde-robe avec une ou plusieurs nouvelles blouses offertes à rabais intéressants! Modèles de ville ou sport à manches longues. Confectionnées en polyester ou polyester mixte. Quelques-unes avec garniture. Choix d'imprimés, de teintes unies ou de motifs écossais. Couleurs variées. Tailles moyennes 8 à 18 dans le groupe. Sélection intéressante disponible dans les magasins de banlieue.

Rayon 304, au troisième.

Rabais ⅓
Tenues de ski pour enfants

Prix ord. Simpsons $32 à $65

21.32 à 43.33

Pour protéger vos enfants du froid, vêtements de ski en nylon rebelle à l'eau, offerts dans les tout nouveaux modèles et coloris. Venez tôt, pour un meilleur choix! Tailles 2 à 6x.

Rayon 335, au deuxième.

½ prix
Bottillons pour hommes

Prix ord. Simpsons $19 à $85

9.50 à 42.50

Messieurs, profitez de ce remarquable rabais de 50% pour vous procurer une ou plusieurs paires de bottillons! Sélection imposante de modèles sport et de ville en cuir ou matériau synthétique. Noir, brun ou tan. Pointures 7 à 12, la plupart sans ½.

Rayon 285, au deuxième.

Rabais 30% à 50%
Montres pour hommes et dames

La sélection comprend des montres à remontoir, automatiques ou à quartz. Garantie d'un an. Offrez-les en cadeau ou gardez-les pour vous!

Rayon 227, au rez-de-chaussée, centre-ville seulement.

½ prix!
Bijoux fantaisie

Prix ord. Simpsons 4.00 à 15.00

$1.99 à $7.49

Une touche finale pour votre nouvelle garde-robe printanière! Sélection de superbes bijoux mode comprenant: colliers, chaînes, épingles, gourmettes et boucles d'oreilles.

Rayon 227, au rez-de-chaussée.

Sacs à main en cuir ou vinyle

Prix Simpsons

7.99 à 139.99

Pour compléter votre garde-robe en beauté, vous opterez pour un ou plusieurs sacs à main! Venez jeter un coup d'oeil sur notre sélection de modèles sport ou de ville et de sacs enveloppe. Choix de noir, brun et autres coloris-mode.

Rayon 225, au rez-de-chaussée, centre-ville seulement.

Rabais 10% à 33%
Articles de sport

Ens. d'exercice acrylique «Colins» pour dames. Veste avec glissière devant et capuchon, poignets et bande de taille élastiques. Pantalon avec bande de taille élastique et poche à glissière. Bleu poudre/marine. P, M, G.
Prix ord. Simpsons 34.98 **26.99**

Ens. d'exercice acrylique «Colins» pour hommes. Tel que décrit ci-haut, mais sans capuchon. Marine/bleu poudre. P, M, G.
Prix ord. Simpsons 36.98 **27.99**

Maillots-T en filet tricot nylon pour hommes/garçons. Encolure en V, manches courtes. Choix de couleurs. tailles pour hommes et pour garçons: P, M, G.
Prix ord. Simpsons 11.98 **8.99**

Ens. ski de fond «Fischer». Skis importés d'Autriche composés de 2 couches de fibre de verre, centre bois, dessus ABS, côtés époxyde, base «P-tex». 180-215 cm. Chaussures «Igloo» en cuir avec doublure peluche. Pointures avec ½: pour hommes 7 à 12; pour dames 4 à 9. Bâtons «Colins». 120 à 155 cm. Fixations métal «anodized» à dégagement rapide.
Prix ord. Simpsons 99.98 ens. **89.98**

Tuques. Rabais ⅓.
Moufles «Colins».
Prix ord. Simpsons 6.99 et 9.99 **4.99 et 7.99**

Rayon 469, au cinquième.

Rabais 15% à 43%
Solde! Quincaillerie

Ens. «Record Marple» pour sculpter le bois. No M153.
Prix ord. Simpsons 44.98 **33.19**

Ens. tournevis 7 pces «Fuller». No 5001.
Prix ord. Simpsons 9.49 **5.99**

Marteau «Fuller». No 7218.
Prix ord. Simpsons 10.99 **7.99**

Ens. pinces 3 pces «Fuller». No 192.
Prix ord. Simpsons 12.99 **9.99**

Ponceuse «Black & Decker». No 7404.
Prix ord. Simpsons 19.99 **16.99**

11 seul. Scie «Black & Decker» pour coupe à onglets.
Prix ord. Simpsons 299.99 **199.99**

25 seul. Ponceuse à courroie portative «Rockwell». No 31-910.
Prix ord. Simpsons 99.98 **79.99**

Rayon 690, au sous-sol.

Rabais $10 à $30
Calculatrices et téléphones

	Prix ord. Simpsons	
Calculatrice «Texas TI 58»	159.95	**139.95**
Calculatrice «Texas TI 50»	59.95	**49.95**
Calculatrice d'affaires «Texas»	89.95	**79.95**
Téléphone «Dawn». Amande, brun ou café au lait	99.95	**89.95**
Téléphone «Mickey Mouse»	149.95	**124.95**
Téléphone «Alexander Graham Bell»	149.95	**119.95**

Rayon 203, au rez-de-chaussée.

Rabais $10 à $100
Appareils de divertissement

	Prix ord. Simpsons	
20 seul. Téléviseur noir/blanc portatif «RCA». Modèle CD 192	219.99	**169.99**
12 seul. Téléviseur noir/blanc portatif «RCA». Modèle CD 191	119.99	**149.99**
12 seul. Téléviseur-couleur 26" «Electrohome». «Cortez»	799.99	**749.99**
50 seul. Chaîne stéréo «Lloyd's». Modèle M714-093	119.99	**88.00**
30 seul. Chaîne stéréo «Pioneer». Modèle SX3700/ PL-300/RS 350	849.99	**749.99**
200 seul. Radio-réveil à quartz «Yorx». Modèle R5010	69.95	**59.95**
140 seul. Radio-réveil AM/FM «Sony». Modèle ICF11W	59.95	**49.95**
200 seul. Cassettophone portatif CA/CD «Lloyd's». Modèle V-184	39.99	**29.99**

Rayon 395, au cinquième.

Collants «Can Can»

Prix Simpsons

99¢

Modèles de séries interrompues.
No 22CCA — Entièrement diaphane. Pointes invisibles.
No 23CCD — Diaphane de jour. Culotte et pointes renforcées.
Choix de teintes: cuivre, palma, roma ou taupe. Moyenne (jusqu'à 130 lb). Elancée (135-145 lb). Très élancée (plus de 145 lb).
Rayon 229, au rez-de-chaussée.

Rabais 10% à 20%
Fauteuils d'appoint

Sélection comprenant fauteuils inclinables, berceuses pivotantes et fauteuils décoratifs. Grand choix de tissus, quelques-uns de genre unique. Sélection différente à chaque magasin.

Rayon 401, au sixième.

Rabais 10% à 20%
Meubles pour vivoir

Modèles d'étalage, fins-de-séries. Séries interrompues de recouvrements. Marques réputées telles que: «Cooper», «House of Braemore», «Bauhaus». Quelques-uns avec recouvrements légèrement défraîchis. Sélection différente dans chaque magasin.

Rayon 401, au sixième.

Serviettes «Caldwell» imparfaites

Modèles rehaussés d'attrayants motifs floraux ou jacquards, aux coloris divers. De légères imperfections n'en altéreront ni la durée, ni l'apparence.

	Prix Simpsons
Bain	**6.99**
Mains	**4.49**
Débarbouillette	**1.49**

Rayon 351, au quatrième.

Aspirateurs

	Prix orig. Simpsons	
50 seul. Vertical «Hoover». No 4139	149.99	**99.99**
20 seul. Vertical «Hoover». No 4141	169.99	**129.99**
40 seul. Vertical «Eureka». No 5060	179.99	**149.99**

Rabais 50%. Sacs «Norman Marcus».
Rayon 371, au quatrième.

DANS TOUS LES MAGASINS SIMPSONS...
solde APRÈS **inventaire**
Simpsons

Solde! Meubles

Meubles pour salle à diner. Ensembles et pièces individuelles aux styles et finis divers. La plupart de genre unique.
Rabais 20% à 50%

Meubles pour chambre à coucher. Commodes, miroirs, chiffonniers, lits. Quelques-uns de genre unique. Fini avocat.
Rabais 25%

Meubles style colonial. Ens. canapé et fauteuil, meubles pour salle à diner et chambre à coucher, unités murales. Bois et finis divers. Quelques-uns de genre unique.
Rabais 20% à 33⅓%

Tables d'appoint et étagères. Tables pour canapé, tables à café, tables d'appui et bibliothèques. Styles et finis divers. Quelques-uns de genre unique.
Rabais 20% à 50%

Rayon 401, au sixième.